

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR | EAU D'AZUR

FOCUS

« Transition Écologique » p. 58-71

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

#LePublicAuServiceDeVotreEau

 **MÉTROPOLE**
NICE CÔTE D'AZUR
eau et assainissement

Édito



Christian ESTROSI
Maire de Nice
Président de la Métropole
Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

“ Parmi tous les enjeux auxquels la Métropole fait face pour que la collectivité puisse fonctionner et se préparer à l'avenir, celui de l'eau est peut-être l'un des plus cruciaux.

Sur les rives de la Méditerranée, l'eau potable est déjà rare ; elle va l'être plus encore au cours des décennies à venir. Si nous voulons que demain personne dans notre Métropole ne manque d'eau de bonne qualité, il faut prévoir et travailler dans la durée.

C'est ce que nous faisons depuis 16 ans, année après année, pour améliorer le réseau, réduire les fuites et organiser l'usage et l'assainissement à l'échelle du bassin-versant.

Ce rapport rassemble ainsi les actions réalisées par Eau d'Azur pour assurer la gestion de l'eau et de l'assainissement, en 2023, main dans la main avec l'ensemble des acteurs du territoire - communes et élus municipaux, entreprises, écoles, universités et écoles supérieures, associations, partenaires publics et privés.

2023 est cependant une année particulière. Elle est celle du lancement du plus gros projet de modernisation d'une station d'épuration en France et l'un des plus importants d'Europe : Haliotis 2. Un marché de 700 millions d'euros pour un défi technique et industriel

exceptionnel. Il ne s'agit rien de moins que d'inventer la nouvelle génération des stations d'épuration : des stations capables de traiter les eaux usées, mais aussi de se servir de ces opérations pour créer de l'énergie, en faisant du traitement des eaux usées une nouvelle source d'énergie renouvelable !

L'objectif est non seulement de traiter l'eau de 26 communes mais aussi de la réutiliser : éliminer tous les types de polluants, y compris les microplastiques, et de traiter les boues d'épuration et les sables, afin de réutiliser l'eau traitée pour le nettoyage des rues comme pour l'arrosage des espaces verts, sans risquer de polluer notre mer Méditerranée.

Au-delà de ce projet crucial, qui nous permet d'anticiper les normes et les besoins futurs, vous découvrirez également dans les pages suivantes le travail essentiel et souvent discret de nos agents. C'est l'occasion pour moi de les remercier, au nom de tous les habitants de notre Métropole.

C'est grâce à l'implication de chacun, à travers des projets de très grande envergure, ou plus modestes mais tout aussi essentiels, que notre Métropole a pu devenir ce qu'elle est aujourd'hui : un modèle d'efficacité, de solidarité et de coopération dont s'inspirent les autres métropoles françaises. ”

Sommaire

Eau d'Azur, une régie publique reconnue6

Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur	8
Les chiffres clés 2023	9
Eau d'Azur, service métropolitain de l'eau et de l'assainissement	10
Eau d'Azur : une décennie de réussite en gestion publique de l'eau et de l'assainissement	10
Gestion des ressources et défis environnementaux	11
Les perspectives	12
Eau d'Azur : un modèle original d'exploitation publique du service de l'eau potable et de l'assainissement	12
Eau d'Azur : priorité à l'investissement	12
La composition du conseil d'administration	14
Eau d'Azur : des métiers et des équipes au service du territoire	15

Un service de proximité au plus proche de l'utilisateur16

L'utilisateur au cœur du service	18
Enrichissement et fiabilisation de la base de données clientèle : un succès pour Eau d'Azur	20
Tarification : explication de la tarification progressive	21
Parcours de formation des chargé(e)s de clientèle : une initiative interne réussie	22
Relève et facturation : un engagement de précision et de proximité	23
Renouvellement des compteurs : une année de modernisation et de conformité	24

La gestion durable de l'eau27

Une qualité de l'eau maîtrisée	28
Gestion de la Tempête Aline	30
Gestion de crise : simulation et amélioration continue	31
Un métier, une expertise	32
Nettoyage des bassins d'eau brute	34
Un peu d'histoire : le Canal de la Vesubie	36
Les subventions du Département des Alpes-Maritimes : une aide précieuse	38
Les subventions de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : une aide précieuse	40

Faits marquants 2023 : eau potable et assainissement44

Faits marquants 2023	46
----------------------	----

Vers une transition écologique et durable58

Vers une transition écologique et une innovation durable	60
Eau d'Azur fait rimer climat et dynamisme avec la Fresque du Climat	62
Eau d'Azur s'engage dans la réduction de son empreinte carbone	64

Eau d'Azur au Salon de la Transition Écologique de Cagnes-sur-Mer	66
Eau d'Azur accueille une promotion d'étudiants ingénieurs	67
Eau d'Azur s'engage pour la planète !	68
Les découvertes de la nature : richesses cachées dans nos sources et forages	69
Pêche de sauvegarde sur le Riou de Lantosque	71

Innover pour réussir72

La mise en place du PGSSE sur Nice	74
Présentation des grandes lignes du Plan Eau du Gouvernement	74
Avancées majeures pour l'Observatoire du Développement Durable	75
AquaVar : lancement d'un jumeau numérique du bassin versant	76
Modeleau : favoriser l'accès à la simulation hydraulique pour améliorer l'exploitation et la gestion du patrimoine	78
AquaAlex 2.0 : l'innovation au service d'Alexandrie	79
La ressource en eau	80
Intervention sur la turbine du Champ Captant du Roguez : un succès collectif	83

Miser sur l'humain : l'exigence pour Eau d'Azur84

L'alternance : un excellent levier de recrutement des jeunes talents	86
Millenials, Gen « Z » ; Gen « X » : Découvrez les attentes de nos jeunes collaborateurs !	88
Organiser le transfert de compétences en interne	90
Développer simultanément nos projets et les compétences des collaborateurs	92
Vers une culture sécurité partagée	94
Qualishare : un nouvel outil pour renforcer la sécurité	95

Ensemble pour un futur durable et économe en eau96

Communiquer et impliquer pour sensibiliser	98
Nos experts au cœur des communes	99
Participation d'Hervé Paul aux 3èmes rencontres nationales de l'Eau Publique	101
Visite des élus de Porto Vecchio	102
Eau d'Azur dans l'innovation Japonaise	103
« Chantons sous la douche » : une initiative originale	104
Campagnes sur les réseaux sociaux	105

Assainissement : une mission en pleine évolution106

L'année 2023 marquée par le lancement du projet HALIOTIS 2	108
Les démarches d'autorisations administratives, l'entretien et les travaux de la station Haliotis	111
Le service PAC : Permis, Autorisations et Contrôles	113

Les indicateurs réglementaires114

Lexique118



Eau d'Azur, une régie publique reconnue

Le projet de solidarité des territoires (entre mer et montagnes) autour des enjeux de l'eau sur tout un bassin hydrographique, combiné au modèle public de gestion et de gouvernance font d'Eau d'Azur une référence nationale reconnue dans la profession.

PRÉSENTATION

Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur	8
Les chiffres clés 2023	9
Eau d'Azur, service métropolitain	10
Eau d'Azur, une décennie de réussite	10
Gestion des ressources et défis environnementaux	11
Les perspectives	12
Eau d'Azur : un modèle original d'exploitation publique	12
Eau d'Azur : priorité à l'investissement	12
La composition du conseil d'administration	14
Eau d'Azur : des métiers et des équipes	15

Le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur



Nos 51 communes

Aspremont, Bairols, Beaulieu-sur-Mer, Belvédère, Bonson, Cagnes-sur-Mer, Cap d'Ail, Carros, Castagniers, Château-neuf-Villevieille, Clans, Colomars, Drap, Duranus, Èze, Falicon, Gattières, Gillette, Ilonse, Isola, La Bollène-Vésubie, La Gaude, La Roquette-sur-Var, La Tour-sur-Tinée, La Trinité, Lantosque, Le Broc, Levens, Marie, Nice, Rimplas, Roquebillière, Roubion, Roure, Saint-Martin-du-Var, Saint-André-de-la-Roche, Saint-Blaise, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Saint-Jeannet, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Tournefort, Tourrette-Levens, Utelle, Valdeblore, Venanson, Vence, Villefranche-sur-Mer.

 Territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur au sein des Alpes-Maritimes

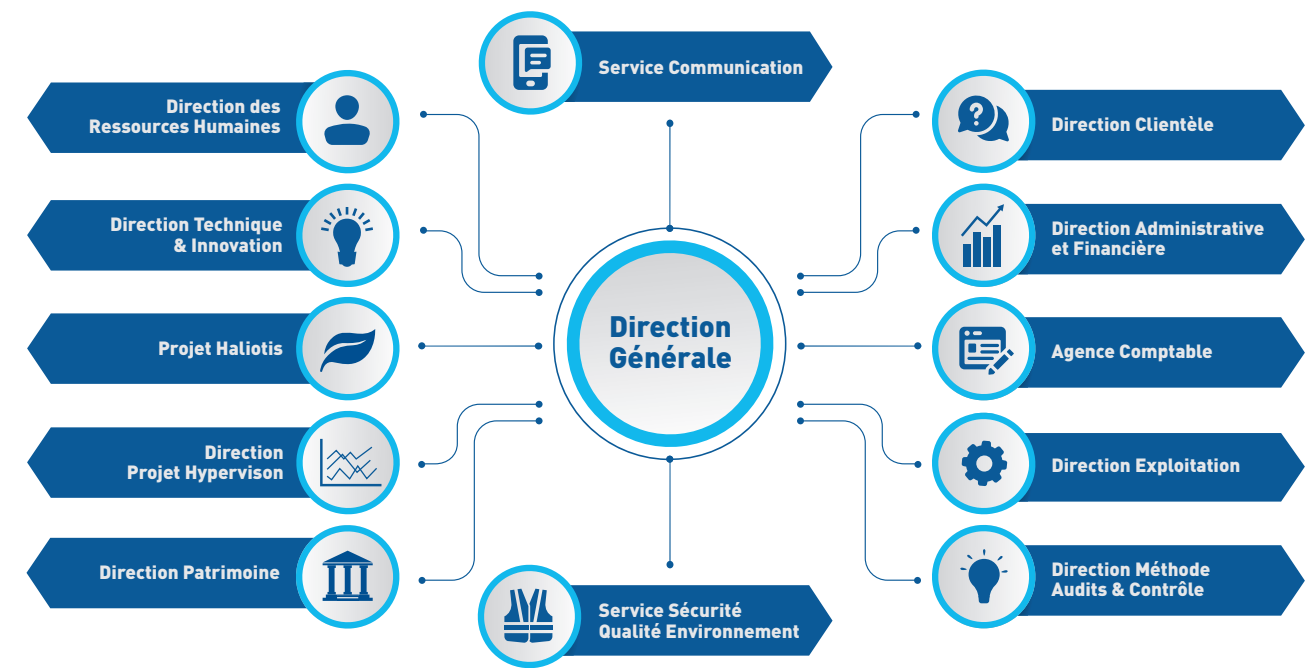
Les chiffres clés à fin décembre 2023



Eau d’Azur, service métropolitain de l’eau et de l’assainissement

L’échéance du contrat de délégation de service public de l’eau à Nice a donné l’occasion à la Métropole Nice Côte d’Azur de repenser la gestion du service sur son territoire.

La création de l’Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) Eau d’Azur en juin 2013 a été une réponse unanime des conseillers métropolitains pour assurer une gestion efficace et solidaire des ressources hydriques.



Eau d’Azur : une décennie de réussite en gestion publique de l’eau et de l’assainissement

Eau d’Azur célèbre bientôt son dixième anniversaire, marquant une décennie de succès dans la gestion publique de l’eau et de l’assainissement. Depuis sa création, cette entité publique a démontré que la gestion de l’eau par une collectivité locale peut être non seulement viable mais aussi exemplaire en termes de qualité de service et d’efficience économique.

La création d’Eau d’Azur a été un processus rigoureux et méthodique, évoluant par étapes, conformément au schéma de développement élaboré dès le départ.

Eau d’Azur est aujourd’hui citée comme un modèle de gestion publique réussie de l’eau et de l’assainissement. Plusieurs facteurs expliquent ce succès :

Transparence et Gouvernance

La gestion transparente et la participation active des citoyens et des parties prenantes ont renforcé la confiance du public et assuré une gouvernance exemplaire.

Efficacité Économique

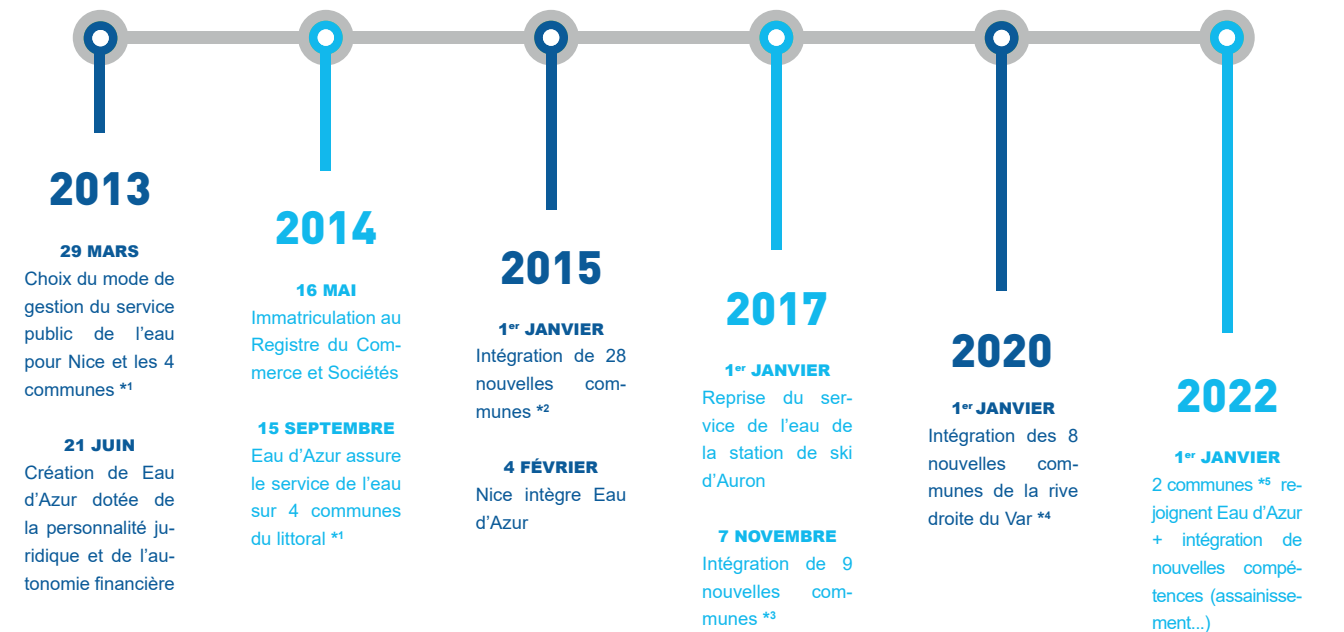
La régie a réussi à maintenir des tarifs compétitifs tout en améliorant continuellement la qualité des services. Les bénéfices générés sont réinvestis dans les infrastructures et les services, au profit direct des usagers.

Engagement Environnemental

Eau d’Azur s’est engagée dans une démarche environnementale proactive, visant à réduire l’empreinte écologique de ses activités et à protéger les ressources en eau pour les générations futures.

Eau d’Azur, à l’aube de son dixième anniversaire, démontre qu’une gestion publique de l’eau et de l’assainissement peut être synonyme de qualité, d’efficacité et de durabilité. Cette réussite constitue une inspiration pour d’autres collectivités locales envisageant de reprendre en main la gestion de leurs ressources en eau.

Depuis sa création, Eau d’Azur a progressivement étendu son périmètre. Initialement concentrée sur les 4 communes littorales à l’est de Nice en 2014 (Beaulieu-sur-Mer, Cap-d’Ail, Èze et Villefranche-sur-Mer), Eau d’Azur a rapidement intégré les communes du Haut et Moyen Pays en janvier 2015, Nice en février 2015, et les communes du Moyen Pays en Rive Gauche en novembre 2017. En janvier 2020, les communes de Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer, Vence, Carros, Le Broc, Bonson, Gilette, et une partie de Gattières ont rejoint ce périmètre, ajoutant 120 000 habitants supplémentaires. Enfin, en janvier 2022, Châteauneuf-Villevieille et Drap ont également été intégrées, portant le nombre total de communes desservies à 51.



Gestion des ressources et défis environnementaux

Eau d’Azur s’engage fermement dans la préservation des ressources en eau.

La gestion du "petit cycle de l’eau" est au cœur de cette stratégie, en réponse aux défis climatiques, sanitaires, énergétiques et de sûreté. En 2022, la Métropole Nice Côte d’Azur a confié à Eau d’Azur la gestion complète du cycle de l’eau et de l’assainissement des eaux usées, marquant ainsi une étape décisive vers une mutualisation des compétences et des savoir-faire.

*1 : Beaulieu-sur-Mer, Cap d’Ail, Èze, Villefranche-sur-Mer / *2 : Bairols, Belvédère, Clans, Duranus, Gattières, Ilonse, Isola, Falicon, La Bollène-Vésubie, La Gaude, Lantosque, La Tour, La Trinité, Marie, Rimplas, Roquebillière, Roubion, Roure, Saint-André-de-la-Roche, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Jeannet, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Tournefort, Valdeblorre, Utelle, Venanson / *3 : Aspremont, Castagniers, Colomars, La Roquette-sur-Var, Levens, Saint-Blaise, Saint-Martin-du-Var, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Tourrette-Levens / *4 : Bonson, Cagnes-sur-Mer, Carros, Gattières, Gilette, Le Broc, Saint-Laurent-du-Var, Vence / *5 : Châteauneuf-Villevieille et Drap.

Les perspectives

Pour l'avenir, Eau d'Azur envisage :

- Le renforcement de la résilience climatique**
Adaptation des infrastructures et des pratiques de gestion face aux impacts du changement climatique.
- Les innovations technologiques**
Intégration de solutions numériques pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la gestion des ressources.
- L'engagement communautaire**
Renforcement des actions de sensibilisation et de participation citoyenne pour une gestion concertée et durable des ressources en eau.

Eau d'Azur continue de démontrer son engagement à assurer une gestion exemplaire de l'eau et de l'assainissement et à préparer l'avenir avec des solutions innovantes et durables. Ensemble, avec les 51 communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, Eau d'Azur œuvre pour préserver et valoriser cette ressource précieuse qu'est l'eau.

Eau d'Azur : un modèle original d'exploitation publique du service de l'eau potable et de l'assainissement

Eau d'Azur se distingue par son approche innovante et ses objectifs ambitieux en matière de gestion de l'eau potable et de l'assainissement. En tant que service public, Eau d'Azur met en œuvre une stratégie centrée sur la protection de la ressource en eau et le service aux usagers.

Eau d'Azur s'engage à maintenir des prix maîtrisés et transparents pour les usagers, tout en assurant une qualité de service optimale.

Eau d'Azur, par son modèle de gestion publique et sa vision à long

terme, démontre qu'il est possible de conjuguer efficacité, protection de l'environnement et service de qualité. Son engagement envers les territoires de montagne et littoraux garantit un avenir durable pour l'approvisionnement en eau

potable de notre territoire métropolitain.

Eau d'Azur : priorité à l'investissement

Eau d'Azur réaffirme chaque année son engagement en faveur d'une gestion durable et performante de l'eau potable à travers un programme ambitieux d'investissements. Ces investissements sont essentiels pour garantir un service de qualité et sécuriser l'alimentation en eau pour l'avenir.

- La sécurisation de l'alimentation en eau potable**
L'un des axes prioritaires des investissements concerne la sécurisation de l'approvisionnement en eau. Des infrastructures robustes sont mises en place pour garantir une distribution continue et fiable, même en cas de conditions extrêmes. Cette sécurisation passe par la construction de nouveaux réservoirs, la rénovation des ouvrages existants et l'installation de systèmes de surveillance avancés.
- La qualité de l'eau est une priorité**
Assurer une eau de qualité irréprochable pour nos usagers est une priorité. Les investissements incluent des technologies de traitement de l'eau de pointe et des contrôles rigoureux à chaque étape du processus.

La mise en conformité des installations et des réseaux

Afin de répondre aux exigences réglementaires et environnementales, Eau d'Azur investit dans la mise en conformité de ses installations et réseaux. Cela implique la modernisation des stations de traitement, l'optimisation des systèmes de distribution et la réduction des fuites dans le réseau. Ces actions garantissent non seulement la conformité légale, mais aussi une gestion plus efficiente des ressources.

Le renouvellement du patrimoine

Le renouvellement et la maintenance du patrimoine existant sont essentiels pour prévenir les défaillances et prolonger la durée de vie des infrastructures. Eau d'Azur investit dans le remplacement des canalisations vétustes, la réhabilitation des installations vieillissantes et l'intégration de nouvelles technologies pour améliorer la performance globale du réseau.

L'engagement d'Eau d'Azur dans ses investissements stratégiques témoigne de sa volonté de construire un avenir durable et résilient pour la gestion de l'eau potable. En sécurisant l'alimentation en eau, en améliorant sa qualité, en mettant ses infrastructures en conformité et en renouvelant le patrimoine, Eau d'Azur s'assure de

répondre aux besoins présents et futurs des usagers métropolitains. Son approche intégrée et locale permet de garantir non seulement la pérennité du service mais aussi la vitalité économique de notre région.

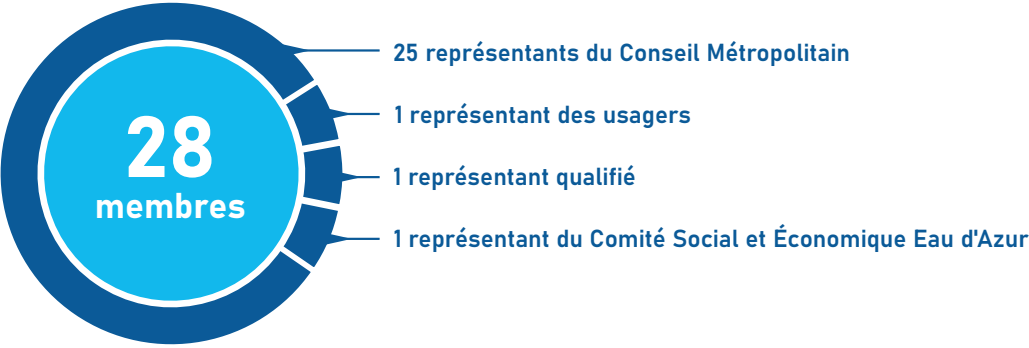
Des investissements majeurs sont engagés, chaque année, dans les

domaines de la sécurisation de l'alimentation en eau, de la mise en conformité des installations et des réseaux, du renouvellement du patrimoine et de la reconstruction pour l'eau et l'assainissement. Les investissements d'assainissement portent essentiellement sur la future station d'épuration Haliotis 2 (voir schémas 1 et 2).



La composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Eau d'Azur est présidé par Monsieur Hervé PAUL, maire de Saint-Martin-du-Var, Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Président d'Eau d'Azur. Le conseil d'administration est composé de 25 membres issus du Conseil Métropolitain Nice Côte d'Azur. (Délibération 0.1 du bureau métropolitain du 23 juillet 2020).



Membres du Conseil d'Administration, issus du Conseil Métropolitain

- Xavier BECK, Maire de Cap d'Ail, Vice-Président de NCA et Deuxième Vice-Président d'Eau d'Azur
Yannick BERNARD, Maire de Carros et Conseiller Métropolitain
Bruno BETTATI, Maire de La Gaude et Vice-Président de NCA
Paul BURRO, Maire de Belvédère et Conseiller Métropolitain
Julie CHARLES, Maire de Saint-Jeannet et Conseillère Métropolitaine
Richard CHEMLA, Adjoint au Maire de Nice, Vice-Président de NCA et Premier Vice-Président d'Eau d'Azur
Stéphane CHERKI, Maire d'Èze et Conseiller Métropolitain
Valérie DELPECH, Conseillère Municipale de Nice et Conseillère Métropolitaine
Patricia DEMAS, Conseillère Municipale de Gilette, Conseillère Métropolitaine NCA et Sénatrice des Alpes-Maritimes
Jean-François DIETERICH, Maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat et Conseiller Métropolitain
Dominique ESTROSI-SASSONE, Conseillère Municipale de Nice, Conseillère Métropolitaine et Sénatrice des Alpes-Maritimes
Hélène GRANOUILAC, Conseillère Municipale de Nice et Conseillère Métropolitaine
Corinne GUIDON, Adjointe au Maire de Cagnes-sur-Mer et Conseillère Métropolitaine
Danielle HEBERT, Adjointe au Maire de Saint-Laurent-du-Var et Conseillère Métropolitaine
Gérard MANFREDI, Maire de Roquebillière et Conseiller Métropolitain
Roger MARIA, Maire de Clans et Conseiller Métropolitain
Jean-Claude MARTIN, Maire de Bonson et Conseiller Métropolitain
Martine MARTINON, Conseillère Municipale de Nice et Conseillère Métropolitaine
Hervé PAUL, Maire de Saint-Martin-du-Var, Vice-Président de NCA et Président d'Eau d'Azur
Roger ROUX, Maire de Beaulieu-sur-Mer et Conseiller Métropolitain
Gérard STEPPEL, Maire de Marie et Conseiller Métropolitain
Jean THAON, Maire de Lantosque et Conseiller Métropolitain
Christophe TROJANI, Maire de Villefranche-sur-Mer et Conseiller Métropolitain
Antoine VERAN, Maire de Levens et Vice-Président de NCA

Membre du Conseil d'Administration, représentant des usagers

Manuel DIETRICH, Directeur exécutif de l'association DEPTH'S-GUARDS

Membre du Conseil d'Administration, personnalité qualifiée

Emmanuel TRIC, Premier Vice-Président de l'Université Côte d'Azur, Directeur par intérim de l'IMREDD

Membre du Conseil d'Administration, représentant du personnel

Jean-François CRISTINI, Représentant du Comité Social et Économique Eau d'Azur

Eau d'Azur : des métiers et des équipes au service du territoire

Pour assurer en permanence la continuité du service public, les équipes d'Eau d'Azur quadrillent le territoire contrasté, aussi bien en zone de montagne avec une population clairsemée qu'en zones urbaines denses. Les missions d'Eau d'Azur couvrent un large spectre de compétences : études, maîtrise d'ouvrage, travaux, exploitation, analyses... L'unification sous une même entité de collaborateurs et d'experts issus de tous les horizons est une force majeure de notre organisation.

Les moyens d'expertises dont dispose Eau d'Azur permettent d'assurer non seulement l'entretien régulier des équipements, mais aussi les mises aux normes nécessaires. De plus, Eau d'Azur s'engage dans la création d'ouvrages complémentaires pour répondre aux besoins nouveaux et diversifiés de la population.

La proximité de service est au

cœur de la démarche. Des agences d'accueil sont présentes à Nice, Saint-Laurent-du-Var, Carros, Saint-Martin-du-Var, Roquebillière, Isola et à Drap. Notre centre d'appel, situé à Nice, répond aux demandes des usagers sur une large plage horaire, couvrant aussi bien la zone littorale que le Haut et le Moyen Pays. De plus, une astreinte 24h/24 et 7j/7 est mise en place pour gérer les urgences et

assurer une réactivité maximale.

Ainsi, Eau d'Azur fait le pari de l'humain avec des équipes spécialisées, expertes et impliquées. Les collaborateurs connaissent parfaitement le territoire et sont à même de répondre efficacement aux attentes et besoins des usagers, affirmant ainsi l'engagement d'Eau d'Azur d'offrir un service public de l'eau de qualité et de proximité.



Réunion de travail avec Arnaud, Philippe et Anne-Cécile



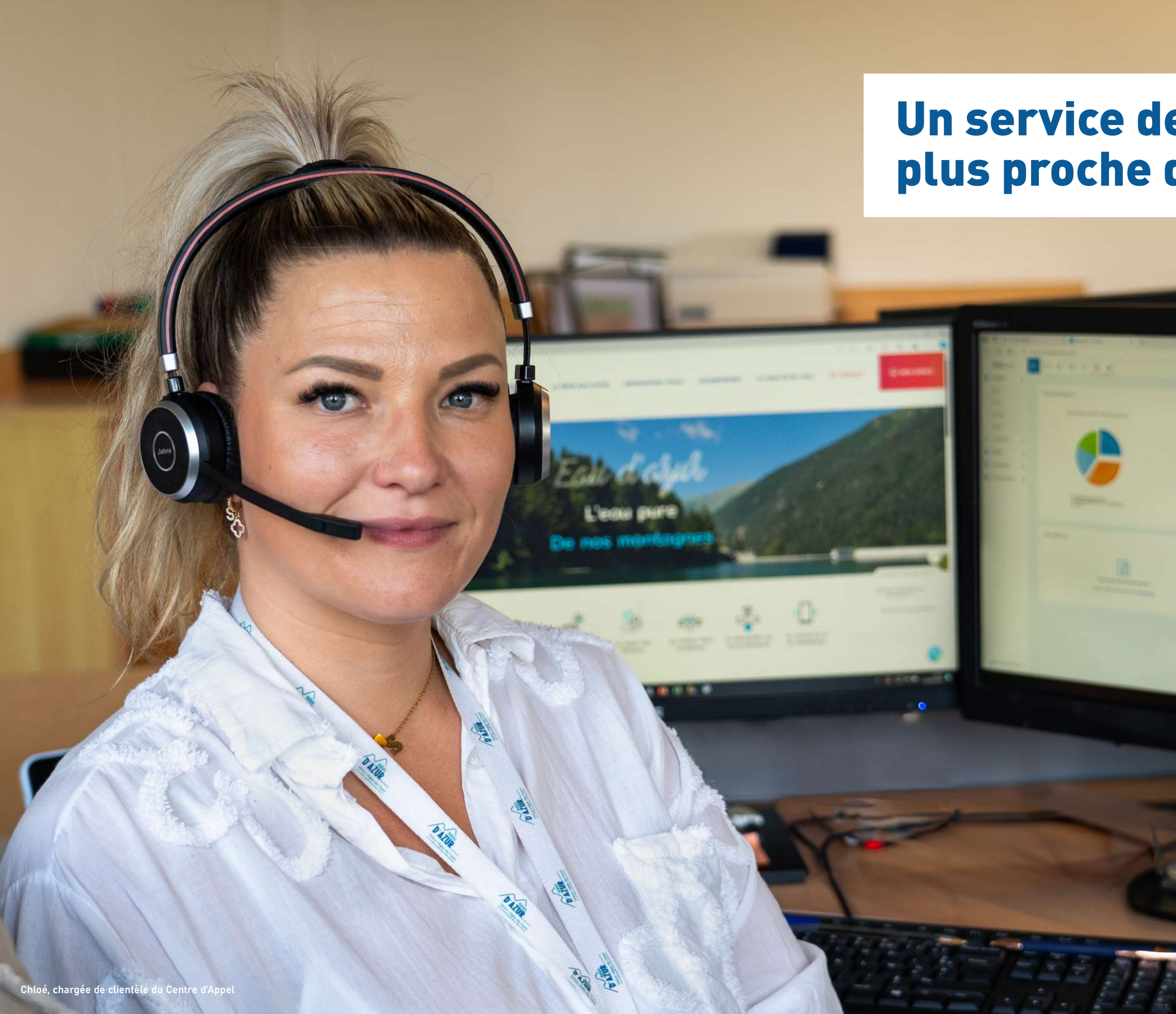
Martine, chargée de clientèle à Carros



Maintenance de la turbine du Roguez avec Stéphane



Laboratoire de l'Observatoire du Développement Durable



Un service de proximité au plus proche de l'utilisateur

Eau d'Azur se projette dans une démarche d'amélioration de la relation clients, en étant à l'écoute des besoins et des attentes. La proximité est un enjeu crucial de la relation avec l'utilisateur. Elle est déterminée par la connaissance des clients permettant ainsi de lui offrir des services dédiés et adaptés.

CLIENTÈLE

L'utilisateur au cœur du service	18
Enrichissement et fiabilisation de la base de données	20
Tarification : explication de la tarification progressive	21
Parcours de formation des chargé(e)s de clientèle	22
Relève et facturation : un engagement de précision	23
Renouvellement des compteurs	24

L'usager au coeur du service

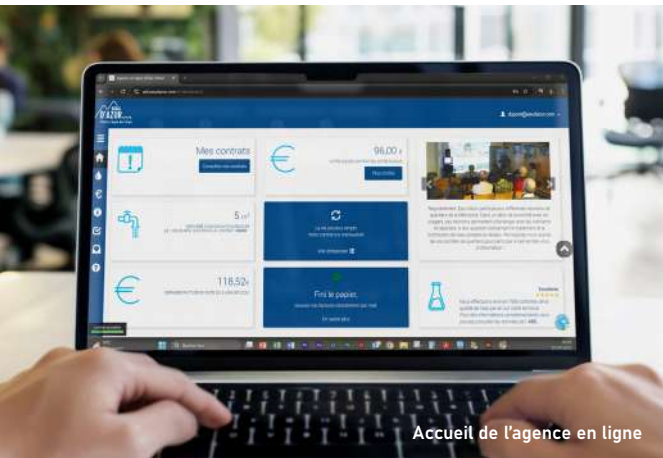
Bien accueillir les clients, privilégier une information directe et de proximité est une priorité pour Eau d'Azur qui est implantée localement sur tout le territoire métropolitain. Un véritable atout pour être au plus proche de l'usager.



Lydia, chargée de clientèle du Centre d'Appel



Laetitia et Martine, chargées de clientèle à Carros



Accueil de l'agence en ligne

LE CENTRE RELATIONS CLIENTS (CRC)

Les appels téléphoniques des usagers sont traités localement par le Centre Relations Clients, basé à Nice, de 8h00 à 19h00 du lundi au vendredi et de 9h00 à 12h00 le samedi matin. C'est avec un réel dynamisme et un véritable esprit d'équipe que les chargés de clientèle du CRC répondent aux sollicitations des clients chaque jour. Ce personnel connaît parfaitement le territoire métropolitain ainsi que les spécificités techniques des métiers de l'eau.

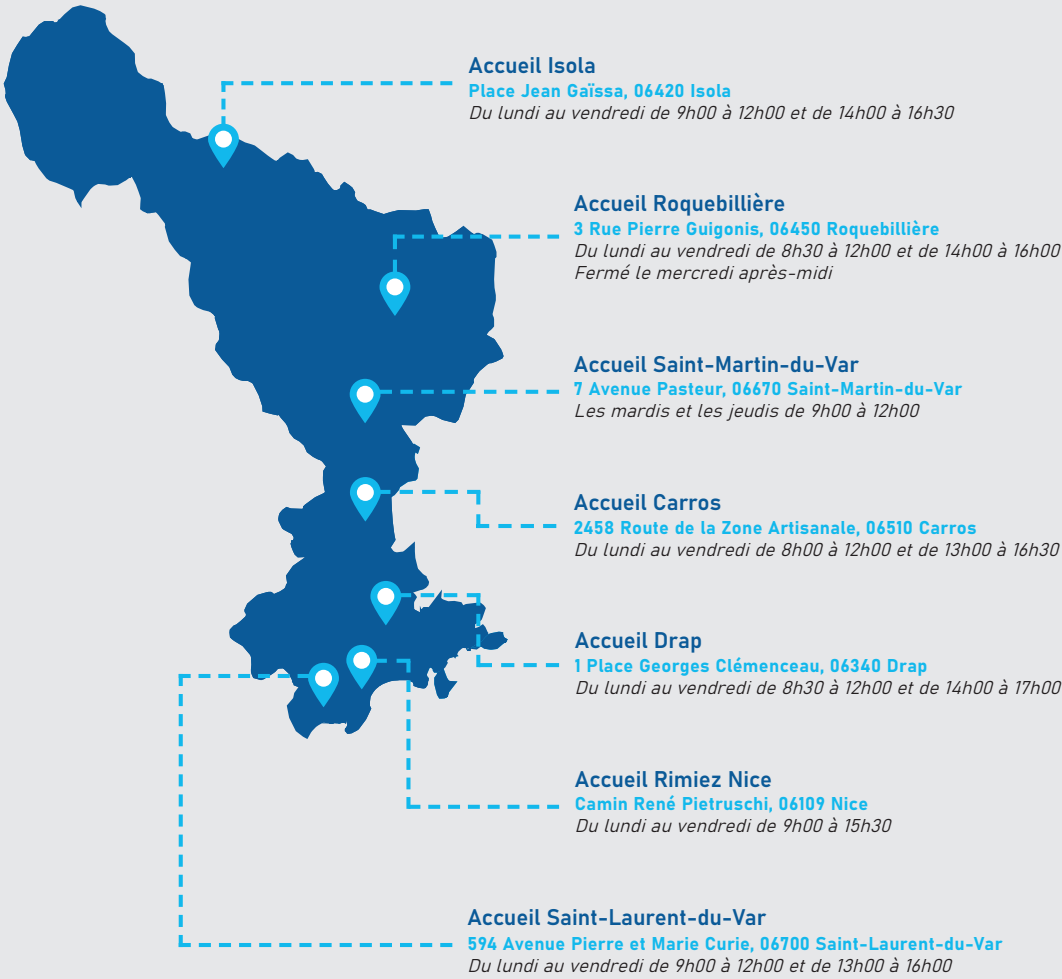
LES ACCUEILS CLIENTÈLE

Eau d'Azur dispose de 7 accueils répartis sur l'ensemble du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur. Les agences situées à Nice, Carros, Saint-Martin-du-Var, Saint-Laurent-du-Var, Roquebillière, Isola et Drap permettent d'accueillir les clients qui souhaitent un contact de proximité.

L'AGENCE EN LIGNE

Une agence en ligne est disponible dans l'espace clientèle du site internet. Cet espace est gratuit et facile d'accès. Pour bénéficier de ce service personnel et sécurisé, il suffit de se connecter sur ael.eaudazur.com et de créer son compte. Les abonnés ont ainsi accès aux informations relatives à leurs contrats, leurs factures, leurs consommations... et peuvent souscrire au prélèvement automatique, à la mensualisation et à la e-facture.

Nos 7 accueils clientèle



Nous contacter

- Téléphone**
Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00* : 09 69 36 05 06
Depuis l'étranger : +33 (0)4 93 96 10 82
**En dehors de ces heures, en cas d'urgence, vous devrez utiliser ces mêmes numéros de téléphones 7j/7 - 24h/24*
- Courrier**
Eau d'Azur - TSA 91114 - 06209 Nice Cedex 3
- Mail**
contact@eaudazur.com
- Site Internet**
eaudazur.com

Enrichissement et fiabilisation de la base de données clientèle : un succès pour Eau d’Azur

Depuis 2017, Eau d’Azur a entrepris une démarche visant à enrichir et fiabiliser sa base de données clientèle. Cette initiative, pilotée par la Direction Clientèle, a pour objectif de mieux connaître ses clients et de garantir une facturation précise de tous les points de comptage.

■ UN PLAN D’ACTION STRUCTURÉ ET DES RÉSULTATS TANGIBLES

Le plan d’action mis en place avait pour but d’optimiser les recettes de l’eau potable et de régulariser diverses situations telles que :

- Les compteurs sans abonnement ;
- Les contrats résiliés non repris ;
- Les différentiels de consommation des compteurs généraux ;
- L’individualisation de la fourniture d’eau dans l’habitat collectif ;
- Les branchements de chantiers ;
- La tarification à usage agricole ;
- Les branchements de services Eau d’Azur et communaux.

À la fin de l’année 2019, cette démarche a permis d’augmenter les recettes de l’eau potable d’Eau d’Azur de 500 à 700 K€ par an. En parallèle, la redevance d’assainissement a généré près de 400 K€ supplémentaires par an. Ces résultats montrent l’importance de traiter quotidiennement les dossiers résiliés non repris, chaque cas nécessitant une expertise et un traitement spécifique. Ils permettront d’investir considérablement dans les ouvrages, la sécurisation en eau et le traitement des eaux usées pour les générations futures.

■ MAÎTRISE DE LA GESTION DE L’ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la reprise de la gestion de l’assainissement, Eau d’Azur a identifié plusieurs points critiques :

- La délivrance des attestations de raccordement au réseau d’assainissement collectif, assurée par le pôle « Permis et Autorisation de Construire » (PAC) ;
- La réalisation des contrôles de conformité des installations d’assainissement non collectif ;
- La gestion des points de fourniture d’assainissement non assujettis à la redevance ;
- Les branchements raccordables au réseau public d’assainissement collectif.

■ CRÉATION DE LA CELLULE « FIABILISATION DES FICHIERS CLIENTS OREA »

Pour répondre à ces besoins, la cellule « Fiabilisation des fichiers clients OREA » a été créée, assurant ainsi :

- La gestion des points de fourniture d’eau potable résiliés non repris ;
- La fiabilisation et l’expertise du fichier clients ;
- La gestion administrative des abonnés « raccordés » ou « raccordables » ;
- Les contrôles réglementaires liés à l’assainissement non collectif ;
- Le contrôle des branchements d’arrosage domestiques et des branchements d’assainissement seuls.

■ IMPACT ÉCONOMIQUE

Les actions menées depuis 2017 ont généré une recette complémentaire récurrente de 800 K€ à 1,1 M€ HT par an hors taxes pour l’eau potable. Environ 15 à 25 % des points de fourniture d’eau potable pourraient être assujettis à la redevance d’assainissement collectif, représentant une recette supplémentaire de 1 à 3 M€ HT par an.

■ PÉRENNISATION DES EFFORTS



En décembre 2023, Eau d’Azur a décidé de pérenniser ses efforts en créant le Pôle « Contrôle Réglementaire Clientèle », assurant la continuité et l’efficacité des actions engagées pour optimiser la fiabilisation des données de la base clientèle.

Cette démarche illustre l’engagement d’Eau d’Azur à améliorer constamment ses services et à garantir une gestion rigoureuse de ses ressources, au bénéfice de tous ses clients.

Tarification : explication de la tarification progressive

Grâce à ses investissements exceptionnels, Eau d’Azur garantit une gestion durable des ressources en eau pour les prochaines années. Depuis sa création, un tarif social progressif a été mis en place, permettant de maintenir le prix moyen TTC de la facture d’eau de 120 m³.

■ TARIFICATION : GARANTIR UNE GESTION DURABLE

L’objectif de la tarification progressive permet d’actionner 3 leviers :

- Économiser la ressource ;
- Responsabiliser les clients par rapport à leur consommation ;
- Inciter à une consommation raisonnée.

Tarifs à tranche :

- 0 à 60 m³
- 61 à 120 m³
- Au-delà de 120 m³

■ RÉSILIENCE FACE AUX CRISES CLIMATIQUES

Eau d’Azur a intensifié ses actions pour faire face aux défis du changement climatique. Entre 2015 et 2022, les investissements ont triplé, atteignant 200 millions d’euros hors taxes. Ces efforts ont permis de renouveler les anciens réseaux, de rénover le canal de la Vesubie, d’augmenter les capacités de production et de rechercher de nouvelles sources d’eau. Parmi les autres initiatives importantes, on compte l’interconnexion des

réseaux, l’installation de compteurs, la mise en conformité des branchements dans le Haut Pays, ainsi que la construction et l’adaptation des usines d’eau potable pour garantir la qualité de l’eau. Grâce à ces investissements, Eau d’Azur a pu également surmonter des crises climatiques exceptionnelles, comme la tempête Alex en octobre 2020 et la sécheresse de 2022. Bien que déjà engagée dans une planification écologique am-

bitieuse, le changement climatique impose un plan d’investissements massif pour l’environnement. Pour la période 2023-2032, un budget de 1 milliard d’euros hors taxes est prévu pour les travaux d’eau et d’assainissement, dont 540 millions d’euros dédiés à la reconstruction de la station d’épuration d’Haliotis. Cette station traitera les effluents de 26 communes, couvrant ainsi 70 % des effluents de la Métropole Nice Côte d’Azur.

■ ADAPTATION DES TARIFS AU 1^{er} MAI 2023

En raison du contexte de forte inflation et des importants besoins en investissements, le prix de l’eau potable et de l’assainissement a été ajusté au 1^{er} mai 2023. Vous pouvez retrouver le prix de l’eau actualisé pour les communes de la Métropole sur le site internet eaudazur.com

Parcours de formation des chargé(e)s de clientèle : une initiative interne réussie

En collaboration avec le service formation de la Direction des Ressources Humaines, Eau d'Azur a lancé en décembre 2022 un parcours de formation ambitieux destiné à ses chargé(e)s de clientèle du CRC (Centre de Relation Clients). Cette initiative vise à renforcer les compétences et les connaissances nécessaires à ce poste clé, garantissant ainsi un service de haute qualité pour nos clients.

- Le parcours de formation est conçu pour :
- Mettre à jour les connaissances des chargé(e)s de clientèle ;
 - Développer de nouvelles compétences adaptées aux besoins évolutifs du service ;
 - Assurer une meilleure gestion des relations clients.

Depuis son lancement, 19 chargé(e)s de clientèle ont suivi un ou plusieurs modules de formation pour actualiser leurs compétences. Par ailleurs, 6 chargé(e)s de clientèle ont intégré la totalité du parcours de formation, bénéficiant d'un programme complet et structuré.



Ghislaine
Chargée de clientèle

« En novembre 2023, j'ai rejoint le Centre de Relation Clientèle (CRC) chez Eau d'Azur, et dès le départ, l'intégration a été excellente. J'ai commencé par 15 jours de formation intensive en interne, où j'ai découvert l'entreprise et le métier de chargé de clientèle. Suite à ces formations, j'ai été accompagnée par des collègues expérimentés pour comprendre les demandes des clients et apprendre à les traiter de manière efficace. Très rapidement, j'ai commencé à

répondre moi-même aux appels, bénéficiant toujours de l'aide bienveillante de mes collègues en cas de besoin.

En rejoignant Eau d'Azur, on prend conscience de la diversité des métiers liés à la gestion de l'eau et de l'assainissement, souvent méconnus du grand public. Les clients ouvrent leur robinet sans se poser de questions sur l'origine de l'eau. Les formations que j'ai suivies ont été très enrichissantes et m'ont permis d'acquérir de nombreuses compétences. Aujourd'hui, je suis autonome pour répondre aux clients, ce qui est valorisant tant pour eux que pour moi, d'autant plus que nous sommes basés à Nice et connaissons bien le secteur métropolitain.

Ce nouveau métier m'a permis de découvrir un vaste réseau de professionnels dévoués à assurer un approvisionnement continu en eau pour les usagers. Derrière chaque robinet qui coule, il y a une chaîne complexe de métiers et d'expertises techniques, allant de l'ingénierie des réseaux à la gestion de la qualité de l'eau, en passant par la maintenance

des infrastructures et le service client. Ces professionnels travaillent ensemble pour garantir que chaque goutte d'eau qui arrive chez les usagers est une eau de qualité, sûre et disponible à tout moment.

Si je devais définir ce métier en un mot, ce serait : RICHE. Riche en diversité des compétences à acquérir, riche également en relations humaines, grâce à l'interaction avec des collègues dévoués et des clients variés. Enfin, riche en défis et en opportunités de développement personnel et professionnel, offrant une grande diversité de domaines à explorer. »

“
Aujourd'hui,
je suis autonome
pour répondre
aux clients
”

Relève et facturation : un engagement de précision et de proximité

Eau d'Azur s'engage chaque année dans une opération minutieuse de relève et de facturation de ses 174 099 compteurs d'eau potable. Grâce à un planning rigoureux, nos agents effectuent cette tâche cruciale selon une procédure précise, commune par commune, afin de garantir une facturation basée sur une consommation annuelle de 365 jours.



Florian et Pierre, releveurs de compteurs



Relève d'un compteur

■ UNE RELATION DE PROXIMITÉ AVEC LES ABONNÉS

Le travail des agents de relève ne se limite pas à la simple lecture des compteurs. Ils jouent également un rôle clé dans la relation de proximité avec nos abonnés. En plus de relever les compteurs, ils répondent aux questions des clients, les informent sur leur consommation et assurent ainsi une communication fluide et directe. Cette interaction régulière renforce la confiance et la satisfaction des abonnés.

■ TRAITEMENT DES ANOMALIES DE RELÈVE

Les chargées de facturation sont responsables du traitement des anomalies détectées lors des relèves. Une consommation anormalement élevée ou un index de compteur identique à l'année précédente nécessitent une attention particulière. Selon la nature de l'anomalie, elles peuvent être amenées à contacter les abonnés par téléphone, courrier ou même à organiser un rendez-vous sur place pour résoudre le problème. Une fois l'anomalie traitée, la consommation correcte est intégrée dans le cycle de facturation.

■ ADAPTATION AUX NOUVEAUX DÉFIS

L'évolution de la tarification de l'eau potable et de l'assainissement au 1^{er} mai 2023 a nécessité un important travail de paramétrage dans notre système d'information clientèle. Une batterie de tests a été réalisée pour s'assurer que les factures envoyées aux abonnés reflètent correctement les nouveaux tarifs.

■ BILAN DE L'ANNÉE 2023

En 2023, Eau d'Azur a établi près de 382 000 factures, relances incluses. Ce chiffre témoigne de l'ampleur et de la rigueur du travail réalisé par nos équipes pour garantir une facturation précise et une gestion optimale de la relation client. L'engagement d'Eau d'Azur en matière de relève et de facturation est une illustration de notre dévouement à fournir un service de qualité, basé sur la précision, la transparence et la proximité avec nos abonnés.

Renouvellement des compteurs : une année de modernisation et de conformité

En 2023, Eau d'Azur a mis en œuvre un programme ambitieux de renouvellement des compteurs d'eau. Grâce à l'engagement de l'ensemble des agents du service comptage, près de 17 000 compteurs ont été remplacés, dont 14 000 de diamètre 15 et 20 mm, et 3 000 de diamètre supérieur à 30 mm, incluant 162 de diamètre égal ou supérieur à 60 mm.

MODERNISATION ET ADAPTATION AUX BESOINS DES CLIENTS

Ce renouvellement a permis non seulement de moderniser les dispositifs de comptage, mais aussi de les adapter aux besoins réels de nos clients. Chaque remplacement est une opportunité de mettre en conformité les installations, garantissant ainsi une mesure précise et fiable de la consommation d'eau.



Compteur d'eau potable

INTERVENTION DANS LES PISCINES MUNICIPALES DE NICE

Profitant de la fermeture annuelle des piscines municipales pour entretien entre le 26 et le 29 décembre 2023, le service comptage a renouvelé les gros compteurs et mis aux normes les dispositifs de comptage. Ces interventions ont eu lieu dans les piscines Jean Bouin, Saint Roch, Camille Muffat, du Piol, et Jean Médecin. Deux agents ont été mobilisés pour mener à bien ces opérations, assurant ainsi une transition en douceur et une minimisation des perturbations.

UN ENGAGEMENT CONTINU

Le renouvellement des compteurs s'inscrit dans la démarche continue d'Eau d'Azur pour améliorer la qualité de ses services et la satisfaction de ses clients. En modernisant les équipements et en veillant à leur conformité, nous assurons une gestion optimale de la ressource en eau et une facturation juste et précise. Grâce à ces efforts, Eau d'Azur poursuit son engagement envers l'innovation et l'excellence dans la gestion de l'eau, garantissant ainsi la confiance et la satisfaction de tous ses abonnés.



Alexandra GURY
Responsable renouvellement
compteurs Eau d'Azur

Pouvez-vous nous présenter le service de renouvellement des compteurs chez Eau d'Azur ?

Le service de renouvellement des compteurs a été rattaché à la Direction Clientèle en septembre 2017. Ce service est essentiel pour garantir la fiabilité des relevés de consommation d'eau de nos clients. Mon équipe est composée de 12 plombiers répartis sur différents secteurs : Nice et le littoral, Rive Droite, ainsi que le Moyen Pays. Mon rôle en tant que responsable est de piloter ce service au quotidien. Cela comprend la gestion des collaborateurs, l'organisation des plannings en fonction des priorités et des charges de travail, ainsi que la gestion des commandes, des budgets et des relations avec nos fournisseurs.

Que diriez-vous au grand public pour valoriser ce service ?

Je dirais que le service de renouvellement des compteurs est essentiel pour assurer la précision des relevés de consommation, ce qui garantit une facturation juste pour tous nos clients. C'est un service qui travaille dans l'ombre mais dont l'impact est crucial pour la gestion durable de notre ressource en eau. Nos équipes sont dédiées à maintenir un niveau de qualité optimal, et les innovations récentes montrent notre engagement à aller toujours plus loin pour garantir la satisfaction de nos clients.

Comment se déroule un renouvellement de compteur d'eau ?

Tout d'abord, nos agents vérifient les informations présentes dans notre base clientèle, notamment la localisation précise du compteur. Avant de commencer l'intervention, ils doivent s'assurer que le point de fermeture avant compteur est accessible, que ce soit sur le robinet avant compteur ou, si ce n'est pas possible, sur une bouche à clé. Ensuite, ils procèdent au démontage de l'ancien compteur, remplacent les joints si nécessaire, puis montent le nouveau compteur. Une fois le remontage terminé, ils remettent l'eau en circulation et réalisent des essais pour s'assurer que tout fonctionne correctement. L'intervention se termine par la pose d'un scellé de sécurité et la clôture de la mission, avec une photo du compteur remplacé et du nouveau compteur, qui est enregistrée dans notre outil de mobilité.

Combien de compteurs sont renouvelés chaque année et à quelle fréquence ces opérations sont-elles effectuées ?

Le renouvellement des compteurs est une opération planifiée dans le cadre de nos campagnes d'entretien régulières pour garantir la fiabilité des relevés de consommation. Nous renouvelons les compteurs tous les 15 ans pour les petits diamètres (15 et 20 mm), tous les 9 ans pour les moyens diamètres (30 et 40 mm) et tous les 7 ans pour les gros diamètres (60 mm et plus). En 2023, nous avons renouvelé près de 17 000 compteurs, en accord avec la réglementation en vigueur, pour maintenir notre parc de compteurs à jour. Cette opération est gratuite pour les clients, sauf en cas de responsabilité de leur part, par exemple si le compteur a gelé faute de protection ou s'il a été détérioré.

Pouvez-vous nous partager un succès récent de votre équipe ?

Depuis le début de l'année 2023, notre équipe a acquis de nouvelles compétences, notamment dans le renouvellement de compteurs de gros diamètres, allant de 80 à 150 mm. Nous avons également intensifié nos efforts pour mettre aux normes les dispositifs de comptage lorsqu'ils en ont besoin, ce qui permet de garantir encore plus de fiabilité dans la mesure des consommations. De plus, chaque fois que nous remplaçons un compteur, nous installons systématiquement un robinet inviolable avant compteur, lorsque celui-ci n'est pas déjà en place. C'est une belle avancée qui renforce la sécurité de nos installations.



La gestion durable de l'eau

Eau d'Azur démontre son engagement pour une gestion plus durable et résiliente de cette précieuse ressource

QUALITÉ EAU	GESTION CRISE	UN MÉTIER
USINE	HISTOIRE	SUBVENTIONS

Une qualité de l'eau maîtrisée	28
Gestion de la Tempête Aline	30
Gestion de crise : simulation et amélioration continue	31
Un métier, une expertise	32
Nettoyage des bassins d'eau brute	34
Un peu d'histoire : le Canal de la Vésubie	36
Les subventions du Département des Alpes-Maritimes	38
Les subventions de l'Agence de l'Eau	40

Une qualité de l’eau maîtrisée

En plus de la surveillance réglementaire réalisée par l’ARS (Agence Régionale de Santé), Eau d’Azur assure sur la totalité du territoire métropolitain une surveillance renforcée de la qualité de l’eau. On parle ici d’auto-surveillance.

Qualité de l’eau garantie

L’auto-surveillance permet à Eau d’Azur de suivre de près la qualité de l’eau tout au long de son parcours, en s’assurant qu’elle respecte les normes de potabilité. Cela garantit que les consommateurs reçoivent de l’eau de haute qualité, sans risques pour leur santé.

Réactivité face aux problèmes

Grâce à l’auto-surveillance, Eau d’Azur peut détecter rapidement tout problème potentiel dans le système de distribution. En identifiant rapidement les anomalies, il est possible d’agir au plus vite pour résoudre les problèmes, minimisant ainsi les risques pour les usagers.

Prévention des contaminations

En surveillant chaque étape, de la ressource jusqu’aux robinets des usagers, Eau d’Azur peut prévenir toute contamination ou pollution qui pourraient survenir à n’importe quel stade du processus. Cela contribue à maintenir l’intégrité de la ressource en eau.

Confiance des usagers

Les consommateurs sont de plus en plus préoccupés par la qualité de l’eau qu’ils consomment. En mettant en avant ses pratiques d’auto-surveillance, Eau d’Azur renforce la confiance des usagers en garantissant son engagement envers la sécurité et la qualité de l’eau potable.

Transparence et responsabilité

En adoptant des méthodes d’auto-surveillance, Eau d’Azur démontre sa transparence et sa responsabilité envers les usagers et les autorités de régulation. Les données collectées et les actions entreprises peuvent être facilement vérifiées, ce qui renforce sa crédibilité.

Les pratiques d’auto-surveillance, de la ressource en eau jusqu’aux robinets des usagers, démontrent l’engagement d’Eau d’Azur envers la qualité de l’eau, la sécurité des usagers et le respect des réglementations, tout en renforçant la confiance des consommateurs.



Mélissa, technicienne de laboratoire à l’usine de Super-Rimiez

Optimisation des ressources

L’auto-surveillance permet également d’optimiser l’utilisation des ressources en identifiant les endroits où des améliorations sont nécessaires. Cela contribue à une meilleure gestion de l’eau et à des économies à long terme.

Nombre de prélèvements effectués en 2023 :

Prélèvements	ARS (officiel)	Eau d’Azur (auto-surveillance)	Total
Eau brute	137	311	448
Eau traitée	1 989	3 271	5 260
Total	2 126	3 582	5 708

Ces prélèvements ont permis les analyses de nombreux paramètres tout au long de l’année comme indiqué dans le tableau ci-dessus, à partir de prélèvements ponctuels réalisés à différentes étapes :

- Sur la ressource (mesure de la conformité de l’eau brute à un usage d’eau potable) ;
- Sur l’eau traitée à l’usine de production avant sa mise en distribution (mesure de l’efficacité du traitement) ;
- Et enfin, sur le réseau de distribution (réservoirs, usagers...) pour la conformité sanitaire.

Nombre de paramètres analysés, effectués en 2023 :

Paramètres analysés	ARS (officiel)	Eau d’Azur (auto-surveillance)	Total
Total	54 988	24 772	79 760

En synthèse, à partir de ces 5 260 prélèvements sur l’eau traitée, 79 760 paramètres ont été analysés en 2023.

Deux types de paramètres sont surveillés :

- Les paramètres physico-chimiques**
- Les analyses permettent de s’assurer par exemple que la dureté de l’eau, la turbidité ou la teneur en sels minéraux respectent les normes de potabilité. Ces analyses comportent également la recherche de certains contaminants comme les pesticides, le plomb ou l’arsenic ;
- Les paramètres bactériologiques**
- Ce sont les témoins d’une éventuelle contamination microbiologique dans l’eau pouvant provoquer des troubles graves (gastroentérites...).

Les taux de conformité sur l’année 2023 :

Année 2023	Conformité microbiologique	Conformité physico-chimique
Rive Droite du Var	100%	99,5%
Nice	100%	99,7%
Communes de l’Est	100%	100%
Moyen Pays	100%	99,1%
Tinée	97,6%	98,4%
Vésubie	98,9%	96,8%

Les résultats sur 2023 montrent une qualité d’eau très satisfaisante sur tout le périmètre Eau d’Azur. Depuis la création d’Eau d’Azur, de nombreux investissements ont été réalisés pour fiabiliser les traitements, en particulier sur le Haut Pays. Ils ont été renforcés pour faire face aux conséquences de la tempête Alex. Les ressources situées sur le périmètre de la Métropole Nice Côte d’Azur ne sont pas concernées par la problématique des micropolluants tels que les pesticides et nitrates par exemple.

Gestion de la Tempête Aline

La tempête Aline a marqué une période de défis importants pour Eau d'Azur, rappelant les souvenirs encore vifs de la tempête Alex. Nos équipes ont fait preuve d'un engagement et d'une solidarité exemplaires pour surmonter cette crise.

Suite à l'annonce de la Vigilance Rouge, la direction a activé sa cellule de crise dès le jeudi soir. Toutes les équipes ont été pleinement mobilisées, avec une vigilance accrue pour faire face à la situation. Comparativement à la tempête Alex, notre réactivité et notre préparation ont été renforcées, nous permettant d'agir plus rapidement et de manière plus coordonnée.

Les secteurs de la Vésubie et de la Tinée ont été les plus sévèrement impactés par la tempête Aline. Nos

équipes, accompagnées de Vincent PONZETTO et Hervé PAUL, ont été déployées sur place pour assurer la continuité des services. À l'instar de la tempête Alex, ces zones ont nécessité une attention particulière et des efforts intensifs pour restaurer les infrastructures critiques.

La situation a été maîtrisée grâce à une surveillance constante de nos réseaux d'eau et à un suivi rigoureux du bon fonctionnement des stations d'épuration sur l'ensemble du territoire de la Métro-

pole Nice Côte d'Azur. Ayant capitalisé à la gestion de la tempête Alex, nous avons pu appliquer les leçons apprises pour améliorer notre réponse aux urgences et minimiser les interruptions de service.

Nos équipes ont déployé des efforts considérables pour faire face à la situation. Un fort élan de solidarité a été observé parmi les collaborateurs, chacun étant pleinement impliqué pour éviter tout problème. Cette mobilisation rappelle celle de la tempête Alex.



Canal de la Vésubie après la Tempête Aline



Dégât de la Tempête Alex



Prise d'eau de Saint-Jean-la-Rivière suite au passage de la Tempête Alex

Gestion de crise : simulation et amélioration continue

En juin 2023, Eau d'Azur a organisé un exercice de crise en collaboration avec le prestataire ES², visant à tester notre capacité de réaction face à des situations critiques. Cet exercice, qui portait sur la sécurité de nos installations, simulait une intrusion et une pollution intentionnelle sur l'un de nos sites ainsi qu'une rupture majeure de canalisation à proximité d'un hôpital.

Cette simulation a mobilisé de nombreux services d'Eau d'Azur, permettant de mettre en lumière :

- Nos méthodes et techniques pour détecter, prévenir et répondre aux crises, tout en minimisant leurs impacts.
- La compétence et la formation de notre personnel, essentiels pour garantir une réponse rapide et efficace.

L'objectif principal de cet exercice était de renforcer nos plans de gestion de crise, en les rendant toujours plus efficaces et opérationnels, à travers une simulation réaliste.

Lors de la première simulation d'intrusion et de pollution, Eau d'Azur a prouvé sa capacité à mobiliser rapidement son personnel et à activer efficacement la chaîne d'alerte entre notre Centre de Régulation des Crises (CRC), notre service de Quart, nos équipes d'exploitation et notre service Qualité de l'eau. Cette coordination a permis une intervention rapide avec les premières mesures de sécurisation et de prélèvement.

La deuxième simulation portait sur une rupture de canalisation près d'un hôpital, simulée lors de manœuvres de vannes pour isoler un réservoir. Cet événement a également démontré la réactivité de nos équipes de distribution et de notre encadrement.

À l'issue de cet exercice, plusieurs actions ont été retenues :

- Réviser notre fiche réflexe en cas d'intrusion,
- Améliorer la communication et la traçabilité de nos actions via notre logiciel de gestion JAGUARDS,
- Mettre en place des solutions d'urgence pour nos clients sensibles, tels que les hôpitaux, incluant le transport et l'approvisionnement en eau.

Cet exercice a souligné l'importance d'organiser annuellement des simulations de crise, tant au niveau local dans nos agences et services qu'à une échelle plus large, afin de se préparer aux crises majeures, comme celles que nous avons vé-



©Mathilde MOREL

Équipe cellule de crise

cues lors des tempêtes Alex et Aline. Pour l'avenir, Eau d'Azur prévoit de réaliser au minimum deux exercices de crise par an, afin de renforcer notre préparation face à des situations inhabituelles. Chaque exercice est une occasion

précieuse pour tirer des leçons et progresser ensemble, garantissant ainsi une amélioration continue de notre capacité à maîtriser les risques.

UN MÉTIER, UNE EXPERTISE.



Julien FELLINI
Détection et Protection Cathodique

“
**Je te dirai simplement :
j'aime mon métier !
Aujourd'hui, j'ai trouvé
du sens à mon travail.
L'équipe est super
et je suis à ma place.**”

Peux-tu nous décrire ton parcours ?

J'ai commencé en 1998 à la CEO (Compagnie des Eaux et de l'Ozone) à Saint-Laurent-du-Var comme apprenti, à seulement 16 ans, pour obtenir mon CAP Plombier. J'y suis resté de nombreuses années et en 2008, j'ai intégré le service maintenance de régulation et j'ai commencé à travailler sur la protection cathodique au sein de la même agence.

C'est en 2019 que ma carrière a pris un nouveau tournant. J'ai rejoint Eau d'Azur pour me spécialiser dans la protection cathodique et les loggers

acoustiques. La protection cathodique est une technique qui permet de prévenir la corrosion des infrastructures métalliques en contact avec un électrolyte, tandis que les loggers acoustiques détectent les fuites d'eau en écoutant les bruits dans les canalisations.

En 2023, j'ai passé une certification très exigeante : secteur terre niveau 2. J'ai dû me remettre à réviser et à étudier, aidé par mes enfants qui m'interrogeaient sur les leçons. Revoir des formules de chimie ou d'élec-

tricité, c'était du chinois pour moi au début ! J'ai fait ma formation avec des ingénieurs et je ne me sentais pas toujours au niveau. Mais grâce à mes années de travail sur le terrain, j'ai réussi cette certification. C'est l'expérience qui a fait la différence ! Aujourd'hui, je peux dire que nous ne sommes pas nombreux en France à l'avoir, et j'en suis très fier ! Cette réussite m'ouvrira de nouvelles perspectives et je souhaite continuer à progresser avec d'autres certifications.

Ton métier a-t-il évolué ?

Oui, on a ajouté le secteur Mer à nos responsabilités, où nous contrôlons les émissaires en mer des stations d'épuration (STEP), notamment celle d'Haliotis. Les mesures en mer sont réalisées par une équipe de plongeurs.

Je n'ai pas vraiment de journée type, ce qui rend mon métier très enrichissant. Je surveille plus de 1000 loggers et en fonction des résultats, je travaille en collaboration avec mes collègues. Je peux solliciter le service de recherche de fuites, les inspecteurs et les équipes travaux. Pour les protections cathodiques, je réalise deux mesures par an sur chacun des points identifiés sur les réseaux et, en cas de dérives, je recherche les défauts pour proposer des solutions adaptées.

Sur quels projets travailles-tu actuellement ?

Je travaille sur le renouvellement d'un poste au Broc, la création d'une installation de soutirage à Saint-Laurent-du-Var et je mène des campagnes de mesure en mer. Je pose également des loggers pour la surveillance des digues du SMIAGE sur le bord des cours d'eau, ce qui aide à la fois à la gestion des ressources en eau et à la prévention des inondations. De plus, je participe à un projet innovant qui consiste à identifier la présence de fuite à l'aide de la fibre optique.

Rencontres-tu des difficultés dans ton métier ?

La principale difficulté est la gestion du retour d'informations lorsque je fais appel aux différents services. La coordination entre les équipes peut être complexe.

Comment est composé ton service ?

Nous travaillons principalement à trois sous la direction de Fabrice RIFI notre manager. Olivier CATTEAU s'occupe de la télérelève, Franck LAPIRA de la sectorisation et moi des protections cathodiques.

As-tu une anecdote professionnelle à partager ?

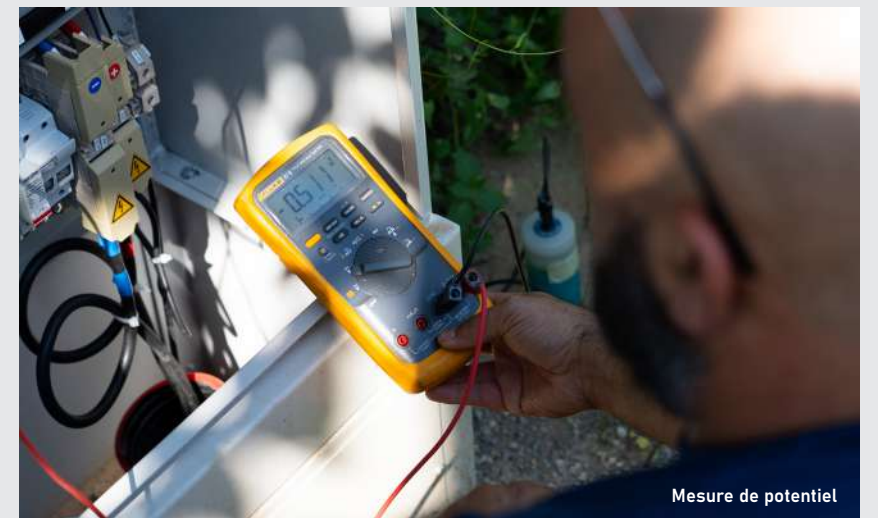
Une fois, j'ai laissé un logger au bureau qui enregistrerait tous les bruits. Le lendemain, en l'écoutant, nous avons entendu une chouette ! Cela prouve l'efficacité de nos loggers.

Et pour conclure ?

Je te dirai simplement : j'aime mon métier ! Aujourd'hui, j'ai trouvé du sens à mon travail. L'équipe est super et je suis à ma place.



Contrôle du dispositif du poste de protection cathodique



Mesure de potentiel

Nettoyage des bassins d'eau brute

Le mois de juillet a été propice à la réalisation du nettoyage des 4 160 m² de surface du bassin de réserve d'eau brute nord de l'usine de Super-Rimiez. Cette opération est cruciale pour assurer le bon fonctionnement de nos installations et la qualité de l'eau brute stockée.

Pour cette mission, une pelle mécanique a été déployée pour procéder à l'enlèvement des sédiments présents au fond du bassin. Ces sédiments, une fois extraits, ont été acheminés vers des sites de stockage spécialisés, respectant ainsi les normes environnementales et de sécurité.

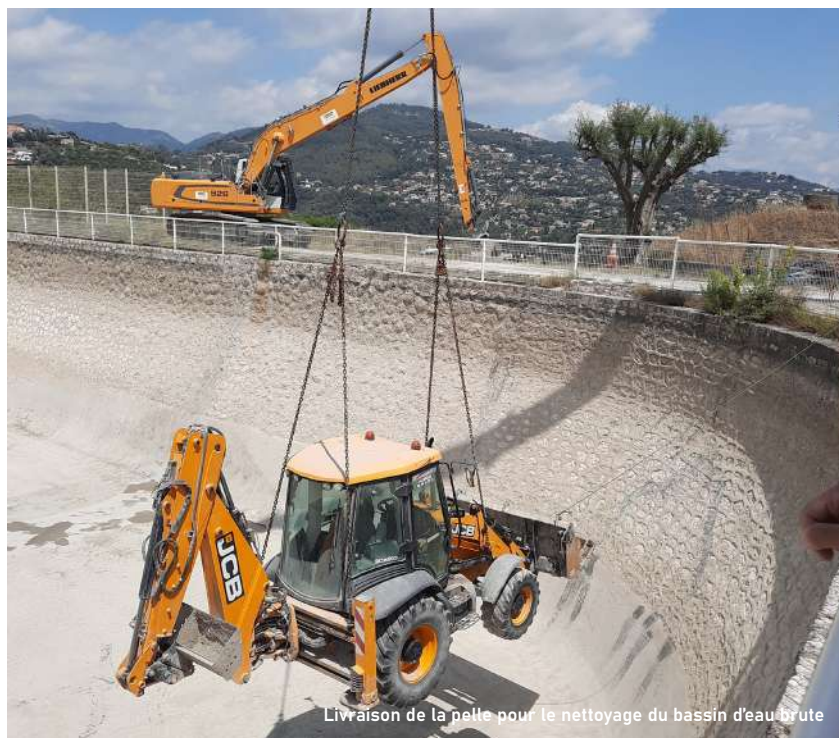
Au cours du nettoyage, les agents ont observé un phénomène intéressant : au fond de la cuve, les conditions de soleil et d'humidité ont permis aux graines naturellement présentes dans le limon de germer sur les sédiments à l'air libre. Ce phénomène souligne l'importance d'un entretien régulier pour éviter toute interférence biologique qui pourrait affecter la qualité de l'eau. Une fois le curage terminé, les équipes d'Eau d'Azur ont effectué une visite de l'ouvrage et un contrôle rigoureux du génie civil. Cette inspection visait à vérifier le bon fonctionnement du bassin et à identifier toute réparation éventuelle nécessaire pour maintenir les standards élevés de nos infrastructures.

La phase finale de cette opération a consisté en la remise en eau du bassin. Deux jours ont été nécessaires pour récupérer la capacité totale de ces réserves. Cette étape est essentielle pour garantir la continuité de l'approvisionnement en eau brute.

Cette intervention de nettoyage du bassin de réserve d'eau brute nord de l'usine de Super Rimiez reflète notre engagement à maintenir nos infrastructures en parfait état de fonctionnement. Elle permet également d'assurer la qualité et la sécurité de l'eau brute, éléments essentiels à notre mission.



Nettoyage du bassin d'eau brute de l'usine de Super-Rimiez



Livraison de la pelle pour le nettoyage du bassin d'eau brute



Jean-Claude GROSSI
Responsable de l'usine Super-Rimiez
et du Canal de la Vésubie

Qui s'occupe de ce travail ?

Nous faisons appel à la société Veolia Agriculture, qui est spécialisée dans la gestion des déchets issus du traitement de l'eau potable et de l'assainissement.

Que deviennent les sédiments après leur extraction ?

Les sédiments sont transportés vers des centres de traitement agréés. La majeure partie est ensuite utilisée dans des processus de valorisation agricole, ce qui permet une seconde vie utile à cette matière.

Quelle est la fréquence de nettoyage des bassins d'eau brute ?

Actuellement, nous nettoyons les bassins en moyenne tous les trois ans. Cette fréquence pourrait augmenter à cause des épisodes météorologiques extrêmes qui se multiplient, comme nous l'avons vu avec les tempêtes Alex ou Aline.

Comment gérez-vous le fait qu'un bassin soit à l'arrêt pendant ces opérations ?

Pendant les travaux, la capacité de réserve de l'usine de Super Rimiez passe de 50 000 à 25 000 m³. Pour éviter tout impact sur l'approvisionnement, nous planifions cette opération avant la période de forte consommation, qui commence mi-juillet. De plus, nous avons mis en place des moyens de secours : des forages, des stations de pompage d'urgence, et des renforcements de capacité au niveau de plusieurs stations. Cela nous permet de travailler sereinement.

Pourquoi ce nettoyage est-il nécessaire ?

C'est essentiel pour maintenir la capacité de nos réserves d'eau brute. En effet, les sédiments qui s'accumulent au fond réduisent progressivement le volume disponible. Il y a aussi un enjeu sanitaire, car la présence de matière organique combinée à des températures élevées favorise le développement des algues. En outre, on doit prévenir la formation de poches de gaz toxiques, comme le sulfure d'hydrogène (H₂S), qui peuvent se développer dans les couches sédimentaires.



Bassin d'eau brute de l'usine de Super-Rimiez



Curage des sédiments

Un peu d'histoire : le Canal de la Vesubie



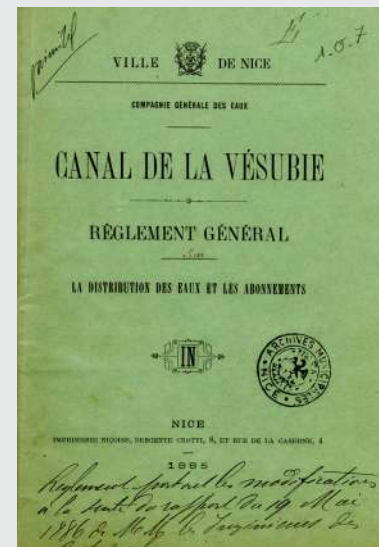
Canal de la Vesubie à Levens

Le Canal de la Vesubie est un ouvrage remarquable de l'ingénierie hydraulique de la fin du XIX^{ème} siècle. Conçu par l'ingénieur E. Delacroix en juillet 1879, sa construction fut réalisée par la Compagnie Générale des Eaux entre 1880 et 1886. Nos prédécesseurs ont ainsi construit un ouvrage extraordinaire pour l'époque, qui continue de nous servir aujourd'hui.

Dès le début du XX^{ème} siècle, le canal change de vocation pour devenir un élément clé du réseau d'alimentation en eau potable de l'agglomération niçoise. Ce changement reflète les besoins croissants en eau potable dus à l'urbanisation et à l'augmentation de la population dans la région.

Le Canal de la Vesubie s'étend sur une longueur de 29 km, reliant les sources de la Vesubie aux infrastructures de distribution d'eau de la région niçoise. Sa construction a nécessité des techniques avancées pour l'époque, incluant des tunnels, des aqueducs, et des conduites sous pression.

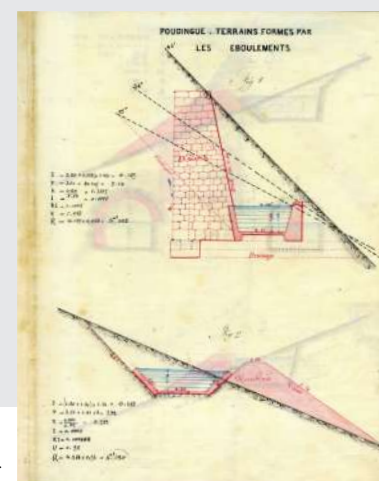
Aujourd'hui, le Canal de la Vesubie joue un rôle quasi exclusif dans l'approvisionnement en eau potable de la Métropole de Nice. Il est essentiel à la qualité de vie des habitants et à la gestion durable des ressources en eau.



Règlement général sur la distribution de l'eau et les abonnements. Brochure imprimée. 1885.



Dossier photographique de l'éboulement à Castagniers sur le Canal de la Vesubie en 1960.



Avant-projet pour le Canal de la Vesubie. Encre sur toile enduite. 1866-1869.

L'entretien de cet ouvrage se traduit par une démarche essentielle, appelée « le chômage du canal », réalisée deux fois par an par l'équipe « du canal » de Eau d'Azur. Ce processus se déroule au printemps et à l'automne, et consiste à vider le canal pour en évaluer l'état. Il s'agit d'une phase cruciale qui permet d'effectuer un diagnostic complet de l'infrastructure, de repérer les éventuelles dégradations, et de planifier les réparations nécessaires pour maintenir le canal en parfait état de fonctionnement.

Au-delà des réparations, ce chômage est aussi l'occasion de nettoyer le canal des débris apportés par le milieu naturel. Alluvions, branchages, et pierres s'accumulent au fil du temps, et leur élimination est indispensable pour préserver la capacité d'écoulement de l'eau. Eau d'Azur veille ainsi à préserver ce joyau historique, qui, malgré son ancienneté, continue à remplir son rôle fondamental pour les Niçois.

En 2020, lors de la tempête Alex, le Canal de la Vesubie a subi des dommages importants, mettant en péril son fonctionnement. Grâce à des travaux de réhabilitation conséquents, Eau d'Azur a effacé les blessures causées par cet événement. Ces efforts ont une fois de plus souligné l'importance de cet ouvrage pour la population et l'engagement de la régie à le protéger et à l'entretenir.

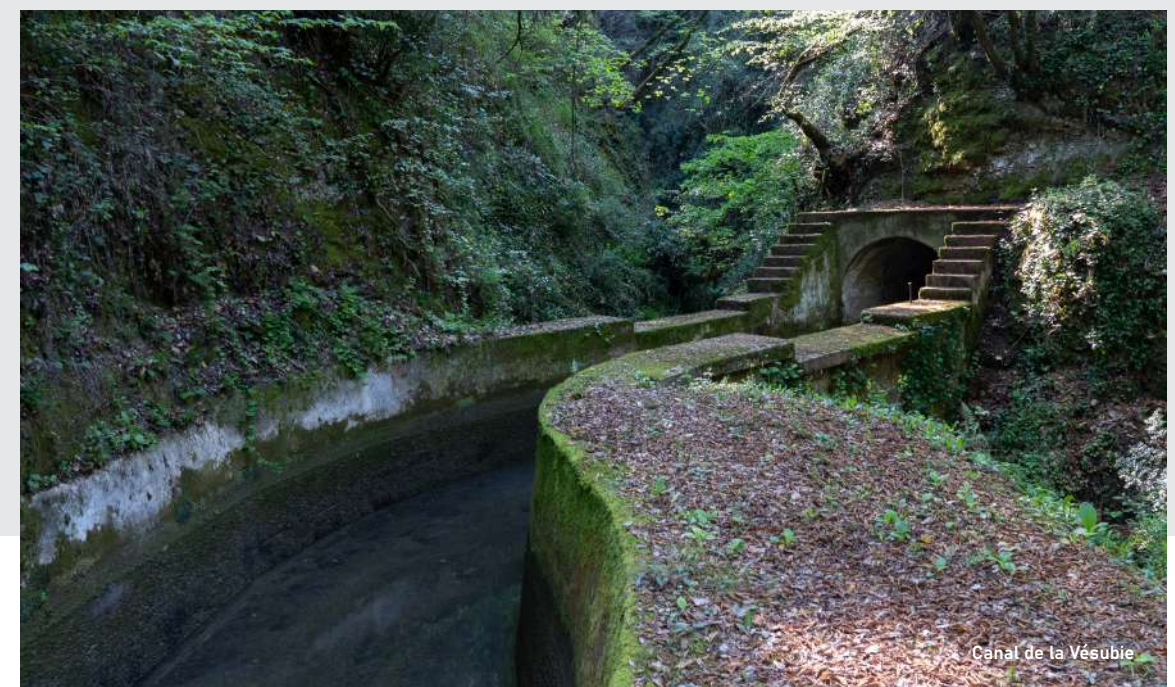
Ainsi, le Canal de la Vesubie n'est pas seulement un héritage du passé, mais un acteur essentiel du quotidien des usagers, conservé et valorisé par Eau d'Azur pour les générations à venir.



Chômage du Canal de la Vesubie



Alex, Rémi et Nicolas de l'équipe du Canal



Canal de la Vesubie

Les subventions du Département des Alpes-Maritimes

Dans le cadre du programme d'aide **GREEN DEAL « Gestion de la ressource en eau »**, le Département des Alpes-Maritimes a accordé à Eau d'Azur une subvention de 1 000 000 €, répartie sur deux projets.

Projet de sécurisation du Moyen Pays Rive Gauche du Var

Le projet de sécurisation du Moyen-Pays Rive Gauche du Var, permettant une augmentation des capacités de la liaison Rohière-Plan d'Ariou à Tourrette-Levens pour un montant de 1 100 000 € a été subventionné par le Département des Alpes Maritimes à hauteur de 500 000 €.

La conduite de transport et d'alimentation entre les quartiers de

La Rohière et Plan d'Ariou était vétuste et sous-dimensionnée pour un projet de sécurisation.

Nos équipes ont réalisé des travaux de sécurisation de cette conduite de transport sur environ 900 mètres.

Ces travaux ont donc en premier lieu permis d'économiser la ressource en eau. Le gain estimé sur

ce tronçon est d'environ 3 285 000 litres par an.

Ces travaux ont également permis d'alimenter tout point du secteur par deux ressources distinctes, à savoir, la nappe du Var à Castagniers et la Vesubie, garantissant ainsi l'approvisionnement en eau potable des 20 000 habitants du secteur.



Projet de sécurisation de Belvédère, Roquebillière, La Bollène-Vésubie et Lantosque

Le projet de sécurisation de Belvédère, Roquebillière, La Bollène-Vésubie et Lantosque consiste à réaliser une interconnexion pour un montant de 1 104 000 € subventionné par le Département des Alpes-Maritimes à hauteur de 500 000 €.

L'objectif est de sécuriser les communes de la Vesubie. Une première

phase consiste à réaliser une extension du réseau d'adduction en eau potable sur 2 760 mètres sur la RM2565 entre les communes de Roquebillière et de Lantosque, permettant d'interconnecter ces communes ainsi que La Bollène-Vésubie.

Ce nouveau réseau permet de restructurer les différents réseaux de

distribution existants à proximité de la RM2565 (quartiers du Gordo-lon et de Camp de Millo) identifiés comme vétustes et fuyards, et de réaliser ainsi une économie d'eau d'environ 4 200 000 par an.



Les subventions de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse : une aide précieuse

Les subventions de l'Agence de l'Eau représentent un soutien crucial pour Eau d'Azur, permettant de financer des projets stratégiques en matière de gestion de l'eau et d'assainissement. Ces aides précieuses renforcent notre capacité à moderniser nos infrastructures, à protéger les ressources en eau et à améliorer durablement les services rendus aux usagers.

Restructuration de l'ancien Canal de la Rive Droite du Var

Dans le cadre de la restructuration de l'ancien Canal de la Rive Droite du Var, trois conventions d'aide exceptionnelle ont été conclues au titre de l'effort de soutien national du contrat de progrès mis en place par les Assises de l'Eau, pour des travaux permettant la déconnexion des abonnés de l'ancien Canal de la Rive Droite du Var et l'abandon du réseau fuyard.

Une subvention de 429 912 € a été accordée à Eau d'Azur pour la réalisation des travaux de restructuration route des Pugets à Saint-Laurent-du-Var pour un montant de 650 410 €. Ce nouveau réseau d'eau potable a été réalisé sur 1 400 mètres, permettant l'amélioration de la desserte en eau pour environ 130 abonnés.

Une subvention de 327 915 € a été accordée à Eau d'Azur pour la réalisation des travaux de restructuration route de Gattières à La Gaude, pour un montant de 495 960 €. Ce nouveau réseau d'eau potable a été réalisé sur 900 mètres.

Une subvention de 431 480 € a été accordée à Eau d'Azur pour la réalisation des travaux de restructuration route du pont de la Manda à La Gaude, pour un montant de 616 400 €. Ce nouveau réseau d'eau potable a été réalisé sur 1 400 mètres.



Projet de sécurisation de Belvédère, Roquebillière, La Bollène-Vésubie et Lantosque

Dans le cadre de l'appel à projet de « sécurisation en eau potable », Eau d'Azur a engagé les travaux d'interconnexion de Belvédère, Roquebillière, La Bollène-Vésubie et Lantosque, pour un montant de 1 104 000 €. Ce projet est subventionné par l'agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE à hauteur de 546 600 €.

L'objectif est de sécuriser les communes de la Vésubie. Une première phase consiste à réaliser une extension du réseau d'adduction en

eau potable sur 2 760 mètres sur la RM2565 entre les communes de Roquebillière, La Bollène-Vésubie et Lantosque.

Ce nouveau réseau permet également de restructurer les différents réseaux de distribution existants à proximité de la RM2565 (quartiers du Gordolon et de Camp de Millo) identifiés comme vétustes et fuyards, et de réaliser ainsi une économie d'eau d'environ 4 200 000 litres par an.



Réhabilitation et renouvellement des réseaux vétustes d'eau potable et des réseaux d'eaux usées

Dans la galerie d'Isola 2000

Une aide de 366 500 € a été accordée à Eau d'Azur pour la réhabilitation du réseau d'eau potable vétuste dans la galerie d'Isola 2000.

Ces travaux de réhabilitation, d'un montant de 733 000 €, consistent à remplacer les conduites vétustes situées dans la galerie d'Isola 2000, après accord des propriétaires. Il s'agit également de déplacer certaines antennes en-dehors du bâtiment afin de limiter les tronçons en partie privative et faciliter les interventions. Le linéaire de réseau à poser est estimé à 1 090 mètres. Ces travaux permettront également la reprise des branchements des particuliers et des antennes dans la partie publique.



Chemin du Puy d'Auron à Saint-Étienne-de-Tinée

Une aide de 223 426 € a été accordée à Eau d'Azur pour le renouvellement du réseau vétuste et fuyard d'eau potable sur 860 mètres et le renouvellement des branchements pour un montant de travaux de 446 853 €.

Une aide de 171 062 € a été également accordée pour le renouvellement du réseau d'eaux usées, par la pose d'une canalisation sur 770 mètres et le renouvellement de 16 branchements, afin de supprimer les exfiltrations d'eaux usées et les infiltrations d'eaux claires pour un montant de travaux de 374 000 €.



Avenue Charles De Caqueray à Saint-Martin-Vésubie

Une aide de 493 416 € a été accordée pour des travaux de mise en conformité du système de collecte en lien avec la station d'épuration du Touron, afin de mettre en définitif le réseau d'eaux usées, par la pose d'une canalisation de 785 mètres. Cette opération, d'un montant de 986 832 €, a pour objectif la suppression des exfiltrations d'eaux usées vers le milieu naturel.

Une aide de 113 610 € a également été demandée pour un montant de projet de 227 220 €. Ces travaux consistent à renouveler et restructurer le réseau d'alimentation en eau potable vétuste, par la pose de 1 000 mètres de canalisation, afin de remédier aux pertes en eau.



Faits marquants 2023 : eau potable et assainissement

2023, une année riche en réalisations, en investissements, en travaux, marquée par des avancées majeures en matière d'eau et d'assainissement, renforçant ainsi notre engagement envers la protection de l'environnement.

FAITS MARQUANTS

Les faits marquants 2023

46

Les faits marquants 2023

L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives pour Eau d'Azur, tant dans la gestion de l'eau que dans l'assainissement. Des réalisations majeures ont permis de moderniser les infrastructures, d'améliorer la qualité des services et de répondre aux défis environnementaux, confirmant ainsi notre engagement pour un service durable et performant.

CARROS

Création de nouveaux forages au champ captant des Plans - Sécurisation de la desserte

À cause de deux années très sèches et de la baisse du niveau de la nappe phréatique du Var, Eau d'Azur a dû réaliser des nouveaux forages pour remplacer et compléter les puits existants. Deux nouveaux forages, chacun de 26 mètres de profondeur, ont été creusés pour puiser l'eau de la nappe et l'envoyer vers le réservoir d'eau potable des Rougières.

Ces travaux ont duré plus de 6 mois et ont impliqué :

- La réalisation de deux forages en acier de 600 mm de diamètre ;
- L'aménagement des têtes de forage ;
- Les travaux de terrassement et la pose de conduites d'eau potable de 250 à 350 mm de diamètre sur 250 m ;
- L'installation des pompes et des équipements hydrauliques et électriques nécessaires.

Ce projet a été réalisé par les équipes d'Eau d'Azur avec l'aide de plusieurs entreprises : Sondalp (réalisation des forages), Razel Bec (travaux de terrassement et génie civil) et Ciel (équipements électriques).

Les études et la pose des équipements hydrauliques et des conduites ont été effectuées par Eau d'Azur. Les travaux ont débuté fin février et se sont terminés en juin 2023. Les équipements électriques ont été installés par la suite, permettant la mise en service partielle des installations dès le début de l'été.

Ce projet ambitieux a été réalisé en un temps record grâce à la collaboration efficace de toutes les équipes. Il permet à Eau d'Azur de mieux se préparer pour les prochaines périodes de sécheresse et d'assurer une meilleure distribution d'eau potable.



1 370 000 € HT

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Reconstruction des réserves Jean Favre

Les réserves d'eau potable de l'usine Jean Favre sont composées de deux cuves, l'une de 6 000 m³ et l'autre de 3 000 m³, construites en 1898. Ces cuves alimentent plusieurs zones, dont le littoral et des communes voisines, ainsi que Monaco. Avec le temps, elles ont subi des dégradations, ce qui entraîne des fuites importantes et des problèmes de qualité de l'eau.

Les cuves ont des fissures et d'autres défauts à cause de leur ancienneté. Plusieurs tentatives de réparation ont échoué parce que les fissures sont encore actives. Des études détaillées ont été menées de 2016 à 2018 pour trouver des solutions, et il a été décidé de réhabiliter ces réservoirs tout en sécurisant l'alimentation en eau potable du littoral.

Le programme des travaux depuis 2018

- Amélioration du pompage : en 2018 et 2020, les stations de pompage ont été améliorées pour augmenter la capacité et la fiabilité.
- Extension du réservoir Saint Michel : en janvier 2022, une nouvelle cuve de 3 500 m³ a été construite pour renforcer le réseau.
- Connexion gravitaire : une nouvelle connexion a été créée entre les réservoirs pour contourner les cuves Jean Favre pendant leur reconstruction.
- Reconstruction des réserves Jean Favre : la reconstruction a commencé en octobre 2023 avec la construction d'un mur de séparation et la déconstruction de la vieille cuve de 3 000 m³.

Détails des travaux en 2023

- Études et préparations : les études préliminaires ont été réalisées par la Société du Canal de Provence. Le plan final inclut un nouveau mur de séparation et la construction d'une nouvelle cuve de 5 500 m³ ;
- Début des travaux : les travaux ont commencé en octobre 2023 et dureront 20 mois. La première phase a consisté à étanchéifier le mur de séparation pour éviter les infiltrations d'eau. Cette étape a nécessité de vider les deux cuves pendant 6 semaines, en utilisant une conduite de dérivation pour maintenir l'alimentation en eau.

Ces travaux visent à assurer une alimentation en eau fiable et de qualité pour les années à venir.



4 500 000 € HT

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

CAGNES-SUR-MER

Renouvellement du réseau d'eau potable sur 360 mètres

Les travaux engagés entre mai et septembre 2023 ont permis de renouveler des conduites fuyardes du réseau d'eau potable situées sur l'avenue de Grasse. Les anciennes canalisations dataient de 1940 et présentaient de nombreuses fuites sous la chaussée. Le volume d'eau économisé par an est estimé à environ 3 000 m³.



395 000 € HT

ISOLA

Renouvellement du réseau d'eau potable sur 360 mètres à Isola 2000

Le réseau actuel d'eau potable de la station d'Isola 2000 passe par une galerie technique ancienne et difficile d'accès. Pour améliorer cela, des travaux ont commencé à l'été 2022.

2022 : installation de 84 m de nouvelles canalisations en fonte de 200 mm de diamètre.

2023 : ajout de 300 m supplémentaires de canalisations.

2024 : installation de 375 m de canalisations sur la voirie et reprise des branchements existants de la galerie.

Des chambres de comptage ont été installées en limite de propriété pour faciliter la pose des compteurs et se conformer au règlement de distribution d'eau potable de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Ces travaux permettront de moderniser le réseau d'eau potable et de le rendre plus fiable et accessible pour les habitants d'Isola 2000.



950 000 € HT

LA GAUDE

Extension du réseau d'eau potable

Cette opération vise à déconnecter les abonnés actuellement alimentés par le Canal de la Rive Droite du Var (CRDV) à La Gaude et à les raccorder à des réseaux existants à proximité. L'objectif est de remplacer le vieux réseau CRDV, qui est très peu efficace avec un rendement de réseau d'environ 30%.

Route de Gattières

- Pose de canalisations : 800 mètres de canalisations en fonte de 250 mm de diamètre et 100 mètres de canalisations en fonte de 150 mm de diamètre ont été posés en tranchée ;
- Raccordements : connexion au sud avec un réseau en PVC de 110 mm de diamètre et au nord avec un réseau en fonte de 150 mm de diamètre ;
- Chambre de stabilisation : création d'une chambre pour stabiliser la pression et pour le comptage ;
- Connexions d'antennes : raccordement de 4 antennes existantes (100 à 200 mm de diamètre) qui desservent environ 80 abonnés.

Nord de la Route du Pont de la Manda

- Pose de canalisations : 700 mètres de canalisations en fonte de 100 mm de diamètre ont été posés en tranchée.
- Branchements : création de nouveaux branchements et reprise des branchements existants.

Les travaux de finition sur la route du Pont de la Manda seront achevés en 2024. Ils permettront d'améliorer l'efficacité du réseau d'eau et d'assurer une meilleure alimentation pour les habitants de La Gaude.

730 000 € HT

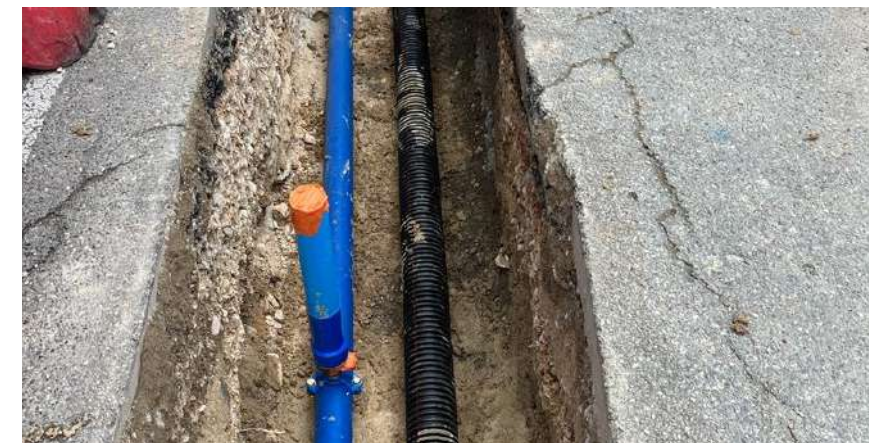
NICE

Renouvellement du réseau d'eau potable avenue de Gairaut

Ces travaux débutés en décembre 2022 ont consisté en la pose d'une canalisation en fonte de 100mm de diamètre sur une longueur de 260 mètres avec reprise des branchements existants.

L'objectif de ces travaux était de renouveler le réseau qui était vétuste et fuyard.

ENEDIS était en coordination avec Eau d'Azur sur ce projet.



205 000 € HT

NICE

Renouvellement du réseau d'eau potable - Avenue de Pessicart

Les travaux engagés entre février et mai 2023 ont permis de renouveler des conduites fuyardes du réseau d'eau potable situé sur l'avenue de Pessicart. Ce renouvellement de réseau a concerné un tronçon de 120 mètres composé de 2 conduites en fonte de diamètre 100 mm et de diamètre 200 mm et d'un tronçon de 60 mètres en PEHD de diamètre 63 mm.



205 000 € HT

VENCE

Renouvellement du réseau d'eau potable - Chemin des Salles

Le canal de la Gravière, réseau en acier de 300 mm de diamètre sur la portion de l'opération, a été posé en 1960. 30 fuites ont été recensées depuis 2 000.

Eau d'Azur a renouvelé une portion de 980 mètres de canalisation en acier de diamètre 500 mm entre le chemin de la Source et le n°1400 chemin des Salles, et a créé un réseau de distribution en fonte de 150 mm de diamètre sur 460 mètres pour y reporter les 16 branchements.

Le chantier s'est déroulé en deux phases. La première consistait à mettre en place de jour un bypass

provisoire aérien en PEHD de 280 mm de diamètre afin de maintenir l'alimentation en eau du secteur et à l'aval (du 17 octobre 2022 au 10 février 2023). La seconde phase

consistait à poser en lieu et place, de nuit, la nouvelle canalisation en acier de 500 mm de diamètre (du 11 mai 2023 au 14 mars 2024).



986 000 € HT

BELVÉDÈRE

Modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement

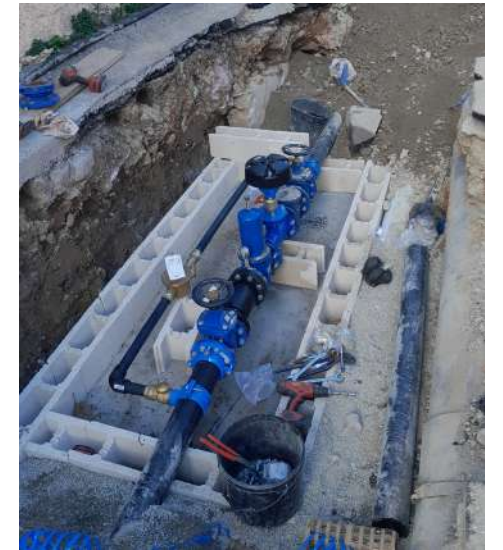
Eau d'Azur a réalisé des travaux pour améliorer le réseau d'eau potable et d'assainissement de la rue Navel à Belvédère. Ces travaux étaient nécessaires car l'ancien réseau était vétuste et insuffisant pour répondre aux besoins actuels.

Une nouvelle canalisation a été installée et 8 branchements existants ont été repris. Une chambre de détente a également été mise en place pour améliorer la distribution de l'eau.

Le réseau d'eaux usées, qui était endommagé, a été remplacé par une nouvelle canalisation en polypropylène. Cela a permis de reprendre 10 branchements, assurant ainsi un meilleur écoulement des eaux usées.

Ces travaux ont été coordonnés avec les travaux de voirie pour minimiser les perturbations. En 2023, ce chantier a coûté 178 000 € HT.

Ces améliorations garantiront une meilleure qualité de service et une gestion plus efficace des ressources en eau pour les habitants de Belvédère.



178 000 € HT

TOURRETTE-LEVENS

Renouvellement du feeder - Quartier Plan d'Ariou et La Rohière

Ces travaux ont consisté à renforcer la conduite de transport en acier de diamètre 350 mm sur 900 mètres et à remplacer la conduite d'alimentation sur 100 mètres, situées entre les quartiers de La Rohière et de Plan d'Ariou. La conduite de transport, sous-dimensionnée pour sécuriser l'ensemble de son périmètre de desserte, était également et vétuste (1950) générant de nombreuses fuites. En début d'été 2022, une fuite s'est notamment déclarée à proximité immédiate d'un bâtiment, ce qui a rendu la réparation très complexe. Des pertes d'eau importantes ont été déplorées sur ce secteur en forte tension au niveau des ressources.

Ces travaux ont été menés en grande partie en zone forestière avec des passages à forte pente, demandant l'utilisation d'engins adaptés.

Une chambre de vannes a été également construite pour l'exploitation de ce nouveau réseau.



900 000 € HT

RENOUVELLEMENT ET RENFORCEMENT DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES

SAINT-ÉTIENNE-DE-TINÉE

Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées

Le groupe d'entreprises DANA et DEL FABRO a achevé la première phase des travaux de rénovation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées sur le chemin du Puy à Auron. Ils ont installé 630 mètres de canalisations en fonte pour l'eau potable et 655 mètres de canalisations en polypropylène pour les eaux usées. Dans le cadre de ces travaux, conformément aux exigences du règlement du service de distribution d'eau potable de la Métropole Nice Côte d'Azur, les compteurs individuels ont été déplacés pour être accessibles depuis le domaine public.



570 000 € HT

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

Remplacement de la canalisation des eaux usées avenue Jean Mermoz

Dans le cadre du projet d'aménagements de voirie de l'avenue Jean Mermoz piloté par les Espaces Publics de la Métropole Nice Côte d'Azur et la Direction Territoriale Collines et Littoral Est, il a été décidé de renouveler la canalisation de refoulement en fonte par une conduite en PEHD et de poser une canalisation en Polymère Renforcé de fibres de Verre (PRV) avec création de 4 regards de visites et d'un abri contenant les vannes.

Les travaux ont été réalisés sans interrompre l'ancien réseau, afin d'éviter tout risque de déversement en mer.



195 000 € HT

CARROS

Travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eaux usées

À cause de nombreux débordements et effondrements, il a été décidé de remplacer le réseau d'assainissement entre la 1^{ère} Rue et la 7^{ème} Rue.

Les améliorations apportées sont les suivantes :

- Nouveau matériau : le nouveau réseau en Polyester Renforcé de fibre de Verre (PRV) est plus résistant ;
- Augmentation du diamètre : il a été augmenté de 250 mm à 500 mm pour mieux gérer les eaux usées ;
- Longueur et raccords : 1 400 mètres de canalisations ont été installées et 25 branchements repris.

Ces travaux permettront de réduire les débordements et d'assurer un meilleur fonctionnement du réseau d'assainissement.



1 005 000 € HT

SAINT-LAURENT-DU-VAR

Renouvellement du collecteur d'eaux usées avenue Frédéric Mistral

La construction d'un important complexe immobilier « SEA SIDE VIEW » et le réaménagement prévu de l'avenue Frédéric Mistral dans le cadre du futur passage de la ligne de tramway T4, a incité Eau d'Azur à procéder au renouvellement et au redimensionnement du collecteur d'eaux usées sur 180 mètres. Les enjeux de cette opération étaient multiples : il s'agissait de procéder à la mise en place d'une canalisation en grès de 200 mm de diamètre afin de se prémunir de toute infiltration d'eau de nappe phréatique présente sous cette avenue, de créer 5 branchements pour desservir le programme immobilier et enfin, de procéder à l'approfondissement du collecteur pour permettre le libre passage de la ligne de tramway. Les travaux se sont déroulés du 02 octobre au 17 novembre 2023. La mise en service du réseau s'est déroulée le 04 décembre 2023.

179 000 € HT

BEAULIEU-SUR-MER

Modernisation du réseau pluvial et création d'un nouveau réseau d'eaux usées

Les 4 communes situées à l'est de la Métropole Nice Côte d'Azur (Villefranche-sur-Mer, Beaulieu-sur-Mer, Èze, et Cap d'Ail) sont reliées à la station d'épuration de Nice Haliotis grâce à plusieurs postes de relevage.

À Beaulieu-sur-Mer, plusieurs problèmes de déversements d'eaux usées ont été identifiés. Ces déversements, et la localisation des points de sortie, posent des problèmes de santé publique.

L'objectif est de réduire au maximum les rejets d'eaux usées dans les zones sensibles afin de les limiter à des situations exceptionnelles. Pour cela, Eau d'Azur sépare les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales. Nous cherchons

particulièrement à protéger les zones de baignade, comme la Baie des Fourmis, et le port de plaisance.

Des études ont été menées pour comprendre les causes des débordements, qui ont permis de définir les solutions appropriées et de planifier les travaux nécessaires. En 2023, plusieurs actions concrètes ont été réalisées, comme le branchement des réseaux d'eaux usées des quartiers Nord et la connexion et la récupération des effluents boulevards Marioni et Joffre.

Ces actions visent à améliorer la gestion des eaux usées et à protéger l'environnement et la santé publique dans notre région.



560 000 € HT

■ RECONSTRUIRE ET SÉCURISER

LEVENS

Sécurisation du champ captant de Plan-du-Var

Le site des forages alimentant Plan du Var depuis le lit de la Vésubie a été largement érodé par la crue de la tempête Alex. Suite au projet de nouveau forage réalisé en 2022, une coque de protection en enrochement a été mise en œuvre dans le lit de la Vésubie permettant également un réaménagement du site. L'ouvrage de protection a pu faire ses preuves lors de la crue de la tempête Aline.



218 000€ HT

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

Restructuration du réseau d'eau potable à Salèse

Les travaux engagés entre novembre 2022 et mai 2023 ont permis de restructurer le réseau existant de l'une des principales alimentations de la commune. Deux réseaux ont été touchés par la tempête Alex en 2020. Pour remédier aux dysfonctionnements, un renouvellement a été nécessaire avec la pose de canalisation sur près de 3 000 mètres linéaires et la reprise de 10 branchements. Une chambre a été également réalisée avec des équipements de régulation à l'entrée du réservoir Scloss.

901 000€ HT

ROQUEBILLIÈRE

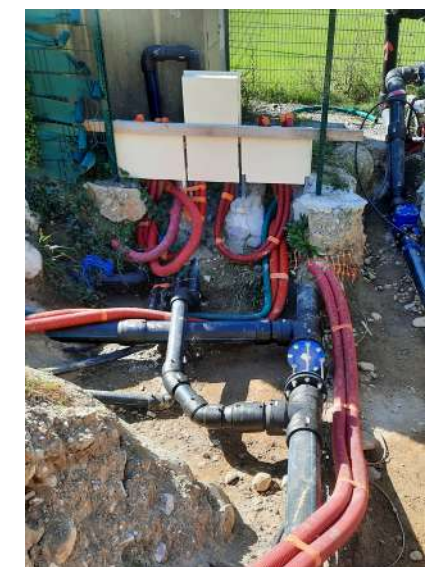
Réalisation d'un nouveau forage d'eau destinée à la consommation humaine

Après la destruction de la ressource en eau « Rues » par la crue de la Vésubie lors de la Tempête Alex en octobre 2020, la commune a dû trouver une nouvelle source d'eau potable.

Les actions entreprises :

- Utilisation du forage du stade communal : un local de traitement de l'eau par ultraviolet a été installé pour assurer l'alimentation en eau potable du village. Un réseau de transport de 450 mètres en PEHD de 180 mm de diamètre a également été mis en place.
- Nouveau Forage : en 2022, des études ont été menées pour réaliser et raccorder un nouveau forage, en collaboration avec la Société du Canal de Provence et l'hydrogéologue A La Source Conseil. Le forage de 20 mètres de profondeur a été réalisé fin 2022 par l'entreprise Forasud.
- Équipement et mise en service : en 2023, ce nouveau forage a été équipé d'une pompe capable de refouler 50 m³/h et raccordé à la station de traitement. La mise en service définitive a eu lieu en septembre 2023.

Grâce à ces travaux, la commune a pu récupérer son forage communal pour l'arrosage du stade et l'alimentation du nouveau bassin de baignade.



674 000 € HT

■ DES TRAVAUX SUR LE LONG TERME

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Pose d'un by pass entre le poste de refoulement du Mont Alban et le réservoir de la Moyenne Corniche

Ces travaux visent à garantir l'alimentation en eau du secteur du Col de Villefranche pendant les travaux sur les réservoirs Jean Favre et à acheminer l'eau du réseau de Nice vers le réseau du Littoral.

Les études ont été faites en 2021 par la Société du Canal de Provence. Une première phase de travaux a été réalisée fin 2021 – début 2022 par l'entreprise SADE CGHT. Une canalisation de 500 mm de diamètre et 300 mètres de long en plastique a été posée sur l'avenue Dunan Bonifassi. Les autorisations de passage des propriétaires ont été obtenues.

En 2022 et 2023, deux autres sections de canalisation, totalisant 630 mètres, ont été installées pour contourner les réservoirs Jean Favre. Des sondages ont été effectués pour préparer le dernier tronçon, qui permettra de remonter l'eau vers le réseau du Littoral. Des ajustements ont été nécessaires pour s'adapter aux réseaux existants et aux contraintes de circulation et d'accès à l'école Max Gallo. Les travaux seront finalisés en 2025.



1 200 000 € HT

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Réhabilitation et renforcement de la station de pompage de la Moyenne Corniche

En 2021, la Société du Canal de Provence a réalisé une étude pour renforcer la station de pompage. Après un appel d'offres début 2022, les travaux ont commencé en octobre 2022. Ils incluent la réhabilitation et le renforcement des trois groupes de pompage, le remplacement des trois moteurs pour augmenter le débit de 210 à 240 litres par seconde, et le renouvellement de la canalisation de refoulement et des équipements électriques.

Les entreprises INEO (pour les équipements de pompage et l'électricité) et Alpes Sud Canalisation – NEOCEN (pour la canalisation) réalisent les travaux. En 2023, les trois pompes ont été réhabilitées et l'installation électrique a été renouvelée. Le remplacement de l'automate est prévu pour janvier 2024.



1 360 000 € HT



Vers une transition écologique et durable

Eau d'Azur s'engage résolument dans une transition écologique et durable, en déployant des initiatives innovantes pour protéger les ressources en eau, améliorer le traitement des eaux usées et préserver la biodiversité. Ces actions visent à réduire l'empreinte environnementale de nos activités tout en garantissant un service de qualité, respectueux des écosystèmes, des enjeux climatiques et des générations futures.

ENVIRONNEMENT

Vers une transition écologique et une innovation durable	60
Eau d'Azur fait rimer climat et dynamisme	62
Réduction de l'empreinte carbone	64
Présent au Salon de la Transition Écologique	66
Immersion dans les métiers de l'eau	67
Eau d'Azur s'engage pour la planète !	68
Les découvertes de la nature : richesses cachées	69
Pêche de sauvegarde sur le Riou de Lantosque	71

Vers une transition écologique et une innovation durable

Eau d'Azur a franchi une étape significative en intégrant l'assainissement dans le périmètre de ses compétences.

Cette intégration a conduit à la création du Pôle Transition Ecologique et Innovation, marquant ainsi une volonté affirmée de devenir un acteur clé dans l'innovation et la transition écologique. Cette initiative s'inscrit dans un contexte de changement climatique, soulignant la nécessité d'adapter les activités pour protéger l'environnement. La stratégie de Transition Ecologique et Innovation d'Eau d'Azur est élaborée en conformité avec le contrat d'objectifs signé entre la Métropole et l'Agence de l'Eau.

Stratégie Transition Écologique et Innovation

1. Réduction des empreintes

Objectif : diminuer les empreintes environnementales en eau, énergie, Gaz à Effet de Serre (GES), matières et matériaux, notamment les plastiques, ainsi qu'en numérique.

- Sobriété** : mise en place de mesures visant à réduire la consommation d'eau et d'énergie, en privilégiant des pratiques et technologies économes.
- Efficacité** : amélioration des rendements des systèmes de distribution d'eau potable et des infrastructures d'assainissement, pour une utilisation plus efficace des ressources.
- Complémentarité d'usages** : développement de solutions alternatives ou substitutives pour répondre aux besoins en eau, comme la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) et la collecte des eaux de pluie.

Actions clés

- **Plan d'Économie d'Eau** : intégration de mesures pour améliorer les rendements, réduire les pertes d'eau et promouvoir l'utilisation de ressources alternatives.
- **Réduction des Plastiques** : initiatives pour minimiser l'utilisation des plastiques dans les opérations quotidiennes et encourager le recyclage.

2. Résilience

Objectif : identifier et anticiper les aléas et risques climatiques à court, moyen, et long termes, afin de renforcer la résilience des systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

Actions clés

- **Étude de Vulnérabilité** : analyse des risques liés aux changements climatiques pour les infrastructures existantes.
- **Plans de Contingence** : développement de plans d'action pour faire face aux événements climatiques extrêmes, comme les sécheresses et les inondations.

3. Biodiversité

Objectif : minimiser les impacts des activités sur l'environnement et la biodiversité, en lien avec la Stratégie Ville Perméable.

Actions clés

- **Protection des Écosystèmes Aquatiques** : programmes de surveillance et de protection des cours d'eau et des zones humides.
- **Réduction des Pollutions** : mise en œuvre de techniques de traitement des eaux usées plus respectueuses de l'environnement pour réduire les rejets polluants.

4. Innovation

Objectif : promouvoir une culture de l'innovation pour faire d'Eau d'Azur un terrain fertile à l'expérimentation et à la mise en œuvre de solutions innovantes.

Actions clés

- **Laboratoire d'Innovation** : création d'un espace dédié à l'expérimentation de nouvelles technologies et pratiques.
- **Projets Pilotes** : lancement de projets pilotes pour tester et évaluer de nouvelles approches dans la gestion de l'eau et des infrastructures d'assainissement.

5. Sensibilisation et Acculturation

Objectif : sensibiliser les employés et le public aux enjeux du changement climatique et de la préservation des ressources en eau.

Actions clés

- **Campagnes de Sensibilisation** : organisation de campagnes pour informer sur les impacts du changement climatique et les bonnes pratiques à adopter.
- **Formations Internes** : programmes de formation pour les employés sur les nouvelles technologies et pratiques durables.

BILAN MÉTABOLIQUE

Dans le cadre de cette stratégie, Eau d'Azur s'est engagée dans une étude métabolique pour analyser les flux d'énergie et de matière sur le territoire. Cette analyse permettra d'optimiser les flux de ressources et de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

Objectifs :

- Optimisation des flux : identifier les opportunités pour réduire les consommations et les pertes de ressources.
- Monitoring de l'efficacité : utiliser les résultats de l'étude pour évaluer l'impact des actions de transition écologique et ajuster les stratégies en conséquence.

OBJECTIFS TRANSVERSAUX DU PÔLE

Le Pôle vise également à atteindre des objectifs transversaux, tels que :

- Renforcer les collaborations avec d'autres régies, collectivités, et organismes de recherche pour mutualiser les efforts et les connaissances ;
- Favoriser la communication et la collaboration entre les différents services d'Eau d'Azur pour une approche intégrée de la transition écologique ;
- Développer une culture d'entreprise forte autour de l'engagement écologique, en renforçant le sentiment de fierté et de sens des missions au sein des équipes.

C'est une nouvelle ère pour Eau d'Azur : les actions entreprises montrent une détermination à répondre aux défis environnementaux actuels et futurs, en renforçant les partenariats et en développant une culture d'innovation et de résilience. Eau d'Azur s'affirme ainsi comme un acteur essentiel de la transition écologique, prêt à relever les défis de demain.

Eau d'Azur fait rimer climat et dynamisme avec la Fresque du Climat

L'année 2023 a été marquée par le déploiement d'une action forte et engagée d'acculturation aux enjeux liés au changement climatique : la sensibilisation de l'ensemble des agents par la Fresque du Climat.

En 9 mois seulement, ce sont ainsi près de 600 agents au global qui ont été sensibilisés, à travers 80 ateliers réalisés, animés par une équipe de 10 agents-fresqueurs internes. Le parti pris a été d'inscrire cette démarche de sensibilisation dans le concret et de l'appliquer à la stratégie globale de transition écologique de Eau d'Azur, en axant la phase d'idéation sur des propositions d'actions à mettre en pratique au sein de notre structure et dans nos cœurs de métiers.

L'objectif est de collégialement contribuer à l'identification de pistes de solutions pour réduire l'Empreinte Carbone de l'ensemble des activités de Eau d'Azur. Ces ateliers, volontairement constitués de profils métiers hétérogènes, ont également permis de créer des échanges riches et inspirants inter-services, et ont participé à nourrir la culture d'entreprise et le sentiment de fierté et d'engagement dans nos missions.



Collaborateurs formés à la Fresque du Climat



Collaborateurs formés à la Fresque du Climat



Collaborateurs formés à la Fresque du Climat

L'ensemble des agents ont formulé près de 250 propositions d'actions/idées, qui ont ensuite été étudiées, criblées, et alimentent aujourd'hui les démarches structurantes suivantes :

- Plan d'actions de réduction de l'Empreinte Carbone de Eau d'Azur ;
- Plan d'économie Circulaire ;
- Plan d'actions Biodiversité ;
- Plan d'actions global transition écologique et innovation ;
- Actions du groupe de travail Eau d'Avenir sur la transition écologique et l'économie circulaire.

Cette démarche de sensibilisation aux enjeux liés au changement climatique par la Fresque du Climat se poursuit et s'inscrit dans le parcours d'intégration / formation des nouveaux arrivants à raison de quelques fresques par an.

Et nos fresqueurs, ils en pensent quoi ?



Arnaud
Directeur Technique et Innovation

« J'ai particulièrement apprécié animer ces ateliers de sensibilisation aux enjeux climatiques, pour la richesse des informations qu'ils contiennent, mais aussi pour celle liée aux belles opportunités de rencontres et d'échanges associés avec des collaborateurs aux sensibilités différentes. Ces moments privilégiés ont confirmé à quel point le collectif d'Eau d'Azur était précieux, tant humainement que professionnellement. En témoignent l'intensité des débats qui ont lieu et la multiplicité des idées qui remontent. Je suis fier et heureux d'avoir été impliqué dans le déploiement de la Fresque du Climat. »



Claire
Responsable Service Foncier

« J'ai apprécié de pouvoir échanger sur ce sujet avec des personnes issues de différents sites et métiers de la régie et que je ne connaissais pas. Je me suis sentie utile. »



Amaury
Chargé Études PTGE et économie d'eau

« La préservation de l'environnement a toujours été importante pour moi. Les effets du changement climatique nous touchent tous mais la compréhension des phénomènes liés est plus complexe. Le fait de vulgariser les aspects scientifiques afin que chacun puisse connaître les causes et les conséquences est primordiale. Quand on connaît on peut agir pour préserver l'environnement. Les échanges collectifs avec les différentes personnes sont un atout pour l'enrichissement personnel et le partage de solutions permettent une approche plus positive du changement climatique. Avec une conviction forte partagée lors des ateliers : tout le monde peut et doit faire sa part, il ne faut pas la minimiser ni regarder ce que fait le voisin. »



Agathe
Data Scientist

« A mes yeux, la Fresque du Climat permet de faire vivre le sujet du changement climatique et surtout de faire passer le message que ce n'est pas une fatalité : notre avenir dépend de nos actions. »

“ Notre avenir dépend de nos actions ”

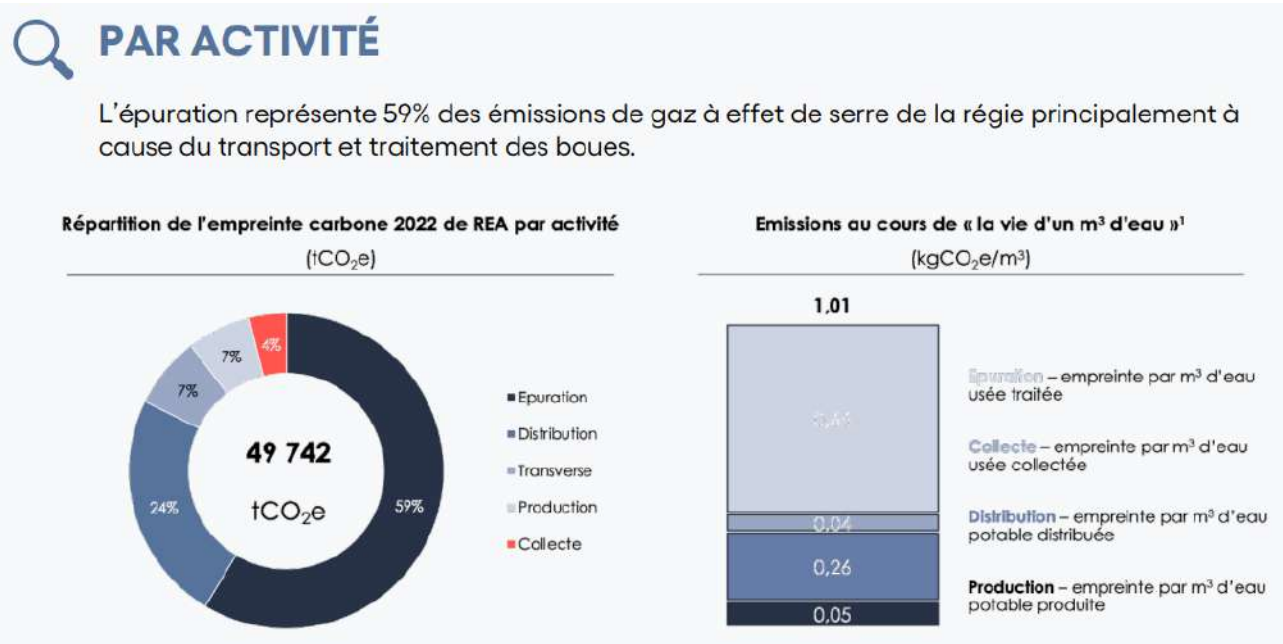


Plus de 600 agents Eau d'Azur sensibilisés à la Fresque du Climat

Eau d’Azur s’engage dans la réduction de son empreinte carbone avec un plan de décarbonation ambitieux

En 2023, Eau d’Azur a franchi une étape clé dans sa stratégie environnementale en réalisant son Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES), basé sur les données de l’année 2022. Ce bilan, réalisé dans le cadre de ses obligations réglementaires, constitue un levier essentiel pour la mise en place de sa démarche globale de réduction de ses empreintes, et en particulier de son empreinte carbone.

Pour l’année 2022, les émissions totales de gaz à effet de serre générées par l’ensemble des activités d’Eau d’Azur, incluant l’alimentation en Eau Potable et l’Assainissement, s’élèvent à 49 742 tonnes équivalent CO2. Ces émissions se répartissent selon les différentes activités de l’organisme, reflétant ainsi l’empreinte environnementale de ses opérations.



Ces ateliers « d'idéation » ont permis d'identifier et de quantifier les réductions potentielles d'émissions possibles, notamment grâce à l'adoption de nouvelles technologies et au déploiement d'énergies renouvelables. Les efforts visent également à prévenir certaines émissions, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs de réduction.



■ UNE TRAJECTOIRE AMBITIEUSE POUR 2030

Le plan de décarbonation établi par Eau d’Azur fixe une trajectoire ambitieuse à horizon 2030, avec des objectifs clairs et des actions rigoureuses. Parmi ces initiatives, le projet Haliotis 2, qui prévoit l’incinération des boues d’épuration, permettra de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre en limitant le transport et l’utilisation de réactifs. À lui seul, ce projet pourrait diminuer de plus de 5 000 tonnes de CO2 équivalent l’empreinte carbone actuelle d’Eau d’Azur.

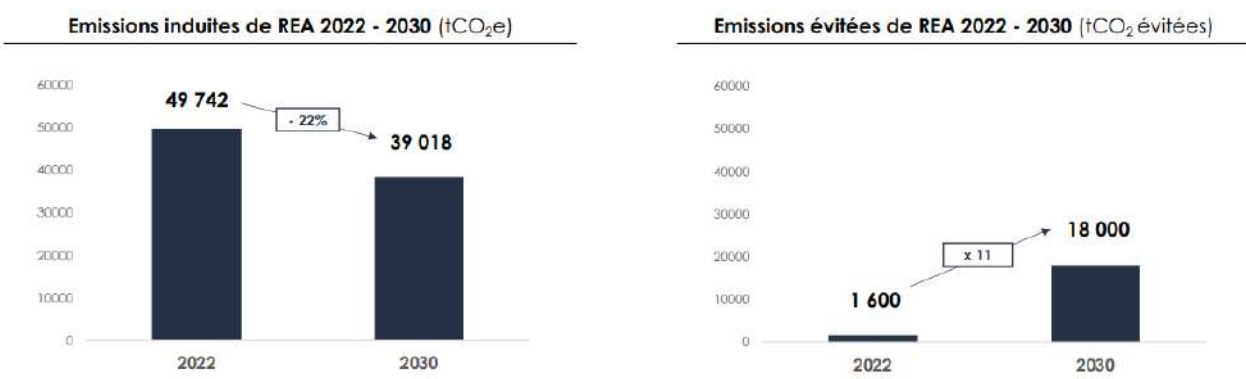
Grâce à cette démarche collective et structurée, Eau d’Azur s’engage pleinement dans la lutte contre le changement climatique, tout en consolidant son rôle d’acteur public responsable et innovant dans la gestion de l’eau et de l’assainissement. Le respect de cette trajectoire de réduction d’ici 2030 permettra de renforcer encore davantage son impact positif sur l’environnement, tout en assurant la pérennité de ses missions au service des usagers et des territoires.

■ UN PLAN DE DÉCARBONATION STRUCTURÉ ET COLLECTIF

Dans la continuité de la réalisation du BEGES, Eau d’Azur a défini une trajectoire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre en collaboration avec le cabinet de conseil Carbone 4. Ce plan de décarbonation repose sur un ensemble d’actions concrètes, issues des expertises internes et des idées proposées lors de plusieurs ateliers thématiques.

- Plus de 40 collaborateurs d’Eau d’Azur, issus de divers secteurs, ont participé à ces ateliers pour élaborer des propositions visant à réduire les émissions des activités suivantes :

- Épuration ;
 - Production d’eau potable ;
 - Réseaux (distribution et collecte) ;
 - Travaux ;
 - Activités transverses : missions support, gestion des bâtiments, mobilité des salariés, etc.



Eau d'Azur au Salon de la Transition Écologique de Cagnes-sur-Mer : agir pour la préservation de la ressource en eau

En 2023, Eau d'Azur a renforcé son engagement en participant activement au Salon de la Transition Écologique organisé par la Ville de Cagnes-sur-Mer. Cet événement, dédié aux enjeux environnementaux, a permis à Eau d'Azur de sensibiliser le public et de présenter ses actions concrètes face aux défis posés par le changement climatique.



Anne-Cécile sur le stand Eau d'Azur au Salon de la Transition Écologique



Arnaud, directeur Technique et Innovation au micro

■ UNE INTERVENTION CLÉ SUR LES ENJEUX DE LA RESSOURCE EN EAU

Lors du salon, Arnaud Rostan, directeur Technique et Innovation chez Eau d'Azur, est intervenu pour aborder les défis liés à la gestion de la ressource en eau. Il a présenté les multiples actions mises en œuvre par Eau d'Azur pour faire face aux impacts du changement climatique sur la disponibilité et la qualité de l'eau. Cette intervention a permis de rappeler que la gestion durable de cette ressource précieuse est au cœur des préoccupations de l'organisme et fait partie intégrante de sa stratégie globale de transition écologique.

■ UN STAND POUR ÉCHANGER AVEC LES USAGERS

En complément de cette intervention, Eau d'Azur a tenu un stand d'information tout au long de l'événement. Ce stand a été l'occasion d'échanger directement avec les usagers, en particulier à l'aube de la saison estivale, période critique pour la gestion de l'eau. Les équipes d'Eau d'Azur ont partagé des pistes d'actions pour réduire l'empreinte carbone et encourager les bonnes pratiques en matière de consommation et de préservation de l'eau. Ces échanges ont permis de sensibiliser le grand public aux gestes écoresponsables à adopter au quotidien.

■ SENSIBILISER POUR MIEUX AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La participation de Eau d'Azur à ce salon s'inscrit pleinement dans sa démarche de sensibilisation aux enjeux du changement climatique et à ses répercussions sur la ressource en eau. Ces moments d'échanges avec les citoyens, élus et experts sont essentiels pour renforcer l'acculturation de tous à ces problématiques cruciales. Ils constituent l'un des piliers de la stratégie de transition écologique d'Eau d'Azur, qui vise à anticiper les défis futurs tout en impliquant activement les usagers dans la préservation de l'environnement.

Eau d'Azur accueille une promotion d'étudiants ingénieurs pour une immersion dans les métiers de l'eau

Dans le cadre de leur semaine de visites techniques, Eau d'Azur a eu le plaisir d'accueillir une promotion de près de 60 élèves ingénieurs de 2e année (bac+4) de l'école Grenoble INP - Ense3. Cette demi-journée d'échanges a permis de faire découvrir aux futurs ingénieurs les métiers, les compétences, et les enjeux auxquels Eau d'Azur est confrontée quotidiennement dans la gestion de l'eau potable et de l'assainissement.

■ DES ÉCHANGES ENRICHISSANTS AUTOUR DES ENJEUX ACTUELS DE L'EAU

La visite a été l'occasion d'aborder des thématiques directement liées à leur formation d'ingénieurs, telles que la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage dans les secteurs de l'eau potable et de l'assainissement.

Les discussions ont également porté sur des enjeux cruciaux auxquels les étudiants seront confrontés dans leurs futurs métiers :

- Qualité des eaux et nouveaux défis posés par le changement climatique ;
- Gestion de la ressource en eau et état de la situation de sécheresse ;
- Transition écologique, performance énergétique, résilience, et intégration de ces notions dans la culture d'entreprise et la stratégie d'investissement.

Ces échanges ont permis aux étudiants de mieux comprendre les défis actuels et futurs de la gestion de l'eau, tout en illustrant comment ces enjeux sont intégrés dans les politiques publiques et les pratiques industrielles.

■ VISITES DE SITES DES SYSTÈMES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Pour illustrer concrètement les discussions, les élèves ont eu l'opportunité de visiter plusieurs chantiers et sites majeurs d'Eau d'Azur. Parmi les points d'intérêt :

- Les réserves et l'usine de Jean-Favre, cœur de la production d'eau potable ;
- La turbine et le champ captant du Roguez, éléments essentiels de la gestion de la ressource en eau ;
- Le forage et un chantier de renouvellement des canalisations d'assainissement à Carros.

Ces visites ont permis aux étudiants d'observer de près les infrastructures en cours de modernisation et de mieux comprendre la complexité des systèmes d'eau potable et d'assainissement, ainsi que l'importance de l'innovation et de la durabilité dans ces domaines.

■ RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE EAU D'AZUR ET LE MONDE UNIVERSITAIRE

Cette visite s'inscrit dans une volonté de consolider et développer les partenariats entre Eau d'Azur et les établissements d'enseignement supérieur. En permettant aux étudiants de l'Université de Nice Côte d'Azur (Master Hydroprotech) d'explorer les métiers liés à la gestion de l'eau, Eau d'Azur espère contribuer à l'épanouissement de cette nouvelle génération d'ingénieurs, tout en faisant valoir l'importance des missions menées quotidiennement par ses équipes.

Ces échanges nourrissent non seulement la réflexion des étudiants quant à leur future carrière, mais renforcent également la fierté des agents d'Eau d'Azur, dont le travail revêt un impact direct et significatif sur la gestion durable de l'eau. D'autres visites et moments d'échanges tout aussi riches et inspirants sont prévus, dans le cadre de cette dynamique de collaboration avec le monde universitaire.



Jeunes étudiants ingénieurs en immersion

Eau d’Azur s’engage pour la planète !

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), Eau d’Azur a eu le plaisir de participer à la journée organisée à cette occasion par la Métropole Nice Côte d’Azur. Cet événement, qui s’est tenu le mercredi 22 novembre 2023 sur la Promenade du Paillon à Nice, a été une belle opportunité pour sensibiliser le public aux enjeux environnementaux et promouvoir des pratiques écoresponsables.

Sur place, les équipes du service Communication et du service de la Transition Écologique d’Eau d’Azur ont été très sollicitées. Elles ont répondu aux nombreuses questions des passants, partagé des conseils pratiques sur les éco-gestes à adopter au quotidien et mis en avant les bénéfices de l’eau du robinet. En effet, boire de l’eau du robinet est un geste simple mais puissant pour réduire l’usage des bouteilles en plastique.

Eau d’Azur a également profité de l’événement pour présenter ses produits réutilisables, notamment des bouteilles isothermes et des carafes. Ces alternatives aux bouteilles en plastique à usage unique s’inscrivent parfaitement dans la démarche « Horizon Zéro Plastique » lancée par la Métropole. Elles représentent une so-

lution concrète et accessible pour diminuer notre impact environnemental et lutter contre la pollution plastique.

Cette journée sur la Promenade du Paillon a été riche en échanges et en apprentissages. Petits et grands ont pu découvrir les multiples façons de réduire leur production de déchets et de protéger notre belle planète.

La participation d’Eau d’Azur à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets à Nice est un témoignage fort de notre engagement pour l’écologie. Nous restons déterminés à promouvoir des pratiques responsables et à sensibiliser le public aux enjeux environnementaux. Ensemble, nous pouvons faire la différence !



Julie et Sandrine en intervention



Mélanie et Julie, sur le stand Eau d'Azur lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchats

Les découvertes de la nature : richesses cachées dans nos sources et forages

■ RENCONTRE DANS NOS FORAGES

En mars 2023, lors d’une inspection d’un forage à Castagniers, nous avons fait une découverte surprenante à 29,48 mètres de profondeur : un Niphargus. Ce petit animal, proche parent du Gam-

mare, ressemble à une crevette, mais avec une particularité : il est blanc et n’a pas d’yeux, car il vit dans l’obscurité totale des profondeurs. Sa taille varie de 4 à 50 mm, et c’est un carnivore. Sa pré-

sence dans notre forage est une excellente nouvelle, car elle prouve qu’il y a d’autres formes de vie dans cette eau, ce qui est un bon indicateur de sa qualité.



Niphargus



En mai 2023, lors d’une inspection d’un forage à Cagnes-sur-Mer, nous avons découvert des vers inhabituels. Pour en savoir plus, nous les avons envoyés au Muséum d’Histoire Naturelle de Nice pour identification. Les experts ont déterminé qu’il s’agissait de deux espèces : l’Haplotaxis gordioides et des Stygobies pyrénéens. Ce qui est intéressant, c’est que, selon l’Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), ces espèces avaient déjà été repérées dans le Département des Alpes-Maritimes, mais uniquement dans le Parc du Mercantour. L’attaché scientifique a donc trouvé cette découverte importante et l’a ajoutée à la base de données nationale comme une nouvelle observation de ces espèces dans notre région.



Haplotaxidae

Malgré des conditions de vie contraignantes, les eaux souterraines abritent une faune très diversifiée. Cette faune représente un bon indicateur de la qualité des eaux. Dans les cours d’eau, la présence ou non de faune ou d’habitats est également un indicateur de l’état de santé de la rivière. Il est donc important de la protéger mais également de la connaître.



Haplotaxidae

■ RENCONTRE DANS NOS OUVRAGES

Lors d'une visite de l'Université pour étudier la manière dont l'eau s'infiltre et circule dans les aquifères karstiques des Pré-Alpes jusqu'à la mer, nous avons fait une rencontre inhabituelle : un Rhinolophe, une espèce de chauve-souris, était accroché au plafond de l'une des sources de Vence. Ces sources, appelées « karstiques », sont particulières car l'eau qui y coule provient de très loin. En traversant des roches calcaires, l'eau a progressivement creusé des grottes et des galeries souterraines, créant ainsi un réseau complexe. La présence de cette chauve-souris dans un tel environnement est un signe de la richesse et de la diversité de cet écosystème souterrain.

En janvier 2023, l'un de nos agents a eu la surprise de rencontrer une belle salamandre tachetée dans l'une de nos sources. Cette petite créature est entièrement protégée par la loi sur la protection de la nature depuis le 10 juillet 1976. Cela signifie qu'il est interdit de



Rhinolophe

toucher à ses œufs, de la déplacer de son habitat naturel ou de la vendre. Le signalement de ce type de rencontre est essentiel, car il nous aide à mieux comprendre la richesse en biodiversité de notre patrimoine naturel. Cela nous rap-

pelle également l'importance de ne prélever que l'eau nécessaire pour nos besoins, afin de laisser suffisamment d'eau dans la nature pour que ces espèces protégées puissent continuer à vivre et à prospérer.



Salamandre



Salamandre tachetée

Pêche de sauvegarde sur le Riou de Lantosque

Une pêche électrique de sauvegarde a été menée sur le Riou de Lantosque en collaboration avec le bureau d'étude Hydrosphère. Cette opération, cruciale pour la préservation de la faune aquatique, consiste à capturer les poissons présents dans le milieu concerné pour les relocaliser dans un milieu refuge. Cette mesure préventive vise à assurer leur bien-être face à des phénomènes naturels ou lors de travaux de restauration.



Pêche électrique

L'objectif principal de cette pêche est de protéger les poissons des perturbations causées par les travaux de restauration du Seuil, visant à sécuriser l'alimentation en eau de la commune de Lantosque. La méthode utilisée, une pêche électrique, permet de capturer

les poissons sans leur causer de dommages. Une fois capturés, les poissons sont relâchés dans un milieu sûr où ils peuvent continuer à vivre sans danger.

Lors de cette opération, une cinquantaine de truites fario, éga-



Truites

lement connues sous le nom de truites de rivière, ont été recueillies. Cette intervention a permis non seulement de protéger ces poissons, mais aussi de réaliser un état des lieux des espèces présentes dans le Riou de Lantosque. Ces observations fournissent un bon indicateur de l'état de santé du cours d'eau. La pêche de sauvegarde réalisée sur le Riou de Lantosque s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement et de la biodiversité aquatique. En assurant la protection des truites fario et en évaluant l'état des populations piscicoles, cette opération contribue à la gestion durable et responsable des ressources en eau de la commune de Lantosque. La collaboration avec le bureau d'étude Hydrosphère a été essentielle pour le succès de cette mission.



Truites

Innover pour réussir

Eau d'Azur place l'innovation au cœur de sa stratégie pour améliorer ses performances. Innover signifie repousser constamment les limites pour optimiser la gestion de l'eau et de l'assainissement. Grâce à des technologies de pointe et des approches nouvelles, nous transformons nos pratiques pour accroître l'efficacité, anticiper les besoins futurs et garantir des services toujours plus performants.

INNOVATION

La mise en place du PGSSE sur Nice	74
Présentation des grandes lignes du Plan Eau	74
Avancées majeures pour l'ODD	75
AquaVar : lancement d'un jumeau numérique	76
Modeleau : favoriser l'accès à la simulation hydraulique	78
AquaAlex 2.0 : l'innovation au service d'Alexandrie	79
La ressource en eau	80
Intervention sur la turbine du Champ Captant du Roguez	83

La mise en place du PGSSE sur Nice

La mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) est rendue nécessaire par la nouvelle directive européenne (directive UE 2020/2184) afin de garantir une eau potable sûre pour les consommateurs.

Le PGSSE consiste en une approche globale sur le système de production et/ou de distribution d'Eau Destinée à la Consommation Humaine (EDCH), de la ressource aux robinets des consommateurs, visant à prévenir et maîtriser les risques sur le système, afin de garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en EDCH.

Cette démarche de gestion préventive « en amont » concourt à améliorer et pérenniser la sécurité sanitaire des eaux délivrées à la population. La réalisation du PGSSE relève de la Personne Responsable de la Production et/ou de la Distribution d'Eau (PRPDE).

Eau d'Azur, en charge de la production et de la distribution d'eau potable sur la Métropole Nice Côte d'Azur, a choisi d'initier la démarche pilote sur la commune de Nice avant de la déployer sur l'ensemble des communes métropolitaines afin d'avoir un guide de

référence. Soucieux de pérenniser la démarche dans le temps, Eau d'Azur a fait le choix de la réaliser en interne avec ses propres équipes et de garder un esprit pragmatique tout au long de sa mise en place.

Ce projet toujours en cours de déploiement sur Nice est fastidieux et lourd pour les intéressés car il se doit d'être le plus exhaustif possible afin de servir de base de travail pour les autres communes métropolitaines.

Les événements climatiques récents (tempête Alex, sécheresse...) et la nécessité de sûreté des ouvrages ont marqué et modifié la vision initiale d'Eau d'Azur sur cette démarche, l'amenant à définir une vraie stratégie pour améliorer l'ensemble de son système d'approvisionnement en eau.

La première étape consiste à travailler sur les risques inhérents à l'alimentation en eau de la com-

mune de Nice avec ses différentes ressources et les bassins d'alimentation. Viendront ensuite l'étude des risques pour les traitements, le stockage et la distribution de l'eau.

De nombreuses actions ont été identifiées pour réduire les risques sur les ressources. Certaines qui étaient déjà engagées ont pu être confirmées par l'étude PGSSE, et d'autres sont prévues à des échéances plus ou moins longues.

Ces démarches doivent être abouties pour être transmises à l'ARS d'ici 2027 concernant la partie des ressources du territoire métropolitain et 2029 pour toutes les zones de distribution.



Présentation des grandes lignes du Plan Eau du Gouvernement

Le Plan Eau du Gouvernement vise à assurer une gestion durable et équitable de la ressource en eau en France.

Points principaux du Plan Eau :

- Protection de la ressource**
Préserver les réserves d'eau, les nappes phréatiques et les cours d'eau pour garantir leur qualité et leur disponibilité à long terme ;
- Amélioration des infrastructures**
Moderniser les systèmes de distribution et de traitement de l'eau pour réduire les pertes et améliorer l'efficacité ;

- Gestion des usages**
Encourager des pratiques agricoles et industrielles plus économes en eau, et promouvoir des comportements responsables chez les citoyens ;
- Adaptation au changement climatique**
Prendre en compte les impacts du changement climatique pour anticiper les périodes de sécheresse et gérer les risques d'inondation ;
- Gouvernance et coopération**
Renforcer la coordination entre les différents acteurs locaux, régionaux et nationaux pour une gestion concertée de l'eau ;
- Sensibilisation et éducation**
Informier et sensibiliser le public sur l'importance de la préservation de l'eau et les inciter à adopter des comportements plus respectueux de cette ressource précieuse.

Eau d'Azur travaille activement à protéger la ressource, à améliorer ses infrastructures, à gérer les usages de manière responsable, à s'adapter aux changements climatiques, à renforcer la coopération avec d'autres acteurs et à sensibiliser le public à l'importance de la préservation de l'eau.

Ce plan est crucial pour garantir une gestion durable de l'eau, essentielle à la vie quotidienne, à la santé publique et à la préservation de l'environnement.

Avancées majeures pour l'Observatoire du Développement Durable (ODD)

Le Plan Eau du Gouvernement vise à assurer une gestion durable et équitable de la ressource en eau en France.

■ EXTENSION DE NOTRE PORTÉE D'ACCRÉDITATION

- | | | |
|---|---|--|
| L'Observatoire du Développement Durable (ODD) est accrédité pour ses activités analytiques dans le domaine de la qualité chimique et biologique des eaux depuis plus de 20 ans. | équipes ont été reconnus et toutes ses accréditations ont été maintenues à l'issue de l'audit annuel du Comité Français d'Accréditation. | levée de la suspension sur le paramètre « Azote Kjeldahl » pour les eaux résiduaires. Avec l'accréditation de ces deux nouveaux paramètres, les clients de l'Observatoire du Développement Durable ont l'assurance de résultats d'analyses fiables et dignes de confiance. |
| Cette année, la performance de son système de management et la compétence technique de ses | L'Observatoire du Développement Durable a également réussi avec succès l'extension de sa portée d'accréditation avec l'intégration du paramètre « azote total » et la | |

■ SIGNATAIRE DE LA 1ÈRE NORME FRANÇAISE SUR L'ANALYSE DES MICROPLASTIQUES

- | | | |
|---|---|--|
| Bien que les microplastiques ne soient pas encore strictement réglementés dans la surveillance sanitaire ou environnementale des eaux, des contraintes réglementaires apparaissent désormais au | niveau européen et ailleurs dans le monde pour tenter de réduire leurs sources émissions dans l'environnement. Dans le cadre de la refonte de la Directive Eau Potable, la Commission Européenne a adopté | l'établissement d'une liste de vigilance couvrant les substances ou composés qui constituent un sujet de préoccupation sanitaire pour les citoyens ou le monde scientifique. Les microplastiques appa- |
|---|---|--|

raissent comme devant faire l'objet d'une surveillance dès lors qu'une méthode de mesure fiable sera disponible. Le G7 Environnement organisé en mai 2019 à Metz (Région Lorraine, France) a permis d'initier le dialogue international sur l'harmonisation des protocoles d'échantillonnage, d'identification et de quantification. Ce travail collaboratif vise à établir un langage commun pour évaluer, comparer et limiter les erreurs lors de la prise en charge de ce type d'analyse tout en permettant d'affiner les méthodologies d'évaluation quantitative des risques sanitaires et environnementaux. Le 13 décembre 2023, l'Association Française de Normalisation (AFNOR) a publié la première norme volontaire XP

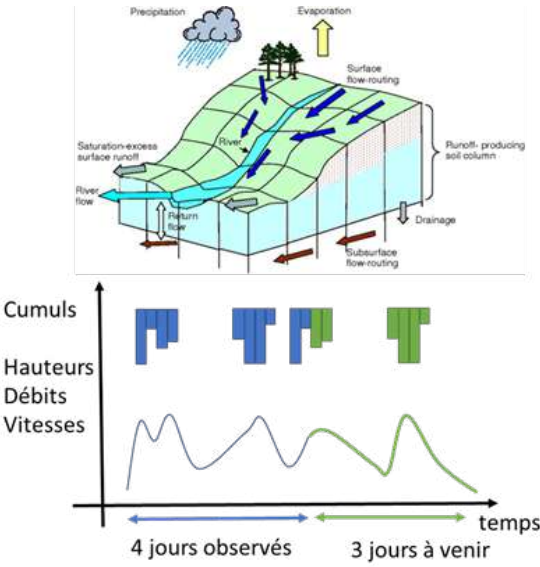
T90-968-1 « Qualité de l'eau - Analyse des Microplastiques dans les eaux de consommation humaine et les eaux souterraines - Partie 1 : méthodes utilisant la spectroscopie vibrationnelle ». Cette norme propose une méthode consensuelle de mesure des microplastiques dans les eaux ultra-pures (utilisées pour les semi-conducteurs ou encore l'industrie pharmaceutique), les eaux destinées à la consommation humaine et les eaux souterraines brutes. Ce document normatif est le fruit du travail d'un groupe d'experts rassemblant plus d'une vingtaine d'acteurs de la filière de l'eau et des scientifiques. Notre entité, représentée par Yannick MAMINDY-PAJANY, Directeur de l'Observatoire du Développe-

ment Durable, a participé pendant un peu plus de 2 ans à ce travail collaboratif ayant permis d'aboutir à la publication de cette première norme nationale reconnue par tous les acteurs du petit cycle de l'eau. Cette norme française constitue une avancée majeure dans notre secteur d'activité et sera portée aux niveaux européen et international. Elle devrait par la suite servir d'appui à l'analyse des microplastiques dans d'autres matrices : aliments, compost, sols, eaux de rejet... et vraisemblablement les eaux de pluie. Elle pourrait aussi ouvrir la voie à la normalisation de méthodes de traitement : il faudra en effet, dans un second temps, isoler ces plastiques, puis les traiter voire les recycler.

bassin versant du Var au travers d'un environnement unique. Données météorologiques, débits de rivière, hauteurs piézométriques, données réglementaires (zones environnementales protégées - ZNIEFF, hauteurs inondées des études TRI, périmètres de protection de champs captants, voire à terme zonages PPRI, alertes et vigilances crues ou sécheresse) ou patrimoniales (sites sensibles, digues, bâtiments, etc) sont des exemples de données intégrées à la plateforme pour faciliter leur accès et diffusion. Auparavant dispersées dans de multiples environnements web, elles sont désormais accessibles via un portail unique et peuvent être consultées simultanément voire téléchargées.

Var, des cartes d'aléa inondation et des niveaux de nappes sont calculés. Il est ainsi possible d'anticiper un épisode de crue par exemple en

accédant à l'ordre de grandeur du débit de crue 1 à 3 jours avant l'événement.



AquaVar : lancement d'un jumeau numérique du bassin versant

Depuis le 1^{er} décembre 2023, la plateforme de modélisation AquaVar est en ligne !

Destinée aux acteurs locaux du territoire (maîtres d'ouvrage,

maîtres d'œuvres, bureaux d'étude, etc) aussi bien qu'aux représen-

tants de l'Etat, cette plateforme vise à concentrer les connaissances du

L'intérêt de la plateforme ne s'arrête pas là. En effet, les outils de modélisation développés dans le cadre du projet AquaVar fonctionnent de concert pour simuler l'ensemble des écoulements d'eau à l'échelle du bassin versant. Basées sur les données météorologiques observées (4 derniers jours) ou prévues (3 prochains jours), les simulations permettent de calculer en tout point et à un pas de temps horaire l'ensemble des écoulements d'eau ruisselés, stockés sous forme de neige, infiltrés ou transitant dans les fleuves et cours d'eau. C'est un véritable jumeau numérique basé sur les données météorologiques disponibles. Il est ainsi possible de visualiser, entre autres, la couverture neigeuse et son évolution dans le temps, les hauteurs ou débits sur les cours d'eau principaux. A l'aval, dans la basse vallée du



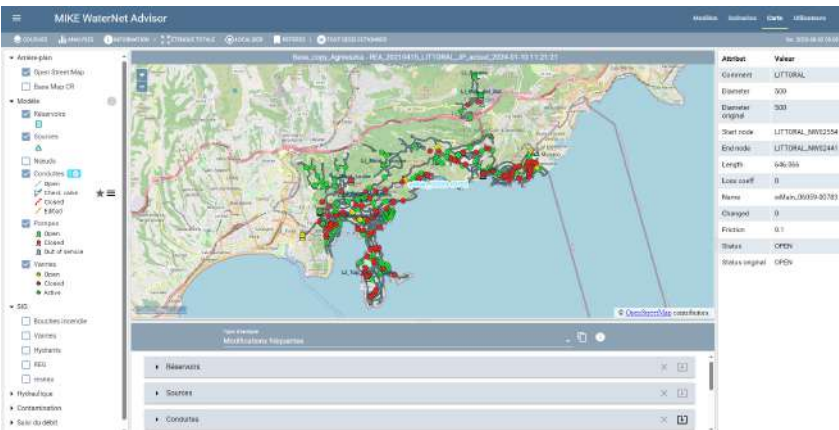
Modeleau : favoriser l'accès à la simulation hydraulique pour améliorer l'exploitation et la gestion du patrimoine

La modélisation hydraulique est devenue un outil incontournable pour la gestion ou l'exploitation des réseaux d'eau potable.

Elle s'appuie sur les connaissances patrimoniales et sur des données de suivi en continu afin de représenter le fonctionnement hydraulique du réseau dans différents schémas d'exploitation et pour différentes demandes (jour moyen, jour de pointe). Plus encore, elle permet la mise en place de scénarii spécifiques pour pallier un fonctionnement dégradé (travaux, casse, pollution, etc) ou anticiper de nouvelles contraintes d'aménagements (nouvelles consommations, défense incendie, etc). Les modèles hydrauliques calculent à tout instant, et en tout lieu, les paramètres clés d'un écoulement d'eau en charge (pressions, débits, vitesses, pertes de charge) et appuient ainsi les services dans leurs missions de tous les jours sur de nombreuses thématiques.

Cependant, ces outils sont souvent réservés aux bureaux d'études ou à des agents spécifiques qui maîtrisent les logiciels dédiés souvent peu ergonomiques ou complexes d'utilisation. Par ailleurs, ils doivent être régulièrement maintenus à jour pour rester utilisables, ce qui suppose la mise en place de processus de suivi des versions et de diffusion parfois lourds.

Depuis quelques années, l'éditeur de logiciel DHI travaille à la mise en place d'une solution web capable d'embarquer des modèles



Thématiques :

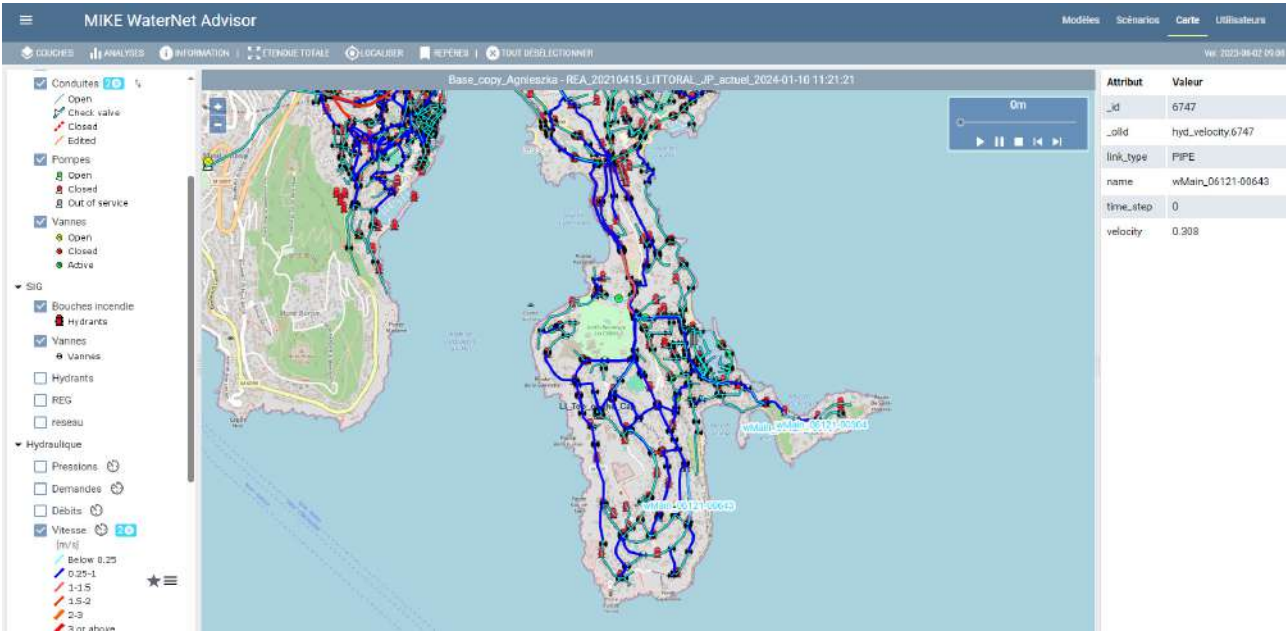
- Le dimensionnement et renouvellement de réseau ;
- L'étude de fonctionnements hydrauliques ;
- La modulation de pression ;
- La défense incendie ;
- La sectorisation et recherche de fuite ;
- Le dimensionnement d'équipements et de la métrologie ;
- La qualité de l'eau (temps de séjour, chloration réseau) ;
- L'optimisation énergétique.

hydrauliques et leur versionnage, tout en proposant une interface simplifiée et intuitive : « MIKE Waternet Advisor » (baptisée « Modeleau » à Eau d'Azur).

Cette solution rend possible l'accès à un scénario et à un résultat d'analyse ciblée en trois clics, depuis un navigateur web. Exit les problèmes d'installation, la mise en forme des graphiques et la lecture de résultat au bureau, tout se passe en ligne ! Un espace d'administration permet de définir les droits et l'accès aux différentes fonctionnalités en fonction de pro-

files utilisateurs, de gérer la liste des modèles partagés, et de faciliter la récupération d'informations dans les divers scénarios qui peuvent être créés par les utilisateurs.

Eau d'Azur a déployé cet outil en 2023 auprès de services ciblés comme les services Maîtrise d'Ouvrage, Performances Hydraulique, DECI, ou encore les responsables de distribution des agences d'exploitation. Ces personnels ont été formés début 2024. Un bilan à horizon fin 2024 sera effectué pour évaluer les intérêts et éventuels besoins de formation complémen-



taire. A terme, ce type de plateforme devra progressivement proposer des environnements de simulation connectés aux interventions, à la Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur

(GMAO) et au SCADA (en anglais : au système de contrôle et d'acquisition de données) pour simuler en temps réel l'état de fonctionnement du réseau, au moins à l'échelle des principaux transferts d'eau dans

un premier temps. On pourra alors parler de jumeau numérique du réseau et optimiser en temps réel les échanges d'eau ou anticiper les crises. La suite en 2024 !

AquaAlex 2.0 : l'innovation au service d'Alexandrie

Cet événement international, consacré à la biodiversité et au climat, a mis en avant la recherche et l'innovation, avec les villes en première ligne comme actrices du changement.

En marge de ce colloque, Pierre ROUX et Félix BILLAUD ont eu l'opportunité de rencontrer le Général Mohamed TAHER ELSHERIEF, Gouverneur d'Alexandrie, ainsi que la Consule d'Égypte en France, en présence d'une étudiante égyptienne et d'une traductrice, ainsi que de Morgan ABILY de l'Université Côte d'Azur et d'un représentant de la Métropole.

L'objectif de cette rencontre était d'explorer la possibilité de relancer un projet de partenariat initié en 2019, axé sur l'adaptation de l'outil de modélisation AquaVar (développé avec l'Université Côte d'Azur)

aux problématiques spécifiques de la ville d'Alexandrie en Egypte en matière d'inondation et de gestion des ressources en eau. Ce projet, nommé AquaAlex, vise à apporter

des solutions innovantes et basées sur la recherche pour répondre aux défis environnementaux de la ville d'Alexandrie.



Visite du Gouverneur d'Alexandrie

La ressource en eau

2023, seconde année la plus chaude en France métropolitaine après 2022.

Selon Météo-France, dans la continuité de 2022, année la plus chaude que la France ait connue depuis le début du XXe siècle, l'année 2023 se classe au deuxième rang des années les plus chaudes sur notre territoire. Avec une température moyenne de 14,4°C, l'anomalie thermique sur l'ensemble de l'année atteint + 1,4°C (par rapport aux normales 1991-2020).

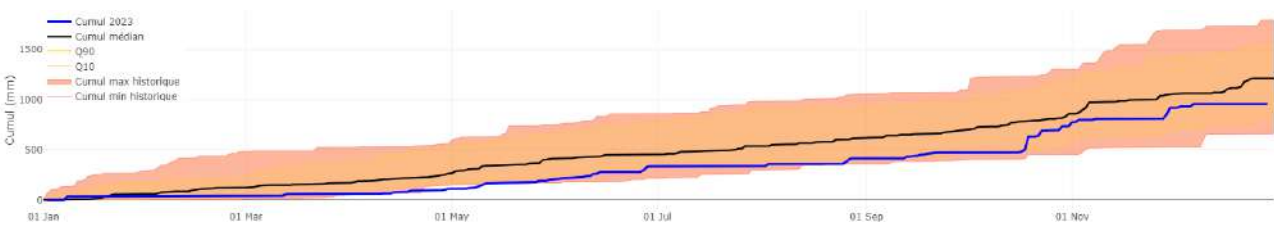
Dans le bassin versant de la Vésubie, l'indicateur de précipitations (station de Saint-Martin-Vésubie) révèle le fort déficit enregistré tout au long de l'année 2023, surfant avec les minimums connus voire les dépassant en Mai. La tempête Aline le 20 octobre marque la fin de cette tendance. A partir de cet épisode, le volume des précipitations remonte quasiment au niveau de la médiane.



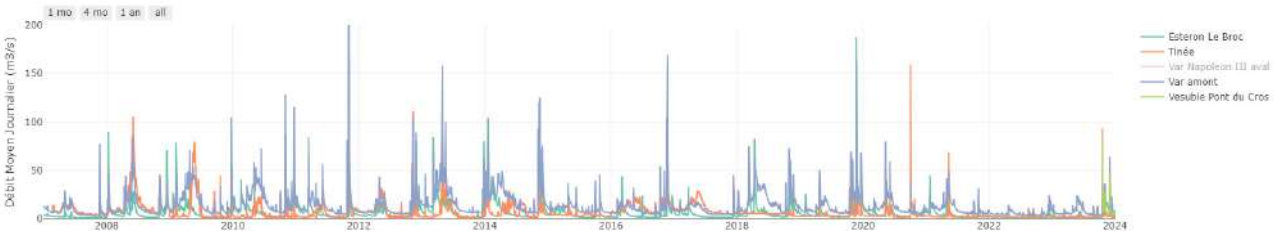
D'un point de vue hydrologique et hydrogéologique, les ressources ont été fortement impactées par le manque d'eau prolongé depuis l'année 2022 voire la mi-2021. Le suivi du régime hydrologique des

affluents du Var depuis 2008 révèle la particularité des années 2022 et 2023. Il est en effet aisé de constater que les débits moyens sur l'année ont été bien en deçà des années précédentes.

Indicateur de précipitations à Saint-Martin-Vésubie en 2023 (source : Météo France)



Débits moyens journaliers des affluents du Var 2007 - 2024

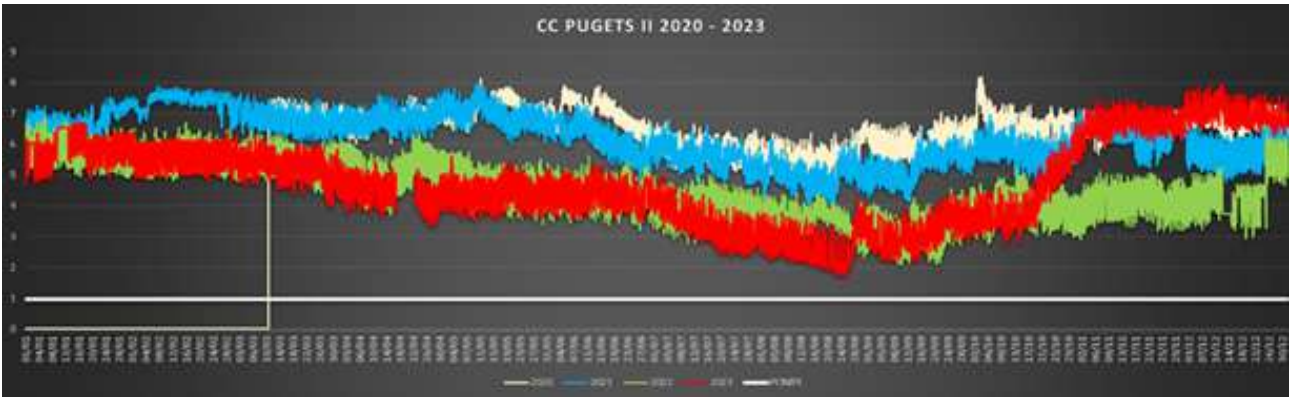


La période de recharge des nappes 2022 - 2023 a débuté tardivement (mi-décembre), a été de faible intensité et de courte durée. Cette situation a donc entraîné la prise d'un arrêté sécheresse précoce au mois de mars, passant directement au stade d'alerte pour l'ensemble des bassins versants. Un mois plus tard, les bassins versants de la Cagne, de l'Esteron et du Loup basculent en alerte renforcée puis en crise au mois d'août. La tempête Aline viendra mettre fin à cette pé-



riode de tension très forte. Les effets sur la nappe du Var se sont fait ressentir : pour la partie au nord de

la basse vallée, moins intensément qu'en 2022 mais pour la partie aval, la baisse fut plus importante.



En fin 2022, ne voyant pas la période de recharge arriver et craignant un nouvel épisode intense, Eau d'Azur a décidé de lancer deux chantiers de création de nouveaux ouvrages plus profonds sur les champs captants les plus sensibles. Deux nouveaux forages plus profonds ont été créés : à Carros sur le champ captant des Plans et à Castagniers sur le champ captant du Bastion.

Pour la rive droite du Var, les nouveaux ouvrages ont permis de secourir tout le secteur de Carros à Saint-Laurent-du-Var sur le périmètre de la Métropole mais ont également permis de secourir les collectivités voisines : le SIEVI et la CASA.

En fin d'année la décision de créer de nouveaux ouvrages de secours sur le champ captant des Pugets a été prise. Les travaux seront lancés en tout début 2024 sur les mêmes modalités que pour le champ captant de Carros.

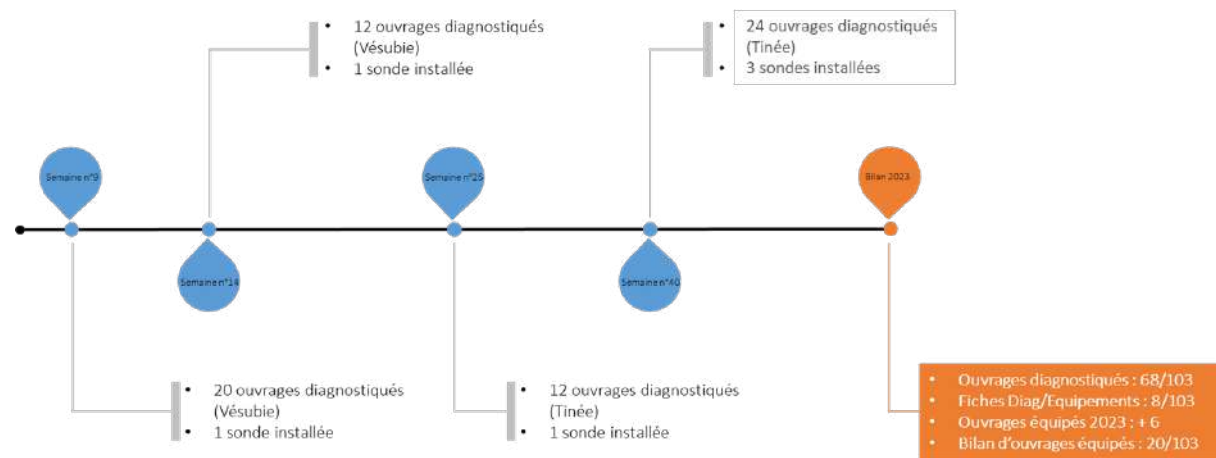
Les projets de secours se poursuivent : ces ouvrages permettent un soutien à court terme mais une réflexion à plus long terme est menée. La nécessité de mieux consommer l'eau devient impérative, c'est d'ailleurs pour y répondre que la Métropole a décidé en novembre 2022 de porter un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin versant du Var. Ce PTGE aura pour objectif de garantir une utilisation équi-

brée et durable de cette ressource essentielle.

Dans l'objectif de mieux connaître nos ressources et d'envisager la pose de comptage au plus près, des visites avec un bureau d'étude extérieur ont été organisées. A la fin 2023, 70 % des sources du Haut-Pays ont été examinées. Ces visites ont permis de recenser les besoins en travaux et en pose d'équipements.

L'année 2023 a aussi été marquée par la recherche de nouvelles ressources de secours afin de compenser la perte d'ouvrages pendant la tempête Alex.

Un forage exploratoire a été réalisé



à La Tour-sur-Tinée, mais la qualité de l'eau n'a pas permis de le pérenniser pour l'alimentation du quartier Roussillon. L'étude a donc été poursuivie avec un projet de prise d'eau superficielle.

L'année 2023 a été également marquée par la réalisation de multiples diagnostics de forages (passage de caméra ou du drone sous-marin) représentant 77 % de la totalité des forages de notre patrimoine. Ces diagnostics ont permis de cibler des ouvrages à nettoyer en priorité et également de découvrir la faune aquatique qui y est présente.

De même, 2 ouvrages anciens et abandonnés ont bénéficié d'une procédure officielle d'abandon avec comblement et déclaration auprès des services de l'Etat.

Une campagne de création de piézomètres de suivi dans chacun de nos champs captant a été lancée en 2023. Trois ouvrages ont été créés (1 à Carros et 2 à Saint-Laurent-du-Var) et des équipements de suivi ont été posés dans cinq ouvrages (Carros, Saint-Laurent-du-Var, Levens et Gilette).



Intervention sur la turbine du Champ Captant du Roguez : un succès collectif

La turbine du champ captant du Roguez, située sur la commune de Castagniers, a subi une intervention importante pour réparer un injecteur défectueux. Pour mieux comprendre, une turbine est une machine rotative qui transforme l'énergie d'un fluide en énergie mécanique, puis en énergie électrique. Elle joue un rôle crucial dans le processus de pompage et de distribution de l'eau.



Cette turbine, d'une puissance de 1200 kW, est essentielle au bon fonctionnement du champ captant. L'intervention, minutieusement planifiée sur une période de deux semaines, a été réalisée avec l'assistance d'un technicien de la société ANDRITZ, le fournisseur de la machine. Cette collaboration avait pour objectif la remise en état de l'injecteur, un composant clé de la turbine.

L'opération a été menée avec succès grâce à l'effort combiné des équipes d'Eau d'Azur. Un agent de

l'usine des Sagnes était présent en permanence, épaulé ponctuellement par deux autres agents. Ensemble, ils ont pu démonter et restaurer l'injecteur, un composant de plus de 600 kg, en utilisant un système ingénieux conçu par le service Atelier Maintenance Electromécanique.

Le démontage de l'injecteur a nécessité une intervention sous la turbine, rendant l'opération encore plus délicate. Les agents ont dû travailler sur un échafaudage monté au-dessus de la bache de

pompage remplie d'eau brute, un imprévu nécessitant la mise en place d'une procédure CATEC avec un surveillant à demeure pour garantir la sécurité de tous. Par ailleurs, la tempête Aline a causé des dégâts significatifs sur le canal de la Vésubie, obligeant la station de pompage à fonctionner sans interruption. Cette contrainte a compliqué les opérations, mais n'a pas empêché l'équipe de mener à bien cette mission essentielle.

Nous tenons à féliciter tous les intervenants pour leur dévouement et leur professionnalisme. Leur engagement a permis de restaurer le bon fonctionnement de la turbine, garantissant ainsi la continuité du service pour l'ensemble des usagers. Bravo à tous !





Miser sur l'humain : l'exigence pour Eau d'Azur

L'humain est au coeur de la réussite de Eau d'Azur. Nous misons sur le développement des compétences, l'engagement et la coopération de nos équipes pour relever les défis liés à la gestion de l'eau et de l'assainissement. En valorisant le savoir-faire, en favorisant l'innovation collective et en cultivant un environnement de travail inclusif, nous assurons un service de qualité, durable et centré sur les besoins des usagers et des territoires.

RECRUTEMENT	COMPÉTENCES	SÉCURITÉ
L'alternance : un excellent levier de recrutement		86
Millenials, Gen « Z » ; Gen « X »		88
Organiser le transfert de compétences en interne		90
Développer simultanément nos projets et les compétences		92
Vers une culture sécurité partagée		94
Qualishare : un nouvel outil pour renforcer la sécurité		95

L'alternance : excellent levier de recrutement des jeunes talents

Le recrutement en alternance est un véritable outil de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC). C'est en effet une méthode qui permet certes de répondre à un besoin présent, mais également d'anticiper et de donner le temps à Eau d'Azur de préparer de futures embauches.

■ UN MODE DE RECRUTEMENT À PART ENTIÈRE

Pendant la durée de l'alternance, qui peut varier entre un et trois ans selon la formation préparée, le manager évalue son futur collaborateur en vue d'une éventuelle embauche en CDI ou en CDD. En effet, le recrutement d'un alternant est un investissement, une solution à prendre en compte notam-

ment pour les postes sur lesquels des difficultés de recrutement sont rencontrées.

Eau d'Azur peine à recruter pour ses métiers techniques, pour lesquels il est difficile de trouver des candidats déjà formés et opérationnels. Accueillir des alternants

nous offre l'opportunité de faire découvrir nos métiers et ainsi d'attirer des jeunes. Même si Eau d'Azur est une structure importante (+ de 600 collaborateurs), qui offre de nombreux avantages, elle n'échappe pas aux difficultés de recrutement que tous les secteurs techniques connaissent aujourd'hui.

■ L'ALTERNANCE FAIT PARTIE DE L'ADN DE EAU D'AZUR

Eau d'Azur a pour ambition de doubler le nombre d'apprentis recrutés par an. L'intérêt est assez décisif puisqu'il est aujourd'hui difficile de recruter des salariés expérimentés. Avec l'alternance, Eau d'Azur peut pallier ce besoin, notamment en intégrant de futurs ingénieurs, techniciens et ouvriers sur des postes en tension. L'avantage est double : le salarié (apprenti) et Eau d'Azur peuvent ainsi mieux appréhender comment se passera la collaboration, ce qui stabilise tout le processus de recrutement et rassure les deux parties.

Au départ, les managers étaient plus ou moins réticents. Aujourd'hui, ils font remonter régulièrement leurs besoins en recrutement d'apprentis / stagiaires. Les équipes de Eau d'Azur sont en demande d'alternants : la collabo-

ration est naturelle et très souvent fructueuse, notamment grâce au fait que les étudiants arrivent pleins de bonne volonté, et sont motivés par une envie d'apprendre et de découvrir un secteur qu'ils ne connaissaient pas (ou peu). Les managers ont conscience que ces nouveaux collaborateurs feront peut-être partie intégrante de leur équipe d'ici un an ou deux, et sont donc ravis de pouvoir apprendre à les connaître en amont, les former à leur méthode et voir s'ils correspondent à leurs attentes en matière de connaissances et aptitudes mais aussi s'ils adoptent l'esprit d'équipe qu'ils souhaitent instaurer.

De plus, recruter un apprenti permet de booster notre « marque employeur ». En effet, embaucher des apprentis, c'est aussi un ex-

cellent moyen d'améliorer l'image de Eau d'Azur. L'apprentissage est un puissant levier, qui donne de la visibilité à nos métiers et permet de mieux faire connaître Eau d'Azur et son organisation. Très vite, l'apprenti devient un ambassadeur convaincant de notre structure, représentant notre culture et donnant au passage un petit coup de neuf à notre marque employeur !

Enfin l'apprentissage favorise l'insertion professionnelle des jeunes en leur offrant une première expérience professionnelle valorisante en facilitant leur transition vers le marché du travail. En somme, l'apprentissage en entreprise constitue un facteur de recrutement stratégique former et attirer les talents de demain, tout en offrant aux jeunes une voie d'accès privilégiée vers l'emploi.



Corentin
Urbanisation des Données

« En CDI depuis octobre 2023, j'ai commencé mon parcours au sein d'Eau d'Azur en octobre 2020 par une alternance de 3 ans pour ma formation d'Ingénieur Généraliste à l'école d'ingénieur CESI. Au sein de la « Direction Stratégies & Méthodes », devenue « Direction

Hypervision », j'ai eu l'opportunité de participer à la rédaction de multiples documents (tableaux de bord, reporting, cahier des charges, procédures, schéma de flux de volumes, synoptiques...), de générer différents fichiers de données, de contrôler des données techniques, de mettre à jour des bases de données, de former des agents d'exploitation à des outils internes ...

Avec toutes ces missions j'ai eu l'occasion de travailler avec différents services de Eau d'Azur et de me déplacer sur plusieurs sites. Cela m'a permis de me familiariser avec les différents corps de métier qui constituent la Régie et d'avoir une meilleure compréhension de certains enjeux.

Au niveau de mon ressenti, je n'ai pas eu l'impression d'avoir moins de crédibilité malgré mon statut d'alternant. De la même manière, j'ai rapidement réussi

à devenir autonome et mon maître d'apprentissage a ainsi pu me confier des tâches plus complexes. L'alternance permet également de rapidement nous responsabiliser et de voir l'impact et l'importance de nos missions.

Les périodes en entreprise sont très stimulantes, faisant de l'alternance un excellent moyen de faire ses premiers pas dans le monde professionnel. Enfin, si tout se passe bien, la possibilité d'une embauche à la fin de la formation est une motivation supplémentaire. C'est ainsi que j'ai signé un CDI en tant qu'Ingénieur chargé des données techniques dès la fin de ma période de formation. »

“ L'alternance, un excellent moyen de faire ses premiers pas dans le monde professionnel ”



Chloé
Assistante Foncier

« Depuis octobre 2022, je suis en CDI au sein de Eau d'Azur, après trois années d'alternance en BTS et Bachelor notariat. J'ai commencé en novembre 2018 à la direction patrimoine, plus précisément au service foncier, et j'ai suivi ma

formation à Cannes, à l'ILEC Business School.

Pendant ces trois années, j'ai acquis une meilleure compréhension du travail de rédaction d'actes, ainsi que du fonctionnement du réseau d'eau potable sur notre territoire. J'ai appris à rédiger des actes administratifs, notamment les servitudes de passage pour les canalisations, qui permettent à Eau d'Azur d'installer ou d'entretenir ses réseaux. Cela m'a également permis de mieux comprendre les aspects juridiques associés à ces démarches.

J'ai suivi plusieurs formations qui m'ont guidée sur des sujets liés à l'eau, au droit et à la compréhension des différents métiers de l'entreprise. Observer et interagir avec plusieurs services m'a permis d'élargir mes connaissances et

d'anticiper les questions des autres, tout en apportant des réponses claires. Cette collaboration renforce les liens entre collègues et me permet de sortir de ma zone de confort, favorisant ainsi un environnement de travail plus enrichissant.

Ces trois ans d'alternance m'ont non seulement permis de développer mes compétences professionnelles, mais aussi de gagner en confiance. Mon intégration a été facilitée par l'accompagnement bienveillant de ma responsable, Claire qui m'a aidée à m'épanouir dès mes débuts.

Même si le rythme de l'alternance, avec deux jours de cours par semaine, a parfois été intense, cela m'a permis de mieux appréhender le monde du travail. Aujourd'hui, je suis heureuse d'évoluer au sein de l'entreprise. »

Millennials, Gen « Z », Gen « X » : découvrez les attentes de nos jeunes collaborateurs !

Les entreprises, quelles que soient leur taille ou leur secteur, doivent aujourd'hui redoubler d'efforts pour garder leurs collaborateurs actuels et attirer de nouveaux talents. Les changements dans le monde du travail demandent une attention particulière. Chaque génération, des Millennials à la Génération « Z » en passant par la Génération « X », a ses propres attentes envers le travail. Il est donc crucial de prendre en compte ces différences pour élaborer des stratégies de recrutement efficaces et encourager l'engagement à long terme de nos employés.

LE FOCUS SUR LA GÉNÉRATION « Z »

La Génération « Z », regroupe les salariés nés à la fin des années 1990 jusqu'au début des années 2010. Elle représentera 30 % des forces de travail dans le monde d'ici à 2030. Élevés à l'ère d'Internet et des nouvelles technologies, ces collaborateurs sont de fervents partisans de l'innovation, des réseaux sociaux et autres outils collaboratifs. C'est aussi une génération fortement marquée par les crises économiques, environnementales et sanitaires, qui exprime de fait un certain sentiment d'insécurité et d'incertitude, notamment dans leur relation au travail. La sécurité de l'emploi – 44 %

des salariés accordent une grande importance à ce sujet – et la prise en compte des questions de santé mentale par leur employeur sont ainsi des attentes fortes de la Génération « Z ».

La recherche de reconnaissance et de sens au travail constitue une autre caractéristique distincte de cette génération. En effet, la « Gen Z » souhaite exercer un métier utile et contribuer véritablement à faire progresser l'entreprise. Plus l'entreprise donne à ces jeunes collaborateurs de la visibilité sur les projets de la structure et les moyens de s'impliquer à leur ni-

veau, plus ils seront satisfaits et prêts à s'engager durablement. En outre, ils souhaitent travailler au sein d'une entreprise responsable, qui favorise la diversité au travail et mène des actions en faveur du développement durable.

Pour attirer et retenir les talents de la Génération « Z », il est crucial de proposer des conditions de travail flexibles et adaptées à leurs besoins. Cela peut inclure la possibilité de travailler à distance ou en présentiel, ainsi que l'accès à des espaces de travail innovants.

EAU D'AZUR ET LE RECRUTEMENT DE LA GÉNÉRATION « Z »

Étant donné que la Génération « Z » se caractérise par un fort désir de s'investir professionnellement et de contribuer activement au succès des entreprises pour lesquelles ils travaillent, Eau d'Azur essaie de recruter des jeunes de cette génération. En effet, en investissant dans le bien-être et le développement de carrière de la « Gen Z », Eau d'Azur peut non

seulement fidéliser cette dernière, mais aussi bénéficier de leur énergie, leur créativité et leur engagement à long terme.

Néanmoins avant de recruter et de fidéliser la « Gen Z » il faut comprendre son mode de fonctionnement. La flexibilité, la transparence et le développement professionnel ou encore les projets ambitieux

sont particulièrement recherchés par les jeunes candidats. L'annonce d'emploi sur un jobboard ne suffit plus pour attirer des jeunes talents. Dans un contexte tendu sur le marché du travail, il apparaît plus que nécessaire de se démarquer auprès de la Génération « Z » et d'aller à sa rencontre.

Ainsi, Eau d'Azur a décidé de



Recrutement étudiants à l'école YNOV

développer des relations de proximité et de partenariat avec des écoles pour s'inscrire dans une démarche de recrutement à moyen-long terme en instaurant une relation de confiance avec les « actifs » de demain.

La relation doit être entretenue dans la durée pour construire un capital confiance avec les étudiants. Eau d'Azur souhaite se rendre encore plus visible auprès des élèves en participant aux forums organisés dans

la région pour présenter ses métiers, mais également ses projets et objectifs ambitieux et novateurs afin d'attirer ces derniers pour les recruter en contrat d'apprentissage / CDD ou CDI.



Mélanie COURTOIS
Chargée de communication

« Comme tous les ans, au sein de notre service communication, nous recrutons un nouvel alternant. Cette année, j'ai eu l'opportunité d'être désignée tutrice. Je me suis dirigée directement vers l'école YNOV où j'ai été moi-même étudiante et alternante pendant 2 ans lors de mon master. J'ai contacté l'école qui, par la suite, m'a demandé de lui transmettre notre fiche de poste pour la mettre à disposition des étudiants à la recherche d'alternance. Suite aux nombreuses candidatures, avec ma responsable Sandrine TRESSEL, nous avons voulu aller à la rencontre des candidats. YNOV s'est proposée d'organiser un job dating et nous avons répondu favorablement à cette proposition. Suite à ces entretiens, nous avons eu un coup de coeur et cet étudiant, Corentin SCACCIA est arrivé dès le mois de septembre. Depuis, tout se déroule à merveille ! »

“ YNOV s'est proposée d'organiser un job dating et nous avons répondu favorablement à cette proposition ”

Organiser le transfert de compétences en interne

Au-delà des apprentissages scolaires ou de la formation continue auprès d'organismes externes, nous avons bien conscience, dans nos métiers une grande part de connaissances et savoir-faire s'acquière sur le terrain par l'expérience, la pratique et la transmission entre pairs...

A ce jour, près d'une trentaine de collaborateurs animent ponctuellement des formations pour leurs collègues, répondant toujours présents aux différentes sollicitations de notre Service Formation.

En 2023, 17% des actions de formation réalisées ont été mises en place et animées en interne, par des collaborateurs Eau d'Azur dans les domaines : juridique / réglementaire, sécurité, qualité de l'eau, relation client, entretien des réseaux, rendement de réseau, recherche de fuite, assainissement ...

Eau d'Azur capitalise donc chaque année sur les savoir-faire de ses collaborateurs pour transmettre, en interne, une partie des connaissances essentielles à nos métiers

de l'eau et de l'assainissement et ainsi perpétuer des compétences indispensables.

Gérald BEDINI forme sur le terrain les personnes qui intègrent le parcours Réseau. C'est un parcours de mobilité interne permettant de devenir Agent Réseau. Ce métier nécessite des compétences en exploitation des réseaux d'eau potable (intervention sur les vannes et réservoirs, surveillance de la qualité de l'eau, rendement, cartographie, hydraulique...), en recherche de fuite, en relation client, en suivi de chantier...

Thierry VERJUS travaille à la recherche de fuites depuis 1986. Son parcours de plus de 38 années dans les métiers de l'eau l'a

conduit à occuper différents postes en amont comme agent de travaux, relève de compteurs (courte mission), technicien de réseau, technicien de recherche de fuites avec la particularité de piloter l'équipe, ainsi que d'exercer une astreinte « toutes zones » sur Nice urbain.

En tant que chercheur de fuites, Thierry utilise quotidiennement différents appareils de détection. Il repère ainsi l'emplacement des canalisations avec précision et trace les réseaux en vue de la réalisation de différents travaux et chantiers. Il joue un rôle essentiel dans l'amélioration du rendement de réseau, en identifiant les potentielles fuites.

Des capteurs (prélocalisateurs) fixes et mobiles sont déployés sur



Gérald BEDINI
Technicien réseau

« Quand j'ai commencé le métier à la Distribution en 1987, j'ai eu la chance de tomber sur des personnes qui aimaient leur métier et qui avaient à cœur de me le transmettre. Les connaissances que j'ai, je les ai acquises grâce aux anciens. C'est dans cet esprit-là que j'ai envie de transmettre mon savoir depuis quelques années. J'aime former, accompagner, et transmettre à ceux qui sont intéressés.

J'ai par ailleurs des activités syndicales dans l'entreprise car j'ai toujours eu à

cœur de défendre les métiers de l'eau et le statut des salariés. Alors, former et accompagner mes collègues pour transmettre ce que moi j'ai appris, cela me semble être un moyen de contribuer à ces deux objectifs essentiels qui me tiennent à cœur. »

“ J'aime former, accompagner et transmettre à ceux qui sont intéressés ”



Thierry VERJUS
Chercheur de fuites

« Porté par mon expérience grandissante de ce métier, il m'a semblé évident de transmettre ce savoir sur les techniques, méthodes et stratégies qui m'ont été données d'apprendre tout au long de mon parcours. C'est pour cette raison que j'accepte chaque année de former aux techniques de recherche de fuites, ceux qui en émettent le souhait. Différents métiers existent au sein de l'entreprise, dans lesquels ces savoirs sont importants. Les partager avec les personnes intéressées me paraît naturel et indispensable. »

“ Différents métiers existent au sein de l'entreprise, dans lesquels ces savoirs sont importants ”

l'ensemble de la Métropole afin de surveiller les zones sensibles, ce qui permet à Thierry et ses coéquipiers d'intervenir au plus vite sur les « secteurs fuyards ». Les méthodes et techniques d'approches et de détections sont multiples et ne cessent d'évoluer, ce qui consti-

tue un terrain d'enseignement permanent pour Thierry au travers de ses années de pratique.

La surveillance (veille ou observation) constante sur les pertes d'eau permet de maintenir un rendement de réseau des plus performants

et contribue à améliorer celui-ci au quotidien (travail de fond). Ce travail minutieux est le fruit d'un savoir-faire qui s'acquiert au fil du temps. C'est ce que Thierry a à cœur de transmettre.



Thierry à la recherche d'une fuite



Appareil pour la recherche de fuites

Développer simultanément nos projets et les compétences des collaborateurs

Au-delà des actions de formations réglementaires et obligatoires, Eau d'Azur met en place chaque année un grand nombre d'actions de formations sur des techniques et/ou sur des métiers. Que ce soient les projets Eau d'Azur qui nécessitent de former les collaborateurs, ou les collaborateurs qui apportent de nouvelles idées et compétences pour nourrir les projets Eau d'Azur, il apparait évident que la mise en place de programmes d'envergure et le développement des compétences des collaborateurs vont de pair.

En 2023, les collaborateurs ont eu la possibilité, dans divers domaines, de se former aux techniques les plus récentes, d'explorer de nouveaux procédés, de se perfectionner aux outils en évolution... Le champ de développement des compétences est immense dans les métiers de l'eau et de l'assainissement.

Ainsi en 2023, Eau d'Azur a, par exemple, formé plusieurs personnes à la méthanisation des

boues de stations d'épuration (STEP). Au programme : le fonctionnement, le contexte réglementaire et le financement d'un projet de méthanisation des boues de STEP, des ateliers d'échanges et des visites de site.

Ces types de formation concourent pleinement au développement des compétences techniques de nos collaborateurs et au développement de nos projets.

L'un des projets phares des prochaines années est la modernisation de la station d'épuration Haliotis. Haliotis 2 sera, en 2030, une station nouvelle génération produisant plus d'énergie qu'elle n'en consommera. Cette solution technique de méthanisation s'inscrira comme une évolution de nos pratiques, permettant de diminuer le volume des boues résiduelles et de produire du gaz renouvelable.



©Suez

Simulation du projet de la station d'épuration d'Haliotis 2

CHIFFRES CLÉS

- Budget alloué à la formation professionnelle continue : 3,5% de la masse salariale brute
- 1374 actions de formation mises en œuvre
- 12 493 heures de formations réalisées
- 527 collaborateurs formés



Olivier DAMOUR
Directeur de projet
Haliotis 2

« Haliotis 2 a été conçue avec une vision globale d'optimisation énergétique et de préservation des ressources. Sur la préservation des ressources, le projet intègre une filière de Réutilisation des Eaux Usées Traitées qui n'a pas à ce jour son équivalent en France, tant par les volumes prévus que par la diversité des usages visés. Elle permettra d'économiser près de 5 000 000 m³ d'eau par an. Les sables extraits des effluents seront également recyclés dans le BTP.

Sur le volet énergétique, la station passera de consommatrice à productrice. Elle permettra de produire globalement 4 fois plus

d'énergie qu'elle n'en consomme aujourd'hui. L'optimisation énergétique de tous les process, par la liaison à une boucle thermique, permettra d'alimenter en chaud et froid l'aéroport et le quartier du Grand Arénas. Ainsi, la méthanisation des boues devrait permettre de produire 43 Giga Wh de biométhane par an, soit l'équivalent de la consommation de 12 000 logements. Ce gaz sera injecté dans le réseau public GRDF qui passe en face de la station, et pourra être consommé directement par les Niçois. Une convention a été passée avec GRDF pour étudier une étape complémentaire de digestion, via une gazéification hydrothermale,

technologie novatrice qui permettrait d'aller encore plus loin dans la production de biométhane.

La formation sur ces sujets nouveaux pour Eau d'Azur a été organisée par GRDF sous forme d'ateliers et conférences. Ce fut un moment très intéressant et instructif pour recueillir des informations utiles sur les aspects administratifs, juridiques, techniques et l'état de l'art sur les nouvelles technologies en cours de développement.

Ceci est d'autant plus important que les mutations et les progrès technologiques dans le domaine de l'eau et l'assainissement, sont au-

jourd'hui challengés par toutes les problématiques liées au réchauffement climatique et à la préservation de l'environnement.

Pour un projet de la dimension d'Haliotis 2, qui va s'étaler sur une longue période, il faut à la fois s'appuyer sur des technologies matures et éprouvées pour assurer le respect des objectifs fixés, mais aussi anticiper les évolutions et les technologies en cours de développement. C'est la raison pour laquelle plusieurs pilotes sont prévus dans le cadre du projet par essence évolutif.

Ce projet nous permet d'avoir la

possibilité de faire évoluer nos métiers de l'eau et de l'assainissement au fur et à mesure des évolutions technologiques, des avancées scientifiques, mais aussi des évolutions réglementaires. Ce sont des opportunités permanentes de développement des compétences pour les collaborateurs qui rendent ces métiers passionnants... »

“ Ce projet nous permet d'avoir la possibilité de faire évoluer nos métiers de l'eau et de l'assainissement ”

Vers une culture sécurité partagée

En 2022, un groupe de travail composé d'une vingtaine de participants a vu le jour chez Eau d'Azur. Cette initiative s'est poursuivie en 2023 dans le cadre de la démarche "Eau d'Avenir", avec une réflexion approfondie sur les actions prioritaires à mettre en place pour instaurer une culture santé-sécurité commune.

Cette vision s'est déclinée au travers de 5 objectifs :

- Créer et partager une culture santé et sécurité ;
- Définir et appliquer les règles et procédures de sécurité ;
- Développer le leadership santé sécurité ;
- Sécuriser nos ouvrages et équipements ;
- Travailler en sécurité pour un travail de qualité.



Groupe de travail sur la sécurité



Intervention de Samantha



Réunion du groupe de travail

Actions concrètes pour instaurer cette culture :

Communication structurée et intense

Renforcer la communication autour de la sécurité, notamment par des campagnes ciblées.

Valorisation des métiers et sécurité

Mettre en avant les métiers liés à la sécurité pour susciter l'engagement des salariés.

Challenges sécurité

Créer des défis pour motiver et impliquer tous les collaborateurs dans la démarche sécurité.

Rôle du management

Impliquer la ligne hiérarchique dans la promotion de la sécurité au sein de l'entreprise.

Référents sécurité par métier

Mettre en place des référents qui soutiendront le service QSE dans ses missions.

Ces actions seront présentées au Comité de Direction (CODIR) ainsi qu'aux autres groupes de travail d'Eau d'Avenir. Leur mise en œuvre progressive débutera en 2024. La sécurité ne doit pas être perçue comme une contrainte, mais comme une culture partagée au sein d'Eau d'Azur. Ensemble, nous construisons un environnement de travail sûr et responsable.

Qualishare : un nouvel outil pour renforcer la sécurité

En 2023, Eau d'Azur, a adopté un allié de taille pour renforcer la sécurité et améliorer la gestion des systèmes de management QSE (Qualité Santé Sécurité et Environnement) : Qualishare.

Qualishare est un logiciel professionnel spécialisé dans la qualité, la sécurité et l'environnement. Son déploiement au sein d'Eau d'Azur avait pour objectif de faciliter les échanges entre le service QSE et la ligne managériale grâce à ses diverses applications, tout en optimisant les processus liés à la santé-sécurité.

Avant tout un outil de partage grâce aux formulaires en ligne accessibles depuis ordinateur, tablette et mobile, Qualishare a amélioré les échanges sécurité au sein d'Eau d'Azur. Les utilisateurs ont gagné du temps en se concentrant davantage sur la sécurité terrain. Il a également permis d'enregistrer et de comptabiliser les formulaires de visites et les minutes sécurité. Le portail mobile facilite les remontées de visites sécurité depuis



Utilisation de l'application de Qualishare par nos agents

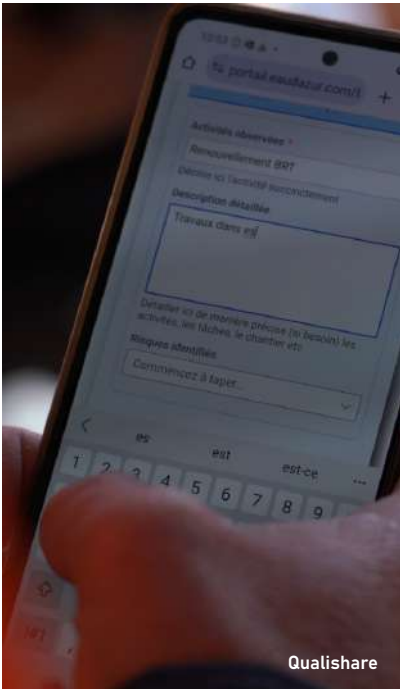
le terrain. Enfin, il rassemble les actualités du service QSE, les dernières actions sécurité et les supports de communication au même endroit, simplifiant ainsi la gestion quotidienne.

Qualishare est désormais l'unique canal pour toutes les actions de remontées d'information / d'évène-

ment liées à la sécurité chez Eau d'Azur. De nouveaux projets, tels que la Gestion Electronique Documentaire (GED), le suivi des équipements et des formations, viendront compléter cet outil dans les années à venir.



Qualishare



Qualishare

Ensemble pour un futur durable et économe en eau

Chez Eau d'Azur, nous plaçons l'usage au cœur de nos actions pour bâtir un futur durable et économe en eau. En sensibilisant et en impliquant activement chaque citoyen, nous favorisons une gestion responsable de cette ressource précieuse. Ensemble, grâce à une collaboration de proximité, nous adoptons des pratiques durables pour préserver l'eau et garantir un avenir respectueux de l'environnement.

COMMUNICATION

Communiquer et impliquer pour sensibiliser	98
Nos experts au cœur des communes	99
Participation d'Hervé Paul aux rencontres nationales	101
Visite des élus de Porto Vecchio	102
Eau d'Azur dans l'innovation Japonaise	103
« Chantons sous la douche » : une initiative originale	104
Campagnes sur les réseaux sociaux	105



Communiquer et impliquer pour sensibiliser

Eau d'Azur a déployé une série d'actions concrètes visant à sensibiliser le public à la préservation de la ressource en eau. Les efforts se concentrent sur l'éducation et l'information, touchant différents publics d'usagers métropolitains.

■ SENSIBILISATION POUR LES PLUS JEUNES

L'un de nos axes majeurs est l'éducation des jeunes générations. Eau d'Azur intervient directement dans les écoles du territoire métropolitain pour sensibiliser les élèves à l'importance de l'eau et à sa préservation. Les équipes d'ambassadeurs organisent des sessions interactives où les enfants apprennent, de manière ludique et pédagogique, les enjeux liés à l'eau. Ces interventions incluent des ateliers pratiques et des jeux éducatifs conçus pour captiver et instruire les jeunes esprits.



Jean-Marc, en intervention dans une école



Fabien, en intervention également

■ IMMERSION DANS LES ÉCOLES DES QUARTIERS POPULAIRES

Reconnaissant l'importance d'atteindre tous les segments de la population, Eau d'Azur a également intensifié ses actions dans les écoles des quartiers populaires. Les équipes se rendent dans ces établissements pour proposer des programmes adaptés et sensibiliser les enfants à la gestion de l'eau. Ces interventions visent à réduire les inégalités en matière de sensibilisation environnementale et à garantir que chaque enfant, quel que soit son milieu, ait accès à une éducation sur la préservation de l'eau.



Jeu l'eau à la maison

■ ATELIERS PÉDAGOGIQUES DANS LES CENTRES DE LOISIRS

En complément des activités scolaires, Eau d'Azur a mis en place des animations pédagogiques dans les centres de loisirs de la Métropole. Ces ateliers allient explications et jeux éducatifs, offrant une approche interactive et engageante pour sensibiliser les enfants pendant leurs temps de loisirs. Tous les aspects de la gestion durable de l'eau sont abordés, des gestes quotidiens aux défis environnementaux globaux.



Intervention de Sandrine dans une école



Diplôme remis aux enfants

Nos experts au coeur des communes

Il est important que nos experts métiers se rendent dans les communes afin de discuter des problématiques locales. Cela permet de renforcer la communication, de sensibiliser les acteurs locaux et d'assurer une meilleure compréhension mutuelle des enjeux liés à l'eau

■ DES CONFÉRENCES ET DES TABLES RONDES

Pour toucher un public plus large, Eau d'Azur organise des conférences et tables rondes animées par des experts. Ces événements permettent d'échanger sur les problématiques actuelles et les solutions à mettre en œuvre pour une gestion durable de l'eau. Ils sont ouverts à tous et favorisent une prise de conscience collective sur les enjeux environnementaux.



■ SOIRÉE DE SENSIBILISATION AUX ÉCONOMIES D'EAU DANS LES COMMUNES

Au cours de cette soirée, Eau d'Azur a pu présenter quelques données chiffrées de son activité à Levens, évoquer la consommation moyenne d'eau par habitant, mais aussi échanger sur la période de sécheresse qui impacte la région. Suite à cette présentation, les collaborateurs ont expliqué et illustré quelques écogestes à mettre en place pour réduire la consommation sur la ressource en eau.

Une présentation sur l'économie d'eau au jardin a complété cette soirée de sensibilisation.



Arnaud, directeur technique et innovation en conférence à Levens

■ ÉTUDE SUR LA CONSOMMATION D'EAU DES FOYERS DE SAINT-JEANNET

En partenariat avec le master GEOPRAD de l'université Côte d'Azur et Madame Julie CHARLES, maire de Saint-Jeannet, une présentation de l'évolution des consommations selon un modèle prospectif a été faite au sein de la commune. L'objectif était de dévoiler une étude prenant en compte le changement climatique d'ici 2050, en lien avec les usages de la population de la commune et sa possible évolution. Suite à cette illustration cartographique, 15 initiatives ont été proposées et travaillées en petits groupes afin de les positionner dans un cadre spatio-temporel concret.



Atelier à Saint-Jeannet



Atelier à Saint-Jeannet

■ LE PLAN D'ACTION « EMPREINTE EAU »

Eau d'Azur a lancé son plan d'action « Empreinte Eau ». Après une phase de présentation aux différentes Directions, un travail spécifique avec les agences d'exploitation a été fait. Des actions ciblées pour chaque territoire ont été sélectionnées afin de faire le point et d'avancer sur les sujets d'économies d'eau. Ce plan d'action est en cours et est alimenté par les nombreux retours d'expérience des travaux déjà engagés par l'entreprise depuis sa création.

Participation d'Hervé Paul aux 3^{èmes} rencontres nationales de l'Eau Publique

Le 12 octobre 2023, Hervé Paul, Président d'Eau d'Azur, a pris part aux 3^{èmes} Rencontres Nationales de l'Eau Publique à Bordeaux. Cet événement a réuni divers acteurs du secteur pour discuter du thème crucial de « l'eau publique, moteur de l'adaptation au changement climatique pour une gestion sobre, durable et démocratique ».

Lors de cet événement, Hervé PAUL est intervenu lors de la table ronde intitulée « Quel avenir pour l'eau publique ? ». Accompagné de plusieurs homologues de diverses régions publiques, il a fait le bilan des dix années du réseau France Eau Publique. Ce réseau, qui regroupe des acteurs engagés pour une gestion publique de l'eau, a célébré ses réalisations et les grandes étapes franchies depuis sa création.



Rencontre nationale de l'Eau Publique avec notre Président Hervé PAUL

Les discussions de cette table ronde ont porté sur plusieurs points essentiels :

Bilan des dix années du réseau France Eau Publique

Hervé PAUL et ses collègues ont retracé les succès et les défis rencontrés au cours de la dernière décennie.

Réalizations et grandes étapes passées

Les participants ont évoqué les projets marquants et les avancées significatives en matière de gestion publique de l'eau.

Enjeux à venir

Les débats ont également porté sur les défis futurs, notamment en lien avec le changement climatique et la nécessité d'adapter la gestion de l'eau à ces nouvelles réalités.

Vision à long terme

Une réflexion approfondie a été menée sur la vision à long terme des acteurs du réseau, soulignant l'importance de l'innovation et de la coopération pour une gestion durable de l'eau.

Cette journée a été une occasion précieuse pour les participants de réfléchir collectivement aux transformations nécessaires du service public de l'eau. Les discussions ont mis en lumière les changements imposés par le contexte actuel et ceux souhaités par les acteurs du

secteur pour un avenir plus durable et démocratique.

L'engagement d'Eau d'Azur, sous la présidence d'Hervé PAUL, dans des initiatives telles que les Rencontres Nationales de l'Eau Publique, démontre une volonté forte

de contribuer activement à la préservation et à la gestion responsable de cette ressource précieuse qu'est l'eau. Ensemble, nous devons continuer à agir pour assurer une gestion sobre et durable de l'eau pour les générations futures.

Visite des élus de Porto Vecchio

En début d'année 2023, les équipes de la Direction d'Exploitation d'Eau d'Azur ont eu l'honneur de recevoir les élus de la commune de Porto Vecchio.

Cette visite a été marquée par la présence de Jean Christophe ANGELINI, Maire de Porto Vecchio, Anthony AGOSTINI, Directeur Général Adjoint, Jacky AGOSTINI, Adjoint aux Finances, et Emmanuel DAES-SLE, Responsable Eau Assainissement. Ils étaient accompagnés de deux représentants de STEREAU, venus partager leur expertise et leurs retours d'expérience sur les infrastructures de potabilisation et les stations d'épuration adaptées aux environnements méditerranéens.

Le programme de la visite s'est déroulé sur deux jours. Les élus ont visité l'usine d'eau potable de Levens, connue sous le nom de Font de Linier puis se sont rendus à la station d'épuration de Vence le lendemain. Ces visites ont permis aux participants d'observer de près les installations et de discuter de leurs spécificités.

Les échanges ont été fructueux, offrant une précieuse opportunité de comparer les approches et les technologies mises en œuvre dans



Visite des élus de Porto-Vecchio à l'Usine Font de Linier à Levens

la gestion de l'eau potable et du traitement des eaux usées.

Cette rencontre a également renforcé les liens entre Eau d'Azur et la commune de Porto Vecchio, posant les bases d'une collaboration future enrichie par ces partages d'expérience.

Eau d'Azur se félicite de l'intérêt manifesté par les élus de Porto Vecchio et espère que cette visite contribuera à l'amélioration continue des services de gestion de l'eau dans les deux territoires.



Visite des élus de Porto-Vecchio à l'Usine Font de Linier à Levens



Eau d'Azur plonge dans l'innovation Japonaise

Arnaud ROSTAN et Olivier MARCHAND ont eu l'honneur de représenter Eau d'Azur à Tokyo lors du prestigieux « Waterworks and Sewerage Technical Tour and Business Matching 2023 », à l'invitation du Gouvernement Métropolitain de Tokyo.

■ UN ÉVÉNEMENT INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN

Organisé par la Japan Water Works Association, cet événement majeur a réuni des experts du secteur de la gestion de l'eau potable et des eaux usées du Japon et du monde entier. Le congrès a mis en avant les réalisations et le savoir-faire des entreprises japonaises, tout en accueillant 60 professionnels représentant une trentaine de villes internationales, dont Nice.

■ DES ÉCHANGES FRUCTUEUX ET DES VISITES ENRICHISSANTES

Durant leur séjour, entièrement financé par l'organisateur, Arnaud ROSTAN et Olivier MARCHAND ont eu l'opportunité d'échanger avec de nombreux homologues internationaux. Ces rencontres ont permis un partage d'expériences précieuses entre maîtres d'ouvrage et grandes villes. Ils ont également eu la chance de visiter les infrastructures locales les plus avancées en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement.

■ DES IDÉES INNOVANTES POUR LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Ce voyage à Tokyo a été l'occasion pour Eau d'Azur de recueillir de nombreuses idées et innovations internationales. Grâce à ces échanges et visites, Arnaud ROSTAN et Olivier MARCHAND sont revenus avec de nouvelles perspectives à mettre en œuvre sur le territoire métropolitain. Ces innovations promettent d'améliorer encore la gestion de l'eau et des eaux usées à Nice, renforçant ainsi l'expertise d'Eau d'Azur et son engagement envers l'excellence environnementale.



Arnaud et Olivier à Tokyo



Waterworks and Sewerage Technical Tour

« Chantons sous la douche » : une initiative originale

En réponse à la sécheresse et aux défis de la préservation de l'eau, la Métropole Nice Côte d'Azur en partenariat avec Eau d'Azur a lancé une campagne de communication innovante et décalée intitulée « Chantons sous la douche ». Cette initiative vise à sensibiliser le public de manière ludique et originale, tout en renforçant leur rôle d'acteurs majeurs dans la transition écologique.

La stratégie adoptée repose sur 2 axes principaux :

- Sensibilisation innovante**
Adopter une approche différente des années précédentes pour attirer l'attention sur l'importance de la préservation de l'eau.
- Proximité avec le territoire**
Créer un lien direct entre l'eau, le territoire métropolitain et les vallées pour développer un sentiment de proximité chez les citoyens.

L'objectif principal est de re-sensibiliser les citoyens aux économies d'eau par une action originale et différente en marquant les esprits.

La campagne cible principalement :

- Le grand public**
Les usagers de l'eau de la Métropole Nice Côte d'Azur.
- Les touristes**
Nombreux sur la Côte d'Azur durant la période estivale.

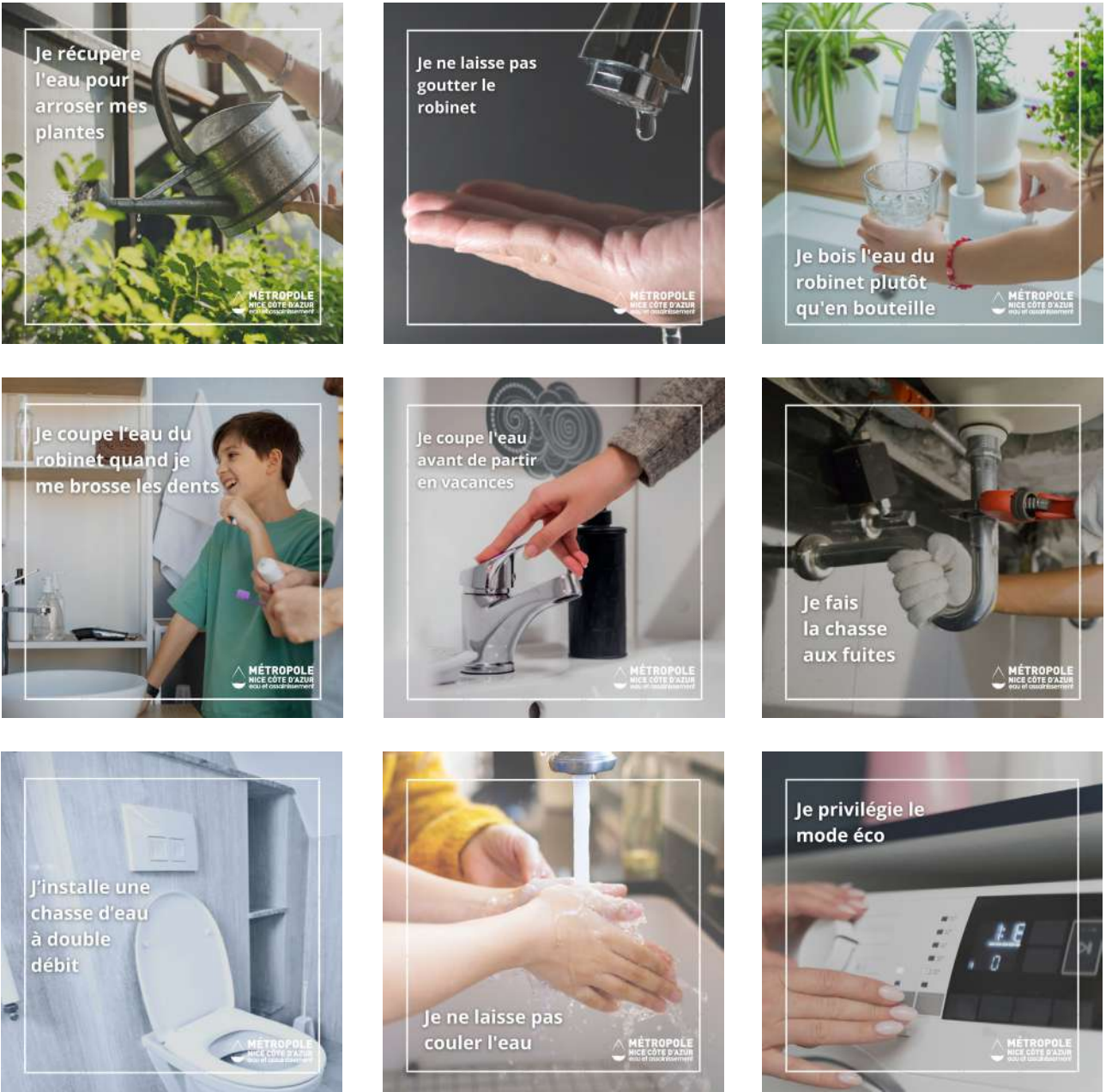
Un affichage a été réalisé sur les panneaux digitaux Decaux en centre-ville de Nice mais aussi sur les réseaux sociaux et les sites internet de la Métropole et d'Eau d'Azur. La campagne « Chantons sous la douche » illustre une initiative réussie pour sensibiliser le public à la préservation de l'eau de manière innovante et festive.



Campagnes sur les réseaux sociaux

Reconnaissant l'importance des réseaux sociaux comme vecteur de communication, Eau d'Azur réalise chaque année une campagne de sensibilisation sur les réseaux (Facebook et Instagram), notamment, en lien avec les périodes de sécheresse.

Des visuels explicatifs et des informations sur les arrêtés préfectoraux ont été partagés pour informer et sensibiliser le public. Cette initiative a permis de toucher une audience plus vaste et de renforcer le message de préservation de la ressource en eau. La sensibilisation à la préservation de l'eau est plus que jamais d'actualité et constitue une partie intégrante des missions d'Eau d'Azur sur le territoire métropolitain. Grâce aux actions ciblées et diversifiées, Eau d'Azur contribue activement à l'éducation et à la mobilisation de tous les publics autour de cette ressource vitale. Eau d'Azur reste engagée à poursuivre et intensifier ses efforts pour un avenir durable et pour une gestion responsable et solidaire de l'eau.



Assainissement : une mission en pleine évolution

L'assainissement est une mission en pleine évolution, avec des projets ambitieux comme Haliotis 2. Ce programme vise à moderniser nos infrastructures d'assainissement pour mieux répondre aux enjeux environnementaux actuels, tout en optimisant la gestion des eaux usées.

HALIOTIS 2

ASSAINISSEMENT

L'année 2023 marquée par le projet HALIOTIS 2

Les démarches administratives de HALIOTIS 2

Le service PAC

108

111

113

L'année 2023 marquée par le lancement du projet HALIOTIS 2

Après plus d'un an et demi consacré à la procédure de consultation des offres remises par les candidats et aux phases de négociation, l'année 2023 a été marquée par l'attribution du Marché Global de Performance (MGP) au groupement mené par Degrémont, filiale du groupe Suez.

Réunis le 16 février 2023, les membres de la commission d'appels d'offres de la Métropole Nice Côte d'Azur ont choisi à l'unanimité l'offre présentée par le groupement Degrémont, pour construire la

nouvelle station d'épuration Haliotis 2 dont le montant d'investissement s'élève à 540 millions d'euros HT, pour un montant global de 700 millions d'euros HT incluant l'exploitation pendant 11 ans et 2 mois.

Le Marché Global de Performance a été officiellement notifié le 7 avril 2023, marquant le début d'une nouvelle phase dans le calendrier du projet Haliotis.

Plusieurs séquences ont marqué et suivi cet évènement :

■ 20 AVRIL 2023 : CONFÉRENCE DE PRESSE POUR LE LANCEMENT D'HALIOTIS 2



Conférence de presse du projet d'Haliotis 2

Cette conférence de presse a été organisée sur le site Haliotis, en présence de Christian ESTROSI, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Sabrina SOUS-SAN, Présidente Directrice Générale de Suez, Hervé PAUL, Maire de Saint-Martin-du-Var, Vice-Pré-

sident de la Métropole, Président de Eau d'Azur, et de Vincent Ponzetto, Directeur Général de Eau d'Azur. Ce fut l'occasion de présenter la future usine Haliotis 2 et de rappeler les enjeux majeurs de ce projet, qui sera un modèle en matière de performances environnementales avec la réutilisation des eaux usées traitées pour l'ar-

rosage des espaces verts, le nettoyage des voiries et l'hydrocurage, la production de biométhane permettant de couvrir l'équivalent de la consommation de 11 000 logements, la production d'électricité grâce aux panneaux photovoltaïques et la récupération des calories des eaux usées traitées avant leur rejet pour produire du chaud et du froid via un

nouveau réseau de chaleur irrigant l'aéroport de Nice Côte d'Azur et le Grand Arénas.

A terme, le projet permettra de recevoir également les effluents de 6 communes supplémentaires de la rive droite du Var (Saint-Laurent-du-Var, La Gaude, Saint-Jeannet, Gattières, Carros, Le Broc), soit 26 communes au total, avec une capacité équivalente à 680 000 habitants,

permettant d'envisager l'avenir sereinement. Un autre point essentiel sera de créer un aménagement urbain et paysager remarquable avec 4,5 hectares de biodiversité complantés de 600 arbres, haies vives et garrigue. C'est ainsi un véritable îlot de fraîcheur qui sera créé en entrée de ville.

L'enjeu sera également de garantir la continuité du service public de

traitement des eaux pendant toute la durée des travaux.

Dans son discours, Hervé PAUL a tenu à saluer la collaboration de toutes les personnes ayant participé au lancement du projet Haliotis 2, et permis l'aboutissement d'une longue période de préparation et d'études.

“ La ressource en eau est un enjeu majeur de notre siècle, surtout pour notre territoire. C'est notre devoir de tout mettre en œuvre pour la sauvegarder. Ce futur complexe, une première en France, nous permettra de répondre aux défis des prochaines décennies et de faire prendre à notre Métropole un temps d'avance. Il participera largement à atteindre l'objectif de notre Plan Climat qui vise à réduire de 55% nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone en 2050. ”

Christian ESTROSI

■ 15 MAI 2023 : RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATIONS HALIOTIS 2

Cette réunion publique s'est tenue en présence d'élus de la Métropole, d'Hervé PAUL et de Vincent PONZETTO, ainsi que de l'ensemble de l'équipe projet Haliotis 2 et du groupement Degrémont, afin de

présenter le projet au public ainsi que le calendrier des travaux dont le démarrage est prévu deuxième semestre 2024 pour se terminer fin 2031. Elle a aussi permis de rappeler les raisons d'être du pro-

jet, d'expliquer le phasage des travaux, et de rassurer les riverains sur la priorité donnée à la maîtrise des nuisances en phase chantier, en termes de bruit, poussières et odeurs.

■ 4 JUILLET 2023 : LANCEMENT DU PILOTE DE LA REUT

La Métropole a obtenu le 7 juin 2023 l'autorisation de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de démarrer l'expérimentation d'une unité pilote sur la station d'épuration Haliotis actuelle, en arrosant une partie des espaces verts de la station Haliotis.

Pour marquer cette étape symbolique, Christian ESTROSI, président de la Métropole Nice Côte d'Azur, a inauguré le 4 juillet 2023 la mise en service de l'unité de Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) en présence de Pierre-Paul LÉONELLI, Monique BAILET, Gaël NOFRI et Vincent PONZETTO.



Christian ESTROSI au lancement du pilote de la REUT

JUILLET 2023 : OUVERTURE DE LA MAISON DU PROJET PROVISOIRE

A la demande de la Métropole Nice Côte d'Azur, une Maison du Projet provisoire a été ouverte, en lieu et place de l'ancien poste de la Police Municipale, pour accueillir les riverains, leur présenter le projet et répondre à leurs questions.

La Maison du Projet de l'Eau a été ouverte 3 demi-journées par semaine : le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, et le vendredi de 9h à 12h30.

Cette démarche s'est inscrite dans l'objectif d'un dialogue renforcé et d'une communication constante auprès du public.

S'agissant de la maîtrise des nuisances, les réunions trimestrielles organisées avec le Jury du Nez et initiées fin 2022 se sont poursuivies, afin de maintenir un échange constant et d'informer les riverains régulièrement des travaux liés à

l'entretien de la station actuelle, ainsi que du nouveau projet.

Une maquette du projet, fabriquée par la société Alpha Volumes, a été installée en fin d'année dans la Maison du Projet. Mesurant plus

de 2 mètres de long sur 1,20 mètre de large, cette maquette offre une représentation visuelle du projet dans son environnement puisque les bâtiments avoisinants sont également représentés à l'échelle du projet.



La Maison du Projet



©Suez Future station d'Haliotis 2



©Suez Vue de la future station d'épuration d'Haliotis 2

8 SEPTEMBRE 2023 : VISITE DU MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Christian ESTROSI, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, et Hervé PAUL, Président de Eau d'Azur, accompagnés de Vincent PONZETTO, Directeur Général de Eau d'Azur, ont accueilli le Ministre de la Transition Écologique Christophe BECHU pour lui présenter la future station d'épuration Haliotis.

Christian ESTROSI et Christophe BECHU ont également échangé sur le sujet de la REUT, ainsi que sur l'unité de récupération de chaleur, construite par DALKIA qui permettra de fournir de la chaleur en hiver et du froid en été via un nouveau réseau irrigant l'aéroport de Nice Côte d'Azur et le Grand Arénas.



Visite du ministre Christophe BECHU

Les démarches d'autorisations administratives, l'entretien et les travaux de la station Haliotis

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET RÉGLEMENTAIRES DU PROJET HALIOTIS 2

L'année 2023 a été également consacrée aux procédures d'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires au lancement des travaux et notamment le permis de construire et l'autorisation environnementale attendus au premier semestre 2024. La demande de Permis de Construire a ainsi été déposée auprès des services de l'Etat fin juin 2023. Le dépôt du Dossier de Demande d'Autorisation Environ-

nementale (DDAE) a été effectué début juillet 2023. Ces dossiers ont fait l'objet d'itérations avec les services de l'Etat et de compléments au cours du 2^{ème} semestre 2023 en vue de la préparation de l'enquête publique prévue début 2024.

En parallèle, des demandes d'autorisation ont été déposées par Eau d'Azur pour la mise en œuvre de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) dans le cadre de

l'unité pilote de REUT, pour différents usages tels que l'arrosage d'une partie des espaces verts du parc Phoenix, l'arrosage d'espaces verts isolés, l'hydrocurage des réseaux d'assainissement et le nettoyage de voiries sur la commune de Nice. L'arrosage des espaces verts de la station d'épuration actuelle Haliotis a ainsi pu être mis en service dès juillet 2023. Les arrêtés pour les autres usages sont attendus pour 2024.

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS HALIOTIS 2 : UNE AIDE PRÉCIEUSE

Dans le cadre des recherches de financement pour le projet Haliotis 2, plusieurs demandes de subventions importantes ont été déposées fin mars / début avril 2023 avant la notification du Marché Global de Performances auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de l'Agence de Transition Écologique (ADEME), de la Région, et du Département des Alpes-Maritimes.

Cela concernait en particulier la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (pilote REUT et installation de REUT à grande échelle), le suivi du milieu marin, le traitement des boues, la méthanisation et la valorisation du biogaz, la gestion prédictive et dynamique du réseau d'assainissement, les travaux de réhabilitation du collecteur général de Nice, la valorisation de chaleur, la valorisation des sables et la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pendant les travaux.

Toutes ces démarches, réalisées conjointement par l'équipe projet Haliotis et le service pôle budget et financement Eau d'Azur, avec le support de l'Assistance à Maître

d'Ouvrage (AMO), sont très importantes car elles permettent d'obtenir des subventions qui participent au financement de cette opération de 540 millions d'euros d'investissement.

A fin 2023, les subventions accordées dans le cadre du projet représentent un montant total de 7,9 M€ HT dont 6,7 M€ de l'Agence de l'Eau (pilote REUT et installation de REUT à grande échelle, suivi du milieu marin, traitement des boues / méthanisation / valorisation du biogaz / déshydratation / séchage, gestion prédictive et dynamique, travaux de réhabilitation du collecteur général de Nice, assistance à maîtrise d'ouvrage pendant les travaux) et 1,2 M€ du Département des Alpes-Maritimes pour la REUT à grande échelle. Compte-tenu de la durée importante du projet Haliotis 2, ces démarches s'inscrivent sur plusieurs plans pluriannuels de financement des organismes. D'autres dossiers sont en cours d'instruction avec l'ADEME et la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et d'autres dossiers seront déposés au fur et à mesure des appels à projets et des mises à jour

des programmes de financement.

Des discussions sont également en cours avec la Banque Européenne d'Investissement pour assister Eau d'Azur dans sa recherche de financements auprès des instances européennes, dans le cadre d'une convention d'assistance.

En parallèle, le prêt principal permettant à Eau d'Azur de procéder au financement de l'opération a été conclu avec la Banque des Territoires, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour un montant de 600 M€ HT sur une durée de 40 ans.



■ LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D'AMÉLIORATION SUR LA STATION ACTUELLE



En parallèle du lancement du projet Haliotis 2, les travaux de maintenance et d'amélioration se poursuivent sur la station actuelle.

En août 2023, l'émissaire principal de la station Haliotis dit « émissaire de l'aéroport » a fait l'objet de travaux de renforcement. Cette intervention complexe a nécessité au préalable l'obtention de nombreuses autorisations auprès de la DDTM, de la DREAL et de l'Aéroport de Nice Côte d'Azur.

Ces travaux avaient pour objet de garantir l'intégrité structurelle de l'ouvrage, et ainsi pérenniser son usage sur le long terme, en particulier dans la perspective du projet d'Haliotis 2. La zone concernée par ces affouillements se situait entre -22m et -45m de profondeur, sachant que l'émissaire possède une longueur de 1,2 km et que son débouché se situe à -100m de profondeur, en bordure de la fosse océanique.

Ces travaux ont été menés au moyen d'une barge d'une capacité de 200 tonnes, équipée d'une grue appartenant à la société Trasomar, et assistée d'une équipe de 5 plongeurs de la société Marenostrom. Cette opération a été l'occasion de

visualiser l'importante colonisation qui s'est développée sur l'émissaire et la forte présence de biodiversité : invertébrés encroûtants, gorgones, colonie d'oursins diadèmes, espèces pélagiques et même un dauphin curieux venu à la ren-

contre des plongeurs. Toutes les précautions ont été prises pour que les travaux n'aient pas d'impact sur les espèces marines.

En novembre 2023, les équipes d'Eau d'Azur et Suez ont procédé à la mise en place du premier dégrilleur de remplacement au niveau des bassins de stockage Ferber, en présence d'Hervé PAUL.

Les anciens dégrilleurs n'étaient plus fonctionnels et nécessitaient leur remplacement pour garantir une continuité de service. Leur fonction est de retenir et de racler les déchets lors des pluies importantes, afin de stocker des eaux de pluie exemptes de macro-déchets dans les bassins Ferber avant renvoi vers la station pour traitement. L'étape suivante a nécessité l'isolation du deuxième chenal pour la pose du second dégrilleur.



© Laurent Ballesta, Andromède Océanologie, 2023 Grand dauphin (tursiops truncatus)



© Laurent Ballesta, Andromède Océanologie, 2023 Oursins diadème

■ ÉTUDES

L'année 2023 a été très dense en termes d'études puisqu'en parallèle de l'instruction des dossiers administratifs et des échanges avec les services de l'Etat, la première phase du projet (qualifiée de « phase 1 »), à cheval sur 2023 et 2024, vise à réaliser l'ensemble des études de conception du projet.

La mobilisation de l'encadrement et des Bureaux d'Etudes s'est donc in-

tensifiée à partir d'avril 2023.

Une campagne d'investigations géotechniques, terrestre puis maritime a été lancée dès l'été 2023, ainsi que plusieurs plots de traitement du risque de liquéfaction du sol par injection solide.

Des investigations complémentaires sur les réseaux existants, et les terres polluées ont également

été lancées.

L'objectif est donc de tout mettre en œuvre pour démarrer les travaux dans les meilleures conditions en 2024 !

Le service PAC : Permis, Autorisations et Contrôles

Le service PAC (Permis-Autorisations-Contrôles) est essentiel pour la gestion des demandes de permis de construire et des branchements en assainissement sur tout le territoire métropolitain. Ce service joue un rôle crucial de conseil pour les usagers et les architectes.

Les missions principales du service PAC sont :

L'Instruction des demandes de permis de construire

- Le service collabore avec les mairies, la DDTM et le service métropolitain d'instruction pour évaluer les demandes de permis de construire et les demandes préalables. Celles-ci peuvent concerner le rejet des eaux usées et/ou des eaux pluviales vers le réseau collectif ou une gestion individuelle (assainissement non collectif).
- La plateforme AVIS'AU facilite la transmission et l'archivage numérique des avis de permis de construire, réduisant ainsi les dossiers papier.

Gestion Administrative des demandes de branchement

- Le service PAC centralise et vérifie les nouvelles demandes de branchements des particuliers. Une fois les travaux terminés et réceptionnés, il délivre les autorisations de déversement.
- Ces informations sont ensuite partagées avec le service recettes pour mettre à jour la redevance sur la facture d'eau, et avec le service SIG pour la mise à jour cartographique.

Facturation de la PFAC (Participation au Financement de l'Assainissement Collectif)

- Le service calcule la PFAC pour chaque nouveau raccordement au réseau d'eaux usées, que ce soit pour une nouvelle construction, l'extension d'un immeuble existant, ou l'extension du réseau.

Le service PAC s'efforce de simplifier et de digitaliser ses procédures pour mieux servir les citoyens et améliorer la gestion de l'assainissement sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS

- Demandes de branchements : 330 nouvelles demandes traitées.
- Permis de construire : 1400 nouvelles demandes instruites.
- En 2023, 134 dossiers ont été facturés, représentant environ 1,8 million d'euros.



Les indicateurs réglementaires

Les indicateurs réglementaires permettent de suivre les différentes composantes du service qui, pris dans leur ensemble, offrent une vision globale de ses performances.

ANNEXES

Les indicateurs de performance

116

Fiche	INDICATEURS DE PERFORMANCE	Périmètre Eau d'Azur	Nice et Falicon	Rive Gauche du Var ⁽¹⁾	Rive Droite du Var ⁽²⁾	Haut Pays ⁽³⁾
ACCÈS À L'EAU ET QUALITÉ DU SERVICE À L'ABONNÉ						
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	565 867	353 167	62 816	137 035	12 849
D102.1	Prix TTC du m³ pour 120 m³ au 1 ^{er} janvier 2022 (eau potable)	voir détail par commune	1,7	1,70	1,7	1,19 (1,70 pour Duranus 1,70 pour Auron 1,99 pour Isola 2000)
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	4 heures	4 heures	4 heures	4 heures	4 heures
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (en %)	100%	100%	100%	100%	100%
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	4,0	2,1	6,7	4,7	7,2
P155.1	Taux de réclamations écrites : nbre/1000 abonnés	0,87	0,95	0,66	0,74	1,18
GESTION FINANCIÈRE						
P 109.9	Montant des abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (€ HT)	3 181,12	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible
P 154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,25%	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible
P 153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	1,17	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible
QUALITÉ DE L'EAU ET PROTECTION DES RESSOURCES						
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire (microbiologie)	99,5%	100,0%	100,0%	100,0%	98,0%
P 102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire (physico-chimie)	99,1%	99,7%	99,8%	99,5%	97,5%
P 108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	62,2%	56,8%		78,6%	60,7%
PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE						
P104.3	Rendement du réseau de distribution (hors CRDV) ⁽⁴⁾	79,1%	80,7%	87,2%	75,1%	42,3%
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau ILP (m3/j/km) ⁽⁴⁾	15,2	22,0	8,5	15,8	9,7
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés ILVNC (m3/j/km)	17,0	23,0	9,0	18,0	16,0
	Indice linéaire de consommation ILC (m3/km/j)**	60,0	92,0	58,0	48,0	11,0
GESTION PATRIMONIALE						
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (calculé sur une année)	1,26%	1,06%	2,53%	0,58%	1,04%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	108,0	110,0	109,6	105,8	105,8

Rive Gauche du Var ⁽¹⁾

Aspremont,
Beaulieu-sur-Mer,
Cap-d'Ail,
Castagniers,
Colomars,
Èze,
La Roquette-sur-Var,
La Trinité,
Levens,
Saint-Blaise,
Tourrette-Levens,
Saint-André-de-la-Roche,
Saint-Jean-Cap-Ferrat,
Saint-Martin-du-Var,
Villefranche-sur-Mer.

Rive Droite du Var ⁽²⁾

Bonson,
Cagnes-sur-Mer,
Carros,
Gattières,
Gillette,
La Gaude,
Le Broc,
Saint-Jeannet,
Saint-Laurent-du-Var,
Vence.

Haut Pays ⁽³⁾

Bairols,
Belvédère,
Clans,
Duranus,
Ilonse,
Isola,
La Bollène-Vésubie,
Lantosque,
La Tour,
Marie,
Rimplas,
Roquebillière,
Roubion,
Roure,
Saint-Dalmas-le-Selvage,
Saint-Etienne-de-Tinée,
Saint-Martin-Vésubie,
Saint-Sauveur-sur-Tinée,
Tournefort,
Utelle,
Valdeblore,
Venanson.

(4) Le calcul a été fait en n'intégrant pas le périmètre du CRDV (Canal de la Rive Droite du Var).
Avec le CRDV, le rendement de réseau est de 76,89%, l'ILP de 17,3.
Les surverses d'eau potable au niveau des réservoirs ont été intégrées comme pertes dans le calcul du rendement de réseau.

** Indicateur demandé par l'Agence de l'Eau hors arrêté du 2 mai 2007.

Lexique

LEXIQUE

Lexique

120



Adduction (en eau potable)

L'adduction d'eau potable est un processus dont le but est de capter et transporter l'eau potable depuis sa source jusqu'au robinet des consommateurs.

Aquifère karstique

Les aquifères karstiques sont des aquifères particuliers et singuliers du fait de leur genèse, leur structure et leur fonctionnement. Les dimensions de leurs vides présentent une très grande variabilité, depuis les fissures micrométriques à millimétriques jusqu'à des conduits de quelques dizaines de mètres de section et longs de plusieurs kilomètres. Il en résulte des vitesses d'écoulement à l'intérieur de l'aquifère très variables, allant de moins de quelques centimètres par heure à plusieurs centaines de mètres par heure. Ces circulations souterraines très rapides sont l'une des principales caractéristiques hydrogéologiques des aquifères karstiques.

Azote kjeldahl

Teneur en composés non oxydés de l'azote (principalement azote organique et azote ammoniacal) d'un échantillon, déterminée dans les conditions définies par la Méthode Kjeldahl (technique de détermination du taux d'azote dans un échantillon).

Bassin hydrographique

Territoire drainé par des eaux souterraines ou superficielles qui se déversent dans un collecteur principal (cours d'eau, lac) et délimité par une ligne de partage des eaux.

CATEC

Le CATEC, ou Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés, est un dispositif de formation visant à certifier de la capacité des professionnels à évoluer dans des espaces confinés. Le CATEC correspond donc à une certification, remise suite à une formation. Ce dispositif s'applique uniquement aux professionnels issus des secteurs de l'assainissement et du domaine de l'eau : production et distribution d'eau potable, et collecte et traitement des eaux usées.

DECI

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) se définit comme l'ensemble des aménagements fixes, publics ou privés, susceptibles d'être employés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie.

EDCH

Eaux Destinées à la Consommation Humaine.

Emissaire (en mer)

Un émissaire est tout type de voie amenant un flux d'eau usée au sein d'une masse d'eau, sans servir de moyen de collecte sur son parcours.

Gazéification hydrothermale

La Gazéification Hydrothermale est un procédé de conversion thermochimique à haute pression (210 à 350 bars) et haute température (360 à 700 °C) s'adressant tout particulièrement à des déchets organiques humides ou liquéfiés. La technologie permet de traiter de nombreux déchets de biomasse en détruisant les composants nuisibles (virus,...), en préservant au maximum les ressources valorisables (minéraux dont métaux) tout en réduisant au stricte minimum la quantité des déchets ultimes (métaux lourds, inorganiques).

GPEC

La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences est une méthode conçue pour mettre en adéquation les effectifs, les emplois et les compétences avec les objectifs stratégiques de l'entreprise et l'environnement externe (marché, concurrence, évolutions technologiques, ...).

GMAO

Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur.

Hydrocurage

L'hydrocurage est une technique qui consiste à nettoyer en profondeur les canalisations des réseaux publics, privés et industriels grâce à un système de jets sous pression. Elle n'utilise pas de produits chimiques mais simplement de l'eau.

IMREDD

L'Institut Méditerranéen du Risque de l'Environnement et du Développement Durable de l'Université Côte d'Azur s'intéresse à un défi sociétal : le territoire intelligent et résilient face à l'ensemble des problématiques environnementales. Il développe ses activités autour de quatre Domaines d'Activités Stratégiques : l'énergie au travers des problématiques de bâtiment/quartier intelligent, la mobilité, les risques, l'environnement et en transversalité l'humain.

Méthanisation (des boues)

La méthanisation est un procédé utilisé pour traiter et surtout valoriser les boues d'épuration. Son intérêt réside dans la réduction du volume des boues, leur homogénéisation et une régularisation de leurs caractéristiques de déshydratation tout en produisant un biogaz valorisable.

Micropolluant

Un micropolluant est une substance polluante présente dans des concentrations très faibles dans l'eau, dans l'air ou le sol, et qui peut avoir une action toxique ou écotoxique pour tout ou partie des organismes ou l'écosystème.

ODD

L'Observatoire du Développement Durable (ODD), créé en 1888 comme Laboratoire Municipal d'Analyses de la Ville de Nice, est aujourd'hui un laboratoire d'analyses chimiques et biologiques de tous types d'eaux : eaux de consommation, eaux usées, eaux de surface, ... En 2022, il a été rattaché à Eau d'Azur après avoir appartenu à la Métropole Nice Côte d'Azur.

PEHD

Le PEHD est l'acronyme que l'on utilise le plus souvent pour parler de polyéthylène haute densité. C'est un matériau rigide qui présente une excellente résistance aux chocs, à la pression, à l'abrasion et aux variations de température. Ses propriétés mécaniques permettent de le manipuler aisément de manière à lui donner plusieurs aspects.

PGSSE

Le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) consiste en une approche globale de sécurité sanitaire visant à identifier les dangers liés à l'exploitation des systèmes de production et de distribution d'eau et à mettre en œuvre un plan d'actions afin de prévenir les risques sanitaires.

Piézomètre

Au sens strict, dispositif servant à mesurer la hauteur piézométrique en un point donné d'un système aquifère, qui indique la pression en ce point, en permettant l'observation ou l'enregistrement d'un niveau d'eau libre ou d'une pression. Le concept de piézomètre a été étendu à l'ensemble des ouvrages artificiels (puits, forages, gravières, ...) ou naturels (avens, grottes, ...) qui permettent l'accès aux eaux souterraines. On parle alors plutôt de forage non exploité qui permet la mesure du niveau de l'eau souterraine en un point donné de la nappe. Ce niveau qui varie avec l'exploitation nous renseigne sur la capacité de production de l'aquifère.

PPRI

Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) vise à délimiter les zones exposées au risque d'inondation et y réglementer l'urbanisation actuelle et future (permis de construire, usage des bâtiments en zone inondable...).

PTGE

Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) est une démarche qui vise à impliquer les usagers de l'eau d'un territoire (consommation d'eau potable, usages pour l'agriculture, l'industrie, l'énergie, la navigation, la pêche, etc.) dans un projet global en vue de faciliter la préservation et la gestion de la ressource en eau.

Regard de visite

Un regard de visite est une cuve enterrée disposant de branchements latéraux et d'un tampon sur sa partie supérieure. Il facilite l'accès aux canalisations enterrées.

REUT

La Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) est une solution possible à mettre en place localement pour s'adapter à des tensions sur l'eau : elle consiste en France à valoriser des eaux en sortie de station de traitement pour des usages bénéfiques comme l'arrosage des espaces verts ou le nettoyage de voirie.

SCADA

Un système de contrôle et d'acquisition de données en temps réel (SCADA, en anglais : Supervisory Control And Data Acquisition) est un système de télégestion à grande échelle permettant de traiter en temps réel un grand nombre de télémesures et de contrôler à distance des installations techniques.

Spectroscopie vibrationnelle

On appelle spectroscopie vibrationnelle toute technique de spectroscopie permettant d'obtenir des informations sur les vibrations du milieu étudié, souvent des molécules en solution ou un solide.

TRI

Territoires à Risques Importants d'inondation

ZNIEFF

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

**Prolongez votre lecture et retrouvez l'ensemble
des annexes au rapport d'activité 2023
sur notre site internet
eaudazur.com**

Remerciements à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs d'Eau d'Azur
ayant contribué à la rédaction, la relecture et aux photos de ce rapport d'activité.

Rédaction : Sandrine Tressel
Conception : Mélanie Courtois
Photographie : Mélanie Courtois et Corentin Scaccia
Impression : Perfectmix Photoffset

Parution : Octobre 2024

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Pour plus d'informations : www.eaudazur.com